3996

LE JOUR

le vendredi 25 juin 1976

où nous serons maîtres chez nous

Nuageux et humide Maximum 30 • 3e année • No. 97 • 40 pages • 25 cents

Lock-out de Radio-Canada contre ses journalistes

page 2

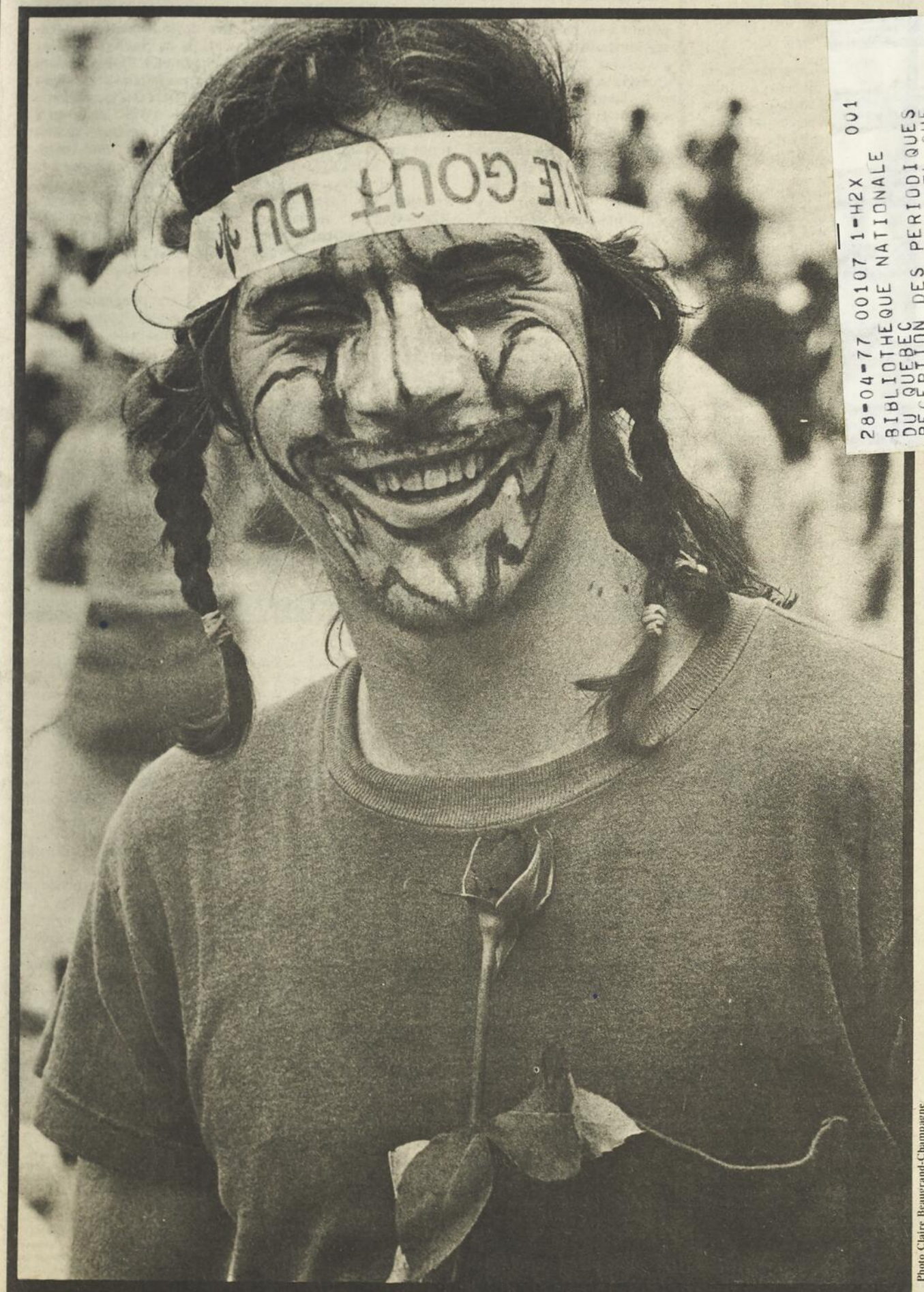


Photo Claire Beaugrand-Champagne

Not'fête continue!

Les 2 premiers jours dans notre cahier Vie et culture pages 15 à 26

28-04-77 00107 1-H2X 0V1
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC DES PERIODIQUES
RECEPTION MTL QUE
1700 RUE ST DENIS
H2X 3K6

Québec prévient les banques

Ne prêtez plus

aux producteurs laitiers

Nos informations en page 3

CHEZ
FRENIÈRE et FILS INC.
TU PEINTURES ET TU TAPISSES
À MEILLEUR MARCHÉ QU'AILLEURS
6210, RUE PAPINEAU
272-1033 — 272-4418
2 STATIONNEMENTS À VOTRE SERVICE
●Livraison gratuite pour la ville et la banlieue.

Les pilotes américains boycotteront l'espace aérien du Canada

(LE JOUR, PC) — Au Québec, hier, ça volait comme d'habitude, à l'exception des vols d'Air Canada, qui ne représentent qu'environ 15% des vols intérieurs.

Mais en territoire canadien, la situation aérienne est aussi instable que celle du bilinguisme; hier soir, l'Association des pilotes américains annonçait même que les pilotes de 10 lignes américaines cesseraient d'utiliser l'espace aérien du Canada.

Les chances d'un règlement rapide de la crise dépendent maintenant de l'issue d'une réunion que les leaders des contrôleurs aériens devaient tenir hier à Ottawa. Selon un des principaux dirigeants, la question cruciale est de savoir si le gouvernement ira de l'avant avec sa politique de bilinguisme dans les communications aériennes au Québec.

Au cours d'une conférence de presse, le président de l'Association canadienne du contrôle du trafic aérien (CATCA), M. Jim Livingston, a révélé, hier, que les premières réactions de la CATCA à la déclaration du premier ministre Trudeau étaient négatives.

M. Trudeau avait promis, mercredi, de ne pas mettre en pratique le programme de bilinguisme dans les communications aériennes tant que la commission d'enquête formée par le gouvernement fédéral n'aura pas terminé ses travaux.

Les dirigeants de la CATCA ont été amenés à Ottawa, hier, à bord d'avions du ministère des Transports, afin d'étudier la déclaration de M. Trudeau et d'être mis au courant des propos tenus par le ministre des Transports Otto Lang au cours d'un entretien qu'il a eu avec M. Livingston, mercredi. Les délégués syndicaux rencontreront M. Lang à l'issue de leur propre réunion.

Commission d'enquête

M. Demers a de plus mentionné que le ministre fédéral des Transports, M. Otto Lang, n'avait pas jugé nécessaire de consulter l'**Association des gens de l'air du Québec** avant de nommer deux nouveaux enquêteurs sur la sécurité dans le contrôle bilingue de la circulation aérienne.

"Nous n'avons pas été consultés, mais nous sommes heureux de constater que les deux nouveaux commissaires ont une excellente réputation", a déclaré M. Demers.

Au sujet de l'enquête, les gens de l'air du Québec ne peuvent pour l'instant se prononcer d'une façon définitive, ils préfèrent attendre d'obtenir plus de précisions sur le mandat des commissaires Sinclair et Chouinard. **"Nous préférons connaître tous les termes de références, ce n'est qu'à ce moment que nous serons en mesure d'établir si l'enquête sera sérieuse ou si l'on désire tout simplement noyer le poisson"**, a conclu M. Demers.

Par ailleurs, on apprend que le président de la Fédération internationale des associations de contrôleurs du trafic aérien (FIACA), M. Jean-Daniel Monin, a été invité, en mars dernier, par le ministre fédéral des Transports, M. Otto Lang, a venir travailler au Canada à titre d'observateur et d'expert international auprès de la commission chargée d'étudier l'incidence sur la sécurité de l'introduction du bilinguisme dans les communications aériennes. Il dût cependant décliner l'invitation par suite de pressions exercées par le président de CATCA, M. Jim Livingston.

Lock-out à Radio-Canada

(LE JOUR) — La situation s'est compliquée davantage à la Société Radio-Canada dans le conflit l'opposant à ses techniciens et à ses journalistes.

La Société Radio-Canada a décrété un lock-out visant les journalistes qui ont refusé de préparer des bulletins de nouvelles qui aurait été mis en ondes par des employés de la relève d'été. Les divers syndicats doivent se réunir aujourd'hui pour analyser la situation et décider de l'attitude à adopter.

D'autre part, le groupe des techniciens francophones membres de la National Association of Broadcasting Employees (NABET) a entrepris de se désaffilier de son syndicat afin de former le syndicat des techniciens en radio-télévision du Québec (STRTQ) en guise de protestation contre l'attitude de leurs confrères de langue anglaise lesquels, après avoir accepté une contre-proposition de leur employeur au sujet du dédommagement quotidien, n'ont pas voulu lutter pour la prime au bilinguisme.

En outre, un cartel syndical des employés de Radio-Canada, regroupant le SGCT (syndicat général du cinéma et de la télévision-CSN) le syndicat canadien de la fonction publique (FTQ, locaux 675 et 660) et l'Association des réalisateurs, s'est joint aux grévistes en appuyant leurs revendications.

De plus, la Cour Supérieure du Québec a émis une injonction demandant à tous les employés de reprendre normalement leur travail à la Société Radio-Canada et à l'Organisation de la radio-télévision olympique (ORTO), injonction à laquelle NABET et ce qu'il lui reste de membres se sont pliés. La Cour doit entendre les parties en cause à la fin de juin afin de décider s'il y a lieu d'émettre une injonction permanente, en vue d'assurer la diffusion à la radio et à la télévision des Jeux olympiques.

La programmation habituelle de Radio-Canada et la diffusion des manifestations des fêtes nationales se trouvent donc compromises.

Des cadres d'Air Canada combattent eux aussi le bilinguisme...

par Gaétan Lavoie

chroniqueur d'aviation

Depuis que le conflit a pris de l'ampleur, les cadres d'Air Canada ont sûrement contribué à semer la confusion et par le fait même travaillé contre l'intérêt de leur employeur. Malgré les efforts de la haute direction d'**Air Canada** qui s'applique à motiver les pilotes à reprendre le travail, certains cadres sympathiques aux démarches de la CATCA s'acharnent à clouer au sol les pilotes qui veulent prendre l'air.

Selon le président de l'**Association des gens de l'air du Québec,** M. Roger Demers, certains cadres de la compagnie **Air Canada** se sont efforcés de dissuader les pilotes francophones et anglophones qui voulaient reprendre le travail. D'après M. Demers, quand les pilotes n'arrivaient pas à convaincre leurs confrères de ne pas enfeindre le mot d'ordre de la CALPA, c'était les cadres de la compagnie d'**Air Canada** qui prenaient la relève. Rappelons que dimanche, les pilotes de la compagnie **Air Canada,** à la fois membres de l'Association des gens de l'air ont offert leurs services à la compagnie.

Rien ne change à **Air Canada** puisque certains cadres s'appliquent à prendre une direction qui va à l'encontre des mots d'ordre de la compagnie. Rien ne change puisque ce sont aussi ces derniers qui ont contribué à créer des ennuis à leur ancien président, M. Yves Pratte qui, comme on le sait, a été obligé de partir.

Pendant ce temps, **United Air Lines** continue de venir chercher des passagers à Québec comme ce fut le cas hier. **United** est un transporteur américain. Dimanche dernier un autre transporteur américain, **Delta,** venait à Québec. Par ailleurs **Air France** s'acquitte bien du rôle d'**Air Canada** sur la scène internationale tandis que **Québécair** continue son train-train quotidien.

Finalement, si les pilotes d'**Air Canada** ne sont pas au travail ce matin, 12,000 employés d'Air Canada sont mis-à-pied. De retour à la maison, ces derniers pourront attribuer en partie leur perte de salaire à des cadres qui jouent contre les intérêts de leur employeur afin de satisfaire leur intérêt raciste.

au jour le jour

A MONTREAL

● La Fête continue sur la montagne, beau temps mauvais temps, à compter de 13 heures sur les trois scènes, et ce, jusqu'à minuit.

● Lancement, par le ministre des Postes, Bryce Mackasey, de la cinquième série des timbres olympiques en métal, et inauguration, en même temps, des unités amovibles devant servir de bureaux de poste sur les sites olympiques. A 11 heures, Place Ville-Marie.

AILLEURS AU QUEBEC

● A Lachenaie, à 18 heures, dans le cadre de la semaine du patrimoine, une délégation de la SSJB, section Le-Gardeur, présentera une plaque commémorative à M. et Mme Ronald Bouvier à leur maison, boulevard St-Charles. Suivi d'une fête champêtre.

éditorial

Une fois de plus, estime Jacques Parizeau, les producteurs agricoles sont victimes à la fois du désordre des rapports gouvernementaux, des priorités fédérales ailleurs qu'au Québec et d'un manque de planification élémentaire.

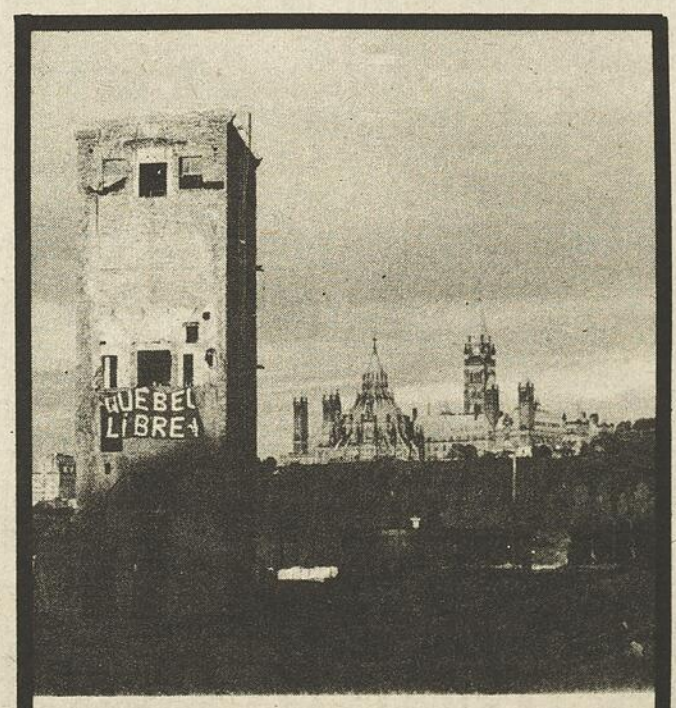
page 28

sommaire

L'économie 8
Les carrières.....10
Le monde.....12
Spécial de la Saint-Jean 15
L'éditorial.....28
Opinion 29
SOS patrimoine.....30
Les petites annonces.....32
Horaires 33
Bandes dessinées.....34
Mots croisés 34
Le sport.....35

Météo

La fin de semaine s'annonce plutôt mal: chaud, humide, nuageux, averses, orages pour aujourd'hui et demain. De quoi décourager les "fêteux" du Mont-Royal qui ont oublié d'apporter leur tente. En parlant de tente, le professeur Nimbus a profité de la foule et de la fête pour fuir la ville avec la sienne. Il a été la planter au Lac Saint-Jean où le temps ne s'annonce pas mieux et espère pêcher quelques poissons au mercure. Il nous reviendra lundi tout beau, tout frais. Maximum aujourd'hui au lac des Castors: plus 30



Séparées par la rivière des Outaouais, ces deux tours se regardent. Celle du fond, en Ontario, a isolé l'autre, celle de la E.B. Eddy, à Hull, en Québec. De quoi peuvent-elles se parler? Sorry, I don't speak French. It is a matter of safety. Ah? (Envoi de deux lecteurs: K.M. et M.G.).

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, imprimé par Trans-Continental Inc. 433, boul. Lebeau Ville St-Laurent. Composé par D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'agence France-Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste $60.00 par année, $32 par six mois et $18 par trois mois. Edition du vendredi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction:
Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de la publicité:
Marcel Pinsonnault.

Québec prévient les banques de ne plus prêter aux producteurs laitiers

par Jean-Noël Bilodeau

Le gouvernement du Québec vient de prévenir les banques et caisses populaires: ne prêtez plus aux producteurs laitiers!

Acculés à la faillite par la récente politique laitière fédérale, les producteurs laitiers québécois, pénalisés pour leurs surplus de production, ne peuvent plus compter sur des prêts bancaires pour se renflouer.

C'est du moins les conclusions qui se dégagent d'une directive émise, le 17 mai dernier, par un haut-fonctionnaire québécois dans une lettre qu'il a fait parvenir aux directeurs de succursales de banques et de caisses populaires du Québec.

Cette lettre, dont nous avons pu obtenir une copie, demande **que l'on applique "rigoureusement" un article des règlements de la Loi sur l'amélioration des fermes.** Cet article, le 5a) s'il s'applique, dans les circonstances actuelles, **bloque à toutes fins pratiques tous les prêts demandés par les producteurs laitiers.**

L'article se lit comme suit: **"Lorsqu'une personne sollicite un prêt dont l'objet a pour effet d'augmenter une production agricole contrôlée par un quota de mise en marché, elle doit fournir la preuve à son prêteur, pour que celui-ci lui consente un prêt, qu'elle détient un quota assez élevé de mise en marché pour lui permettre d'écouler l'ensemble de sa production à un prix suffisant pour que cette personne soit en mesure de remplir ses obligations".**

La lettre

Signée par le directeur du Service de l'amélioration des fermes de l'Office du crédit agricole, M. Lionel Rémillard, et adressée à "messieurs les directeurs de succursales de Banques et de Caisses", la lettre expose en termes non équivoques pourquoi on ne devrait pas prêter à un producteur laitier.

Expliquant la situation provoquée par la politique laitière fédérale, le haut-fonctionnaire énumère ainsi quatre bonnes raisons pour "appliquer rigoureusement" l'article:

"1—Une réduction de la production laitière actuelle de la plupart des producteurs, d'où diminution du revenu brut et baisse possible de leur capacité de remboursement

2—Contrôle rigoureux des transferts de quotas par la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec, d'où difficulté, voire même impossibilité de se procurer de nouveaux quotas ou d'augmenter ceux déjà détenus;

3—Pénalité consistant en une retenue de $8.60 par 100 livres de lait produit en surplus du quota détenu, effectuée sur le paiement du lait livré par un producteur, d'où inutilité dans de tels cas d'augmenter la production;

4—Tout producteur qui effectuera des livraisons de lait sans détenir aucun quota ne recevra aucun argent pour son lait et devra en plus défrayer les frais de transport".

Le haut-fonctionnaire Rémillard voit dans cette énumération "l'illustration non équivoque de la nécessité pour tous les prêteurs d'apporter une attention particulière à l'article 5a) du règlement".

"En conséquence, affirme-t-il dans sa lettre, il devient impératif de veiller à l'application rigoureuse dudit article. Et cela autant pour la protection de l'emprunteur que celle du prêteur".

M. Rémillard poursuit en précisant les cas de prêts où l'article 5a) doit être appliqué rigoureusement: soit l'achat de quotas de lait, l'achat de vaches laitières et la construction ou l'agrandissement d'étable.

Concernant l'achat de quotas de lait, M. Rémillard précise: **"ne pas débourser de prêt avant que l'emprunteur ne fournisse un document attestant que le quota sollicité peut lui être attribué".**

Au deuxième cas, soit l'achat de vaches laitières, le haut-fonctionnaire de l'Office suggère encore aux dits directeurs de succursales de "ne pas débourser de prêt avant que l'emprunteur ne fournisse un certificat émis par la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec attestant qu'il détient un quota et démontre qu'il est suffisamment élevé pour lui permettre d'écouler toute sa production laitière y compris celle des vaches achetées avec le prêt". Ce qui nous amène au troisième cas: celui de la construction ou de l'agrandissement d'étable.

Sur ce cas précis, le fonctionnaire Rémillard est explicite: **"ne pas débourser de prêt avant que l'emprunteur ne vous ait fourni la preuve qu'il détient ou détiendra un quota suffisant pour pouvoir écouler toute sa production laitière actuelle et projetée..."**

Une directive curieuse

Rejoint hier soir, un membre important d'une caisse populaire en région rurale s'est dit surpris d'avoir "effectivement reçu une telle lettre".

"De toutes manières, a-t-il ajouté, nous prêterons encore à ceux qui en ont besoin, ce n'est pas le gouvernement qui va nous dicter notre conduite".

Résolu à ne pas suivre cette directive, le membre de cette caisse populaire nous a confirmé qu'en d'autres termes, "cela veut dire de ne plus prêter aux producteurs laitiers".

"Il n'y a rien à y comprendre! a-t-il ajouté; ici, les producteurs laitiers sont acculés à la faillite par cette politique laitière du fédéral.

"Pourtant, a-t-il précisé, quand il y a des surplus de production de blé dans l'Ouest, on paie les producteurs pour qu'ils ne produisent pas; ici, on les fait payer et cher. On dirait qu'avec le fédéral, c'est deux poids, deux mesures, quand vient le tour du Québec!"

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE
020, ROUTE DE L'ÉGLISE
PLACE DE VILLE 2
STE-FOY, QUÉBEC
G1V 3V9

Sainte-Foy, le 17 mai 1976.

A messieurs les directeurs de succursales de Banques et de Caisses.

Sujet: - Article 5a des règlements de la Loi de l'amélioration des fermes en rapport avec les demandes de prêts faites par les producteurs laitiers.

Cher monsieur,

De récents amendements apportés à la politique laitière canadienne, dont l'objectif consiste à réduire de 15% la production laitière pour l'ensemble du pays par rapport à celle de l'année précédente, viennent d'être publiés par le gouvernement fédéral.

Ces amendements auront un certain impact sur la situation générale de la plupart des producteurs laitiers du Québec, lequel impact pourrait entraîner les résultats suivants:

1°- Réduction de la production laitière actuelle de la plupart des producteurs, d'où diminution du revenu brut et baisse possible de leur capacité de remboursement.

2°- Contrôle rigoureux des transferts de quotas par la Fédération des producteurs de lait industriel de Québec, d'où difficulté, voire même impossibilité de se procurer de nouveaux quotas ou d'augmenter ceux déjà détenus.

3°- Pénalité consistant en une retenue de $8.60 par 100 livres de lait produit en surplus du quota détenu, effectuée sur le paiement du lait livré par un producteur, d'où inutilité dans de tels cas d'augmenter la production.

4°- Tout producteur qui effectuera des livraisons de lait sans détenir aucun quota ne recevra aucun argent pour son lait et devra en plus défrayer les frais de transport.

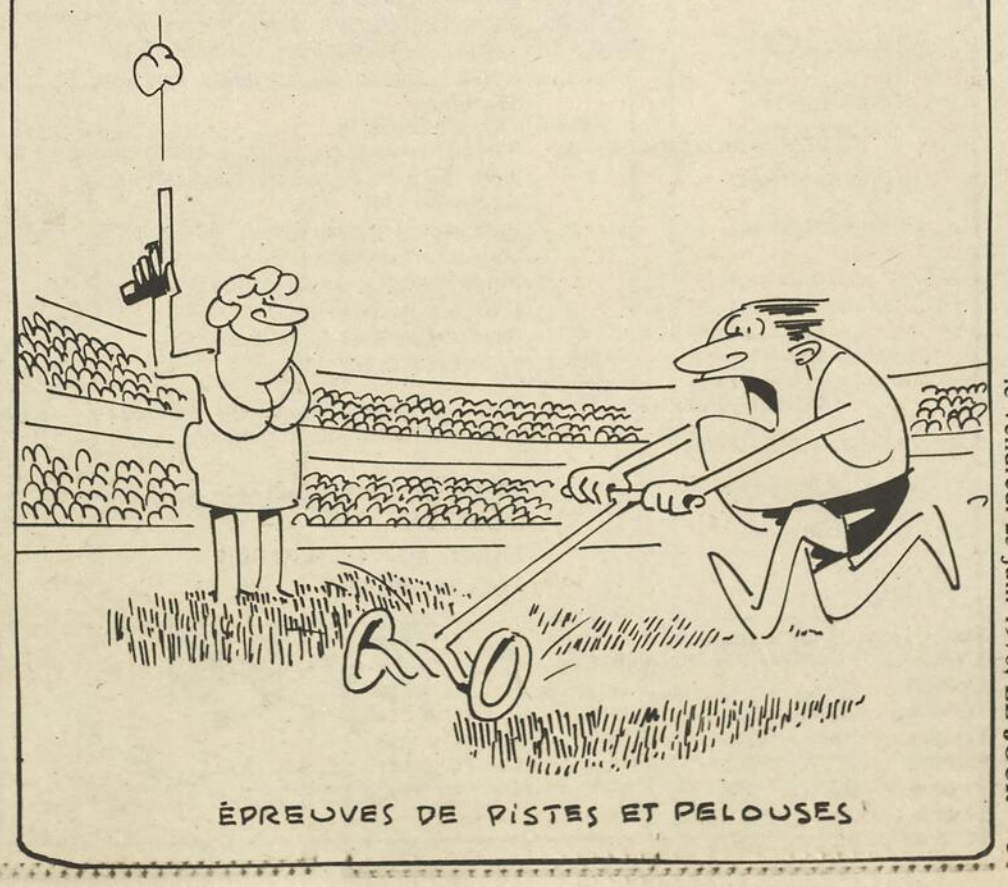
Ce qui précède illustre de façon non équivoque la nécessité pour tous les prêteurs d'apporter une attention particulière à l'article 5a du règlement concernant la Loi de l'amélioration des fermes, lequel article se lit comme suit:

"Lorsqu'une personne sollicite un prêt dont l'objet a pour effet d'augmenter une production agricole contrôlée par un quota de

. . . 2

Voici la production de la première page de la lettre que le Québec a envoyé aux banques et caisses populaires.

LES BERTHIO LYMPIQUES



Construction: longues négociations en vue...

Les négociations affectant les 100,000 travailleurs de la construction ont débuté pour de bon, mercredi à Québec, sans toutefois que le conciliateur, M. Pierre Dufresne, ait réussi à faire démarrer la table principale. Entretemps, les pourparlers se poursuivent aux quatre tables auxiliaires où se discutent les particularités de chacun des métiers du bâtiment.

L'Association unique des entrepreneurs en construction et la FTQ-construction — qui jouit de l'exclusivité syndicale pour les négociations — se sont rencontrées, mardi matin, pour la première fois depuis le début de mai. Cette première séance de conciliation a donné lieu à un affrontement entre les parties.

En effet, si l'Association patronale a assoupli sa position au sujet des pouvoirs de décision des tables de négociations auxiliaires, elle refuse, selon la FTQ, de déléguer une partie de son mandat à d'autres représentants des employeurs en vue d'assurer le fonctionnement de ces tables.

Selon la FTQ, ce geste patronal a pour résultat de retarder indûment la négociation.

Enseignement: entente avec les professionnels et les principaux

QUEBEC — L'Association des professionnels non enseignants du Québec, affiliés à la CEQ, a conclu, dans la nuit de mercredi à jeudi, une entente sur la majorité des articles en discussion avec la partie patronale.

C'est ce qu'a annoncé, hier, M. Jacques Dickner, président de l'Association, qui a précisé que les articles concernant les salaires, congés de maternité et les primes d'éloignement font l'objet de négociations à la table centrale du Front commun.

M. Dickner a exprimé sa satisfaction devant les avantages que retirent les quelque 2,000 membres du syndicat, notamment au chapitre de la sécurité d'emploi et du classement.

L'APNEQ, selon son président, a obtenu un contrat de travail supérieur aux demandes mêmes de la Fédération des professionnels des services éducatifs des commissions scolaires, qui regroupe 1,300 autres membres du même secteur.

En ce qui regarde la sécurité d'emploi, trois motifs pourraient être invoqués par la partie patronale pour prétendre à un surplus de personnel: une baisse sensible du nombre d'étudiants; la fin d'un projet spécifique pour lequel un professionnel aura été engagé, et une modification substantielle des services à rendre après planification.

Dans tous ces cas prévisibles, toutefois, l'avis de non réengagement devra parvenir au professionnel avant le 1er avril, soit une période de sursis de 15 mois.

Au niveau de la reconnaissance de la scolarité et de l'expérience, les études faites par un employé sont reconnues à la valeur même qu'elles avaient lors de l'obtention du diplôme.

Le professionnel ne pourra plus être déclassifié après son engagement et, là-dessus, tous les dossiers de ces professionnels de la CEQ seront révisés sur ces nouvelles bases: 600 des 2,000 membres de l'APNEQ bénéficieront de cette révision.

Les principaux

Par ailleurs, la Fédération des principaux d'écoles du Québec annonce la signature d'un nouveau contrat de deux ans, jusqu'à la fin de 1977, avec le ministère de l'Education et la Fédération des commissions scolaires catholiques.

A la suite de pourparlers qui ont duré 12 mois, déclare le président de la Fédération des principaux, M. Gil Robert, la nouvelle entente sur les salaires et les conditions de travail accorde une augmentation de traitement de l'ordre de 47.7% en deux ans, y inclus le réaménagement de 19.4% des échelles de 1974-75. Pour 76-77, les salaires des principaux s'échelonneront de $16,850 à $29,600 à l'élémentaire et de $17,550 à $34,545 au secondaire.

Université du Québec à Montréal

FAMILLE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES

L'Université du Québec à Montréal offre les deux programmes suivants en économique au niveau du 1er cycle:

A) BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ EN ÉCONOMIQUE

Objectifs: Donner des connaissances de base rendant l'étudiant apte à exercer une profession sur le marché du travail ou l'orientant vers les études du 2ième cycle.

Normes d'admission: Diplôme d'études collégiales ou l'équivalent Math 103 et 307.
Cependant, les candidats, âgés d'au moins vingt-trois ans, possédant des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection

B) CERTIFICAT EN ÉCONOMIQUE

Objectifs: Spécialement adapté aux adultes aidant à mieux comprendre les interactions du système économique.

Normes d'admission: Diplôme d'études collégiales ou l'équivalent. Cependant, les candidats, âgés d'au moins vingt-trois ans, possédant des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection concerné.

DEMANDE D'ADMISSION: Par écrit ou en personne avant le 1er juillet 1976 pour la session débutant en septembre 1976;
Bureau du Registraire
Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
1187, rue Bleury, local 2930
Case postale 8888, Succursale "A"
Montréal, P.Q. H3C 3P8

RENSEIGNEMENTS: Pour plus de renseignements, adressez-vous au Directeur du programme:

1193, rue Carré Philippe
local 3200
Montréal, P.Q., H3C 3P8
Tél.: 282-6952

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'Université du Québec à Montréal est l'une des unités constituantes du réseau de l'Université du Québec

Université du Québec à Montréal

FAMILLE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES

SAVIEZ-VOUS QUE L'UQAM OFFRE UN NOUVEAU CHEMINEMENT DANS SON PROGRAMME DE BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ EN ADMINISTRATION. LE CHEMINEMENT D: GESTION DU PERSONNEL ET RELATIONS DU TRAVAIL?

Programme:

Pour l'automne 1976, le programme est offert aux étudiants à temps partiel et aux personnes déjà sur le marché du travail. Le programme comprend 30 cours de 3 crédits.

Normes d'admission:

Diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent. Toutefois, le candidat âgé d'au moins 23 ans et possédant des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peut être admis sur recommendation du comité de sélection concerné.

Demande d'admission au programme:

Par écrit ou en personne avant le 1er juillet 1976 pour la session débutant en septembre 1976.

Bureau du Registraire
Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
1187, rue Bleury, local 2930
Case postale 8888, Succursale "A"
Montréal, P.Q., H3C 2P8

Renseignements:
Pour plus de renseignements, s'adresser au secrétariat du module, à 282-6953.

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'Université du Québec à Montréal est l'une des unités constituantes du réseau de l'Université du Québec

Vers une loi spéciale?

Les infirmières en grève vont défier les injonctions!

par Louis Fournier

Tout indique que les quelque 5,500 infirmières en grève dans une trentaine d'hôpitaux du Québec — dont 25 à Montréal —, depuis une semaine, vont défier les injonctions ordonnant le retour au travail qui ont commencé à s'abattre sur elles.

Les trois premières injonctions émises hier contre les infirmières de l'hôpital Saint-Michel, à Montréal, et des hôpitaux de Saint-Hyacinthe et Saint-Eustache n'ont pas été respectées, ainsi qu'en ont décidé les syndiquées en assemblée générale.

"Si c'est une loi spéciale qu'elles veulent, elles l'auront", a lancé un porte-parole du comité patronal de négociations.

"La partie patronale ne veut plus négocier", rétorque Mme Ginette Gosselin, la présidente de la **Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ)**, née d'un retrait de la CSN au printemps et qui négocie hors du Front commun.

Réunis en assemblées générales mercredi, les membres de la Fédération ont rejeté les dernières offres gouvernementales et opté pour la poursuite du débrayage. Les deux points majeurs d'accrochage restent la mobilité et la rotation excessive dans les horaires de travail. Selon, Mme Gosselin, ces deux points sont directement reliés à la qualité et à la quantité des soins dispensés aux malades, ce que confirment la plupart des médecins interrogés à ce sujet.

"Nous avons accepté sans les contester les offres salariales du gouvernement, ajoute le négociateur syndical, Me Serge Brault. Pourquoi alors accepter de détériorer nos conditions de travail?".

Les négociations sont au point mort depuis mercredi et la partie patronale refuse toute nouvelle rencontre, qualifiant ses offres de "plus que finales".

La résistance des infirmières, qui maintiennent leurs piquets de grève devant les grands hôpitaux francophones de Montréal, permet aux employés généraux de ces établissements, mécontents de l'entente conclue par le Front commun, de poursuivre leur débrayage en respectant les piquets des infirmières. Toutefois, de l'aveu même des dirigeants syndicaux des infirmières, les piquets sont loin d'être respectés partout.

Pourtant, à l'hôpital Saint-Michel dans le nord de Montréal, où les infirmières ont décidé hier de défier l'injonction, "la solidarité est totale entre les employés généraux et les infirmières", ont fait savoir des porte-parole des deux groupes, Mme Brigitte Nolet et M. Yvon Saint-Denis. Saint-Michel est l'un de ces noyaux de résistance où les syndiqués ont demandé la démission de Me Jacques Desmarais, le coordonnateur du Front commun pour la CSN.

Quoi qu'il en soit, tout indique que l'entente conclue par le Front commun sera signée sous peu, malgré les tiraillements qu'elle provoque à Montréal. C'est en tout cas l'avis des porte-parole officiels du Front commun, qui n'en veulent pour preuve que le résultat positif de la grande majorité des assemblées générales tenues à ce sujet depuis le début de la semaine.

Entre-temps, quelque 825 techniciennes membres de l'**Alliance professionnelle des paramédicaux (CSN)** sont toujours en grève dans 16 hôpitaux de Montréal et de Québec. Essentiellement, elles réclament que le gouvernement intègre à leur échelle de salaire les montants forfaitaires qu'il leur accorde lors de la 4e année de la convention obtenue par le Front commun.

Cette revendication vise à conserver aux techniciennes la parité de salaire avec les infirmières, ce que n'ont pu obtenir leurs collègues hors du Front commun qui ont accepté une entente creusant une différence de 4% avec les infirmières.

Les hôpitaux touchés par cette grève sont Saint-François d'Assise, Saint-Sacrement et Laval à Québec et, à Montréal, les établissements suivants: Verdun, Notre-Dame, Maisonneuve, Saint-Luc, Sainte-Justine, Sainte-Jeanne d'Arc, Charles Lemoyne, Hôtel-Dieu, Jacques Viger, Fleury, Bellechasse, Sacré-Coeur et Haut-Richelieu.

Abolition de la peine de mort

Les policiers et gardiens de prison réagissent...

(Le JOUR) — La victoire importante des abolitionnistes de la peine de mort, lors du vote en deuxième lecture aux Communes mardi, a provoqué un regain de combativité dans le milieu des gardiens de prison et des policiers qui sont en train de former un véritable Front commun pour le rétablissement de la peine capitale.

En assemblée générale mercredi soir, le personnel de sécurité des pénitenciers fédéraux du Québec a donné à son exécutif syndical le mandat de rallier toutes les forces avant de planifier des moyens d'action pour amener le gouvernement à freiner ultimement ce mouvement d'abolition de la peine de mort.

Dans une atmosphère surchauffée, où plusieurs intervenants prônaient la grève immédiate eu réaction au vote des députés, les gardiens des prisons fédérales au Québec se sont entendus pour trouver des moyens de pression qui auront un véritable impact.

Dans plusieurs autres villes canadiennes, ces derniers jours, des associations de gardiens de prison tenaient également des assemblées exploratoires pour déterminer les gestes à poser face à l'abolition de la peine de mort. Il va sans dire que l'unanimité se fait contre le rejet de ce châtiment et que l'on désire que toute protestation soit d'envergure nationale.

Dans un premier temps, l'exécutif du syndicat des gardiens de prison du Québec tentera de rallier à leur lutte les différents corps policiers de la province. Une réunion avait lieu, hier, entre les mandataires des gardiens et les dirigeants de l'Alliance de la Fonction publique pour discuter de ce ralliement avec les policiers.

M. Jean-Guy Chalut, vice-président de l'Alliance, n'a pas caché son accord avec la détermination des gardiens de prison dans cette lutte pour rétablir la peine de mort que les députés fédéraux sont en train d'abolir définitivement.

Un premier geste a été posé, mercredi à Ottawa, lorsque les gardiens de prisons fédérales ont réclamé la démission du Solliciteur général Warren Allmand parce que ce dernier a voté en faveur de l'abolition de la peine de mort. M. Paul Caouette, porte-parole des 8,000 employés fédéraux, a affirmé que M. Allmand ne peut plus représenter les gardiens de prisons et les corps policiers puisqu'il a voté à l'encontre des désirs de ses employés.

Par ailleurs, une seule voix, dans ce concert unanime de protestations, a détonné. Le chef de police de Timmins, en Ontario, M. Marcel Perrault, a révélé qu'il avait voté contre une résolution des chefs de police réclamant le maintien de la peine de mort parce qu'il favorisait "de meilleures solutions".

Achetons et vendons Livres usagés

CARON LIBRAIRE

251 Ste-Catherine E.

SCRIBEC

45 est, rue Jarry, Montréal

387-2486

Secrétariat
Impression

Dactylographie

Photocopie Xerox

1-4.....11c
5-15..... 8c
16-25..... 7c
copies du même original
26-35..... 6c
36-55..... 5c
56-90..... 4c

Format légal et papier couleur: supplément
Réduction à partir de 14" x 18"

Impression offset

Copies	8½ x 11'	8½ x 14"
100	3.75	4.05
200	5.00	5.60
300	6.25	7.15
400	7.35	8.55
500	8.45	9.95
1000	12.85	15.85
5000	53.85	68.85

ACCUEILLONS LA REINE COMME IL SE DOIT

T-SHIRTS L'HUMOUR ROYAL
C.P. 145
St-Michel
Montréal

petit ☐
moyen ☐
grand ☐
extra grand ☐



$3.50 + taxe

Blanc - Bleu - Jaune - Vert

Commandez rapidement, il ne nous reste plus que un mois

AFFICHONS NOS CONVICTIONS!

Bleu, blanc, rouge, noir

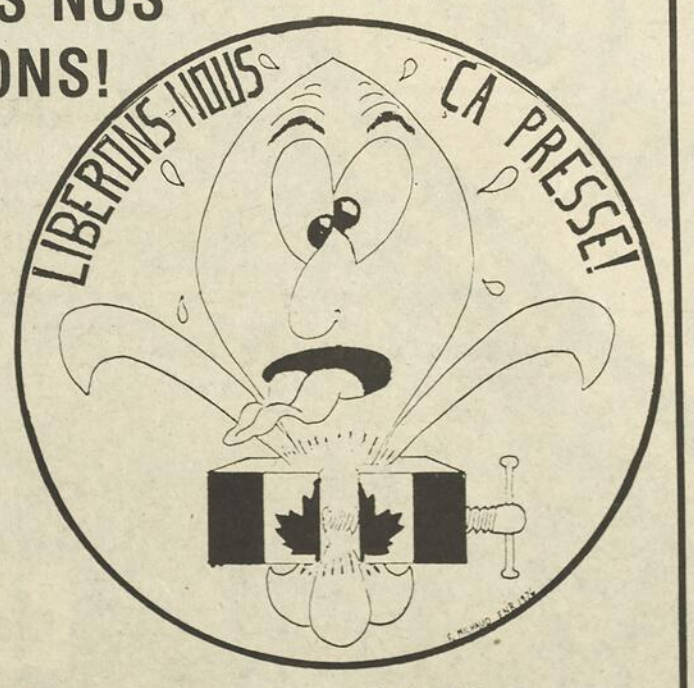
Chandails coton: $4.49 - 0.50

(taxe & expé.)

☐ Extra-p.
☐ P.
☐ M.
☐ G.
☐ Extra-g.

Les Editions de l'Etau,

197 Martigny,
Neufchatel,
Québec.



Grandeur réelle: 8"

des offres justes et raisonnables aux professionnels du gouvernement

LES SALAIRES

Pourcentage minimum d'augmentation:

au 1er juillet 75: 28.84 o/o (soit 26.5 sur le minimum de l'échelle de traitement et la différence étant versée en forfaitaire)
au 1er juillet 76: 8 o/o
au 1er juillet 77: 6 o/o

(Soit un salaire annuel minimum de $10,621.00 au 1/7/75 à un maximum de $29,637.00 au 1/7/77)*
* Plus indexation.

DE NOMBREUX AVANTAGES

- Temps supplémentaire rémunéré dès la première heure après la journée régulière de sept (7) heures.
- quatre (4) semaines de vacances après un an de service continu.
- treize (13) jours fériés garantis.
- assurance-vie, assurance-salaire, assurance-maladie, régimes de retraite et de congés de maladie.
- pleine sécurité d'emploi après la permanence.

EXEMPLES DE TRAITEMENTS PROPOSES POUR UNE SEMAINE DE TRAVAIL DE 35 HEURES

UN INGENIEUR DE CLASSE I, au 3ème échelon, gagnait selon l'ancienne convention collective au 30 juin 1975, $18,112.00 (sans compter l'indexation en ajustement du coût de la vie). Les nouvelles échelles de traitement offertes par le gouvernement indiquent que le salaire de ce professionnel serait de $23,045.00 depuis le 1er juillet 1975 et que s'il a obtenu ses avancements d'échelons, son salaire serait de $25,760.00 le 1er juillet 1976 et de $28,261.00 au 1er juillet 1977.

1,856 professionnels dont 618 ingénieurs à l'emploi du gouvernement se verront appliquer une échelle dont le maximum atteindra:

au 1er juillet 1975: $25,500.00
au 1er juillet 1976: $27,594.00
au 1er juillet 1977: $29,250.00

UN AGENT DE LA GESTION FINANCIERE possédant cinq (5) ans d'expérience, gagnait selon l'ancienne convention collective au 30 juin 1975, $12,622.00 (sans compter l'indexation en ajustement du coût de la vie). Depuis le 1er juillet 1975, il gagnerait $16,343.00 et s'il obtient ses avancements d'échelons, son salaire serait de $18,384.00 le 1er juillet 1976 et de $20,300.00 au 1er juillet 1977.

2,553 professionnels dont 919 agents de la gestion financière se verront appliquer une échelle dont le maximum atteindra:

au 1er juillet 1975: $24,712.00
au 1er juillet 1976: $26,689.00
au 1er juillet 1977: $28,290.00

Gouvernement du Québec
Ministère de la fonction publique

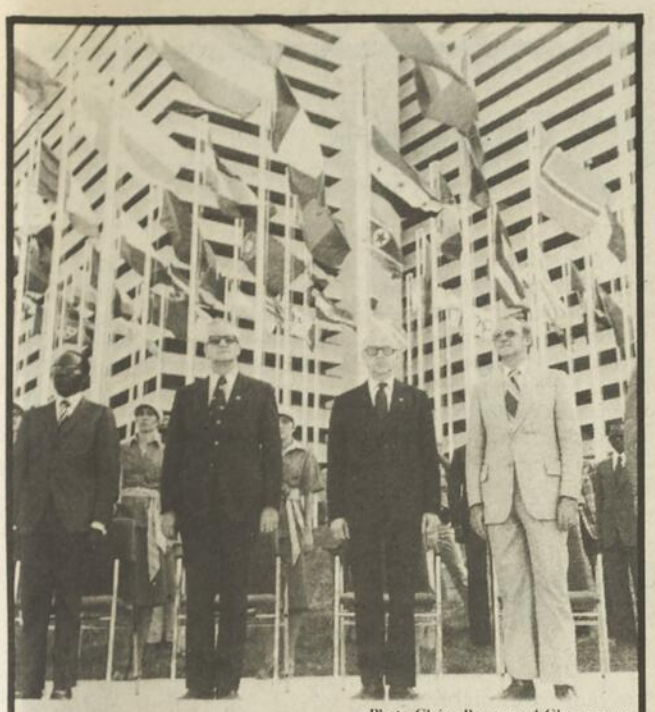


Photo Claire Beaugrand-Champagne

La remise du Village olympique

Mercredi après-midi, la Régie des installations olympiques a remis au COJO le Village olympique au cours d'une cérémonie mondaine qui se tenait au Village même. Parmi les invités d'honneur, on pouvait remarquer le ministre de la Santé et du Bien-être, Marc Lalonde, le ministre responsable de la RIO Victor Goldbloom, (sur notre photo, de gauche à droite) le président de la république du Sénégal Leopold Sedar Senghor, le président des Jeux Roger Rousseau, le maire Drapeau et le ministre du Haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports Paul Phaneuf.

Éducation: Bienvenue ne freinera pas l'expansion du secteur privé

par François Demers

Le nouveau ministre de l'Education Jean Bienvenue n'a définitivement pas l'intention de freiner l'expansion du secteur de l'enseignement privé en limitant l'accès de ce réseau au financement public.

C'est du moins ce qui ressort des discussions qui ont eu lieu cette semaine entre M. Bienvenue et le député péquiste Marcel Léger lors de l'étude en commission parlementaire des crédits du ministère de l'Education.

Par exemple, le gel de la croissance des budgets de l'enseignement public, décrété cette année par l'administration libérale, n'affectera le secteur privé que l'an prochain. En effet, les subventions aux 211 écoles privées sont calculées sur la base du financement moyen du secteur public au cours de l'année précédente.

Me Bienvenue n'a pas l'intention d'intervenir dans ce processus de telle sorte que le gel qui affecte le secteur public dès cette année frappe aussi le secteur public. Un comité étudie présentement l'ensemble des règles de financement du secteur privé et le ministre attend son rapport pour décembre prochain...

Le coût moyen

Par ailleurs, le nouveau ministre a déposé des documents qui semblent contredire l'une des principales critiques à l'endroit de l'actuel mode de financement des écoles privées: l'injustice qui consiste à comparer le coût moyen per capita des deux réseaux d'enseignement.

Selon cette critique, le coût moyen dans le privé ne tient pas compte du fait que la majorité des étudiants de niveaux secondaire et collégial du secteur privé reçoivent l'enseignement dit "général", le moins dispendieux. Tandis que dans le secteur public, un grand nombre d'élèves suivent les cours dits "professionnels" dont les coûts sont nettement plus élevés parce qu'ils nécessitent plus de travail en petits groupes ainsi que diverses installations techniques, comme des laboratoires, etc...

Or les documents de M. Bienvenue affirment que ce type de comparaison ne se fait plus depuis trois ans. Depuis l'année scolaire 1973-74, indiquent ces tableaux, le



Jean Bienvenue

ministère compare des coûts moyens qui tiennent compte des différences entre l'enseignement général et professionnel.

Un autre tableau déposé par le ministre révèle par ailleurs l'ampleur de la croissance du secteur privé en même temps que son caractère "élitique".

Par exemple, le nombre d'élèves du secondaire privé en 1971-72 était de 32,576; en 1976-77, les prévisions le situent à 68,438, soit plus du double.

Le député péquiste Marcel Léger a d'ailleurs souligné, après lecture de ce tableau, que le taux de croissance sur une période de 5 ou 6 ans semble être du double dans tous les secteurs.

Un nouveau climat

Par ailleurs, le tableau indique la concentration des activités des écoles privées dans le domaine de l'enseignement général, celui le plus susceptible de cours magistraux traditionnels, celui qui nécessite moins d'infrastructures pédagogiques, celui qui conduit à l'université...

Un exemple: au secondaire général, les effectifs du secteur privé étaient en 1972-73 de 37,380; en 1976-77, ils seront de 65,187. Pendant ce temps, les effectifs au secondaire professionnel sont passés de 2,567 à 3,251.

Face à ce déséquilibre croissant en faveur du secteur privé au moment où la dénatalité frappe durement le secteur public, le nouveau ministre de l'Education se contente de souligner que ce qui s'est passé cette année dans le secteur de l'éducation n'aura certainement pas eu pour effet de freiner "le mouvement d'enthousiasme vers le secteur privé".

Pour ajouter ensuite qu'il souhaite que "le nouveau climat" issu des résultats de la négociation collective saura, lui, renverser la vapeur...

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

B. Sc. (ORTHOPEDAGOGIE) POUR ENSEIGNANTS EN EXERCICE DE LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE LE ROYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE LANAUDIERE DE LA COMMISSION SCOLAIRE LE GARDEUR

Programme de quatre-vingt-dix (90 crédits (possibilités d'équivalences jusqu'à quarante-cinq (45) crédits) menant au B.Sc. (orthopédagogie) et débouchant sur une **autorisation légale d'enseigner.**

Les enseignants suivent les cours dans leur commission scolaire (écoles-réseaux).

CONDITIONS D'ADMISSION:
- Etre un enseignant en exercice dans le secteur de l'enfance exceptionnelle;
- Pour information, composez **343-7622 (de 15h. à 17h. seulement).**

RÉGIME PÉDAGOGIQUE:
- Temps partiel de septembre à juin;
- Sessions d'été, à compter de l'année académique 1977-78.

MODALITÉS D'ADMISSION:
- Les demandes d'admission devront parvenir avant le **15 juillet 1976**, à:

Monsieur Michel Millette
Adjoint aux admissions
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
C.P. 6203 - Succursale A
Montréal. Qué. - H3C 3T3

Une carte d'affaires dans Le Jour
est un service rendu au lecteur
qui recherche la confiance et la compétence

Communiquer avec

LISETTE LAPOINTE MASSICOTTE
331-8961

L'ARTISANERIE ENR.

LAINE
POTERIE
SCULPTURE
BIJOUX ARTISANALS
ENCADREMENTS
PEINTURE - ACCESSOIRES
MACRAME - ACCESSOIRES
TAPISSERIE * PETITS POINTS
FLEURS SÉCHÉES
BIBELOTS POUR CADEAUX

5955, boul. Payer, Saint-Hubert 678-5422

VIENS FAIRE UN TOUR CHEZ-NOUS

Québecamp
RAWDON-QUÉBEC
Tél: (1) 834-3113
CAMPING ÉTÉ-HIVER
LA BASE DE PLEIN AIR PAR EXCELLENCE

"SEXSHOP"
NATIONAL SEXE BOUTIQUE

723 est, Mont-Royal	522-6969
4591A Papineau	521-0193
2127 Bleury	843-6928
3129 Masson	722-1775

MONTREAL

CLAUDE BERTHIAUME D.D.
DENTUROLOGISTE
(SUR RENDEZ-VOUS)

6305, SAINT-DENIS MONTRÉAL 276-7228
410, Cr. DE BERNIÈRES DUVERNAY 669-5477

Michel Brisson
Avocat

326 ouest, rue Saint-Paul
Montréal 285-1642

JACQUES ANCTIL
AVOCAT
(sur rendez-vous)
BEACONSFIELD (514) 695-7197

MAURICE CRÉPEAU
NOTAIRE
175, 10e avenue
FERME NEUVE (819) 587-3217

Des dissidents, selon l'UPA

Les camions de pitoune quittent les abords du Parlement...

(PC-LE JOUR) — La centaine de camions chargés de billes de bois qui ont entouré le Parlement, durant deux jours, ont quitté les lieux, hier, à la suite d'une "rencontre concluante" mercredi soir avec le premier ministre Bourassa, a déclaré M. Yvon Racine, président de l'Association des propriétaires de boisés privés du Québec.

M. Bourassa aurait promis, selon M. Racine, de "faire une place" aux propriétaires dans le système de mise en marché du bois s'ils n'arrivent pas à s'entendre, au cours d'une rencontre prévue pour mardi prochain, avec la Fédération des producteurs de bois du Québec, affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA), qui règlemente cette mise en marché.

Toutefois, selon le président de la Fédération, M. Jules Carpentier de Cap-Rouge — qui qualifie les manifestants de "petit groupe de dissidents" —, M. Bourassa n'a pas pu faire une telle promesse, qui viendrait à l'encontre du respect de la loi, "pour accorder des faveurs à un groupe privilégié au détriment de l'ensemble des producteurs de bois".

M. Carpentier précise que les ministres des Terres et Forêts et de l'Agriculture, MM. Normand Toupin et Kevin Drummond, ont toujours été d'accord avec la politique actuelle et que le premier ministre ne peut dire le contraire, à moins de vouloir satisfaire quelques "backbenchers" libéraux qui soutiennent les dissidents, comme les députés Prudent Carpentier de Laviolette, Denis Sylvain de Beauce-Nord et Pierre Mercier de Bellechasse.

A ce sujet, la Fédération des producteurs de bois a décidé d'entamer des poursuites judiciaires "afin de forcer à s'expliquer ceux qui ont incité les dissidents à déroger à la loi". Selon M. Carpentier, "certains députés seraient ainsi invités à justifier leur conduite".

Selon le porte-parole des dissidents, M. Yvon Racine, "le gouvernement va nous donner la permission de décharger notre bois où nous voulons". Or, les permis de décharger ne sont émis que par l'Office des producteurs de bois, un plan conjoint de la Fédération de l'UPA qui groupe quelque 50,000 membres. Sans ce permis, les dissidents sont passibles d'une amende de $2 par corde de bois illégalement déchargée.

Les manifestants, qui avaient allumé des feux de billots devant le Parlement, étaient venus dans une centaine de camions chargés de "pitounes" et représentant une charge de 2,000 cordes de bois de quatre pieds. Les agents de la Sûreté du Québec, n'ont pas eu à intervenir.

bref justice

Me Sainte-Marie plaide non-coupable

L'avocat Jean-Paul Sainte-Marie, radie à vie du Barreau récemment, a plaidé non-coupable, devant le juge Paul Bélanger mercredi, à l'accusation de vol de $115,000. Il a choisi un procès devant jury, et son enquête préliminaire s'instruira le 12 août. Cette accusation a trait à une transaction impliquant la compagnie Distributions Eclair. Me Sainte-Marie, qui fût radié pour cette affaire, aurait gardé pour lui une somme qui lui avait été confiée en fidéicommis.

Négligence criminelle de Standard Electric

Le coroner Vincent Drouin a rendu un verdict de négligence criminelle contre la compagnie Standard Electric qu'il tient responsable de la mort de l'un de ses employés, Roger Kelly, apprenti électricien. La compagnie avait fourni une ceinture de sécurité "inadéquate" au jeune Kelly, a conclu le coroner Drouin.

Claude Dubois et le parjure

Claude Dubois, le "cerveau" du célèbre gang de Saint-Henri, a comparu mercredi en correctionnelle pour répondre à deux accusations de parjure commis lors de son long interrogatoire devant les commissaires de la CECO. Toutefois, à la requête de Me Sidney Leithman, le procureur de Dubois, le juge a reporté au premier août cette procédure. On se rappelle qu'à la suite de son témoignage-marathon, les juges de la CECO avaient décidé de faire parvenir ce témoignage au bureau du ministre de la Justice pour un examen attentif. Il devait en résulter deux accusations de parjure qui peuvent valoir à Claude Dubois 28 ans de prison.

Paul-Emile Giguère libéré

L'ancien vice-président de la SAQ et actuel responsable de la commercialisation à Loto-Québec, Paul-Emile Giguère, a été libéré, par le juge Michel Duhaime au Palais de Justice de Saint-Hyacinthe, d'une accusation d'extorsion auprès d'un concessionnaire de Loto-Québec. Le juge Duhaime a considéré la preuve insuffisante. Dans la plainte portée par la SQ, on stipulait que M. Giguère avait forcé Roger Loiselle a lui acheter des pièces de monnaie olympique pour pouvoir garder son contrat avec Loto-Québec. Le témoin Loiselle a déclaré au juge qu'en réalité il s'était imaginé avoir été menacé par l'accusé...

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCL-76-19179
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 20 juillet 1976

DÉBOISEMENT DE L'EMPRISE D'UNE DES LIGNES DE TRANSPORT D'ÉNERGIE À 735 kV ABITIBI - LA VÉRENDRYE SECTION 49e PARALLÈLE - LA VÉRENDRYE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE DE $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction des contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La soumission doit être accompagnée, au choix du soumissionnaire, d'une des garanties suivantes:

a) un chèque de garantie de soumission au montant de DEUX CENT MILLE DOLLARS ($200,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition,

OU

b) un bon de garantie de soumission d'un montant de DEUX CENT MILLE DOLLARS ($200,000) et une convention relative à l'émission d'un bon de garantie d'exécution de contrat et d'un bon de garantie de paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux, tous deux préparés sur les formules fournies avec le document d'appel d'offres et émis par une des compagnies, choisie par le soumissionnaire, parmi celles apparaissant sur la liste des compagnies, incluse au document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Direction des contrats de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Aux abonnés de l'Hydro-Québec

La grève que subit actuellement l'Hydro-Québec amène certaines perturbations dans le service habituellement offert aux abonnés.

L'Hydro-Québec prie les abonnés de comprendre la situation difficile dans laquelle elle se trouve. Elle les assure qu'elle fait tout ce qui est possible pour en minimiser les effets.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PCL.60053.F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 20 juillet 1976
Chapais, P.Q.

FOURNITURE, FABRICATION ET LIVRAISON DE PIEUX TUBULAIRES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de SEPT MILLE DOLLARS ($7,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PCL.60056.F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal

Mardi le 13 juillet 1976
Pointe-aux-Trembles

POUR LA FOURNITURE ET LIVRAISON DE PIEUX TUBULAIRES EN ACIER FY-35 EN LONGUEURS DE 40 PIEDS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de DIX MILLE DOLLARS ($10,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Tricofil: Rouleau lance un appel aux 1,300 caisses pop



Pour la première fois depuis qu'il exerce ses fonctions à la tête du Mouvement Desjardins, M. Alfred Rouleau, président de la Fédération des caisses populaires, vient d'inviter personnellement tous les dirigeants des 1,300 caisses affiliées à contribuer financièrement à un projet bien précis: l'entreprise autogérée Tricofil de Saint-Jérôme.

Tricofil doit compléter l'achat de son usine d'ici le 15 juillet et a bon espoir de recueillir d'ici là les $400,000 dont elle a besoin pour ce faire. Un peu plus de $100,000 ont été amassés à ce jour.

Dans une lettre adressée aux dirigeants des 1,300 caisses pop, M. Rouleau souligne que "l'expérience apparaît audacieuse mais néanmoins nécessaire dans une société en pleine mutation". Selon le président, il y a un grand espoir que les ouvriers de Tricofil pourront, par une réussite, "redonner à notre société le sens du travail créateur et montrer la valeur de la démocratisation de l'entreprise, objectifs qui rejoignent d'ailleurs ceux de tous les coopérateurs québécois".

M. Rouleau estime enfin que si cette nouvelle initiative implique un risque, il n'en demeure pas moins très bien mesuré.

Par ailleurs, le Conseil de la Coopération du Québec et le Mouvement national des Québécois ont lancé des appels dans le même sens.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-76-19143
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal

le mardi 13 juillet 1976

Poste Bourget
Comté de Lévis

FOURNITURE DE
SIX (6) PARAFOUDRES
192 kV

Toutesl es conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE DE $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction des contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La soumission doit être accompagnée, au choix du soumissionnaire, d'une des garanties suivantes:

a) un chèque de garantie de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition,

OU

b) un bon de garantie de soumission d'un montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000.) et une convention relative à l'émission d'un bon de garantie d'exécution de contrat, tous deux préparés sur les formules fournies avec le document d'appel d'offres et émis par une des compagnies, choisie par le soumissionnaire, parmi celles apparaissant sur la liste des compagnies, incluse au document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Direction des contrats de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Une bonne isolation permet de se chauffer à un coût inférieur

Comment se chauffer efficacement et économiser par surcroît? Avant tout, il convient d'assurer une bonne isolation thermique des surfaces exposées de sa maison.

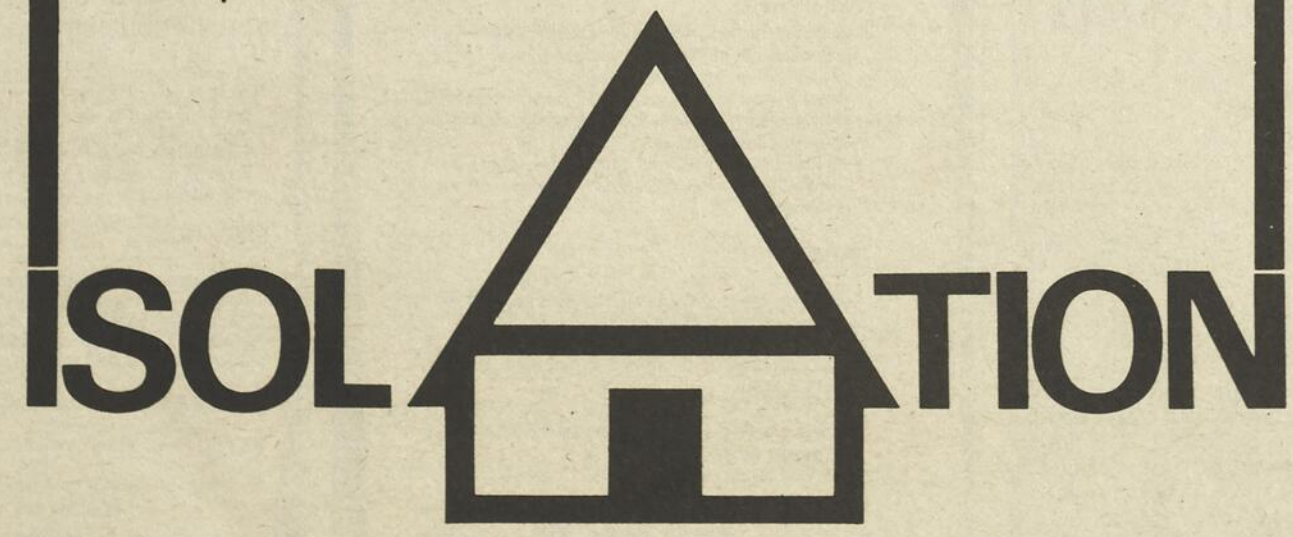
En optant pour cette solution, vous éviterez qu'une partie de la chaleur s'échappe à l'extérieur.

Ainsi, votre système de chauffage consommera moins d'énergie et vous procurera toute la chaleur voulue, à un coût inférieur. Rappelez-vous que l'isolation thermique est la condition essentielle d'un usage judicieux de l'énergie.

Afin de mieux vous renseigner sur ce sujet, nous vous proposons la brochure intitulée **L'Hydro-Québec vous explique l'isolation thermique.**

Vous pouvez vous la procurer à nos bureaux du Service de la clientèle.

Hydro-Québec



Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMR.60345.F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 20 juillet 1976
Montréal, P.Q.

POUR LA FOURNITURE
D'UN CAMION
(CHASSIS ET CABINE)
PBV - 34000 LB

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMR. 60352.F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal

Mardi, le 20 juillet 1976
Divers endroits dans
la Province de Québec.

POUR LA FOURNITURE
DE CAMIONS
FOURGONNETTES,
TYPES VITRE
(pbv - 5400 LB)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS $4,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

monde

La rencontre Vorster-Kissinger

Chacun reste sur ses positions

(D'après AFP et AP) — Les entretiens que le premier ministre sud-africain John Vorster et le chef de la diplomatie américaine Henry Kissinger ont eu pendant deux jours dans la forêt bavaroise sur la situation en Afrique australe n'ont donné que de maigres résultats. Si M. Vorster, avocat de l'apartheid, a tenu à qualifier les entretiens de "très fructueux", M. Kissinger a indiqué que les Etats-Unis n'entendent pas modifier leur point de vue sur les problèmes de l'Afrique australe (Rhodésie, Namibie, Afrique du Sud). M. Kissinger aurait même été amené à employer un ton pressant, voire énergique.

Finalement, il a été entendu que les deux hommes resteraient en contact et poursuivraient ultérieurement leurs "échanges d'informations". Sans fixer de date pour une prochaine rencontre. Aucun communiqué n'a été publié.

Pour M. Kissinger, il est nécessaire de parvenir à un règlement négocié du problème rhodésien basé sur l'accession au pouvoir de la majorité noire et des garanties tangibles à la minorité blanche. Selon les observateurs, M. Kissinger a pressé, avec insistance M. Vorster d'user de son influence sur le régime de M. Ian Smith, mais sans succès. Selon les mêmes sources, M. Vorster se serait montré plus souple sur la question namibienne en indiquant que Prétoria ne s'oppose pas à une solution constitutionnelle dans ce territoire.

En ce qui concerne la situation en Afrique du Sud elle-même, il paraît peu probable que les Etats-Unis envisagent sérieusement des sanctions ou un boycottage. Sans doute leurs vastes intérêts économiques les retiennent-ils.

L'URSS, par contre, a lancé dans une "déclaration autorisée" diffusée par l'agence Tass, un appel au boycottage international de la République d'Afrique du Sud jusqu'à ce qu'elle applique les résolutions de l'ONU et de l'O.U.A., qui exigent l'abolition de l'apartheid.

Alerte au Transvaal

La situation reste tendue et explosive en Afrique du Sud où la police est en état d'alerte, notamment dans la riche région du Transvaal où des incidents sporadiques continuent à se produire. Si la situation est calme à Johannesbourg, elle est menacante à 100 km au nord dans la ville minière de Witbank où des tracts ont appelé 39,000 ouvriers noirs de la région à observer une grève de 24 heures. On signale çà et là une église incendiée, un autocar et un entrepôt endommagés. Dans un bilan dressé jeudi au parlement, le ministre des Affaires bantoues a signalé que "Les derniers incidents avaient fait plus de 140 morts et 1150 blessés".



(téléphoto AP)

Le premier ministre sud-africain, M. Vorster, à ses entretiens de Bordermais avec M. Kissinger: rester sur ses positions... pour gagner du temps?

L'OUA condamne l'Afrique du Sud

PORT LOUIS, (AFP) — L'Afrique du Sud et les récents événements sanglants de Soweto ont été condamnés par les pays africains dès l'ouverture du 27e conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine, (O.U.A.) hier à l'Ile Maurice.

Modérés ou durs, les délégués africains ont exprimé à la fois leur indignation, par une minute de silence observée à l'ouverture du conseil, et leur détermination de mettre fin à l'existence des "régimes racistes" d'Afrique australe.

La France a elle aussi été mise en accusation, à la fois pour la vente de centrales nucléaires à Prétoria et sa politique concernant Mayotte.

"Nous nous réunissons au moment où les derniers nuages du colonialisme assombrissent l'horizon africain", a déclaré dans son allocution d'ouverture Seewoosagur Ramgoolam, premier ministre de l'Ile Maurice, en soulignant que "nos frères de Namibie, du Zimbabwe (Rhodésie) et d'Azanie (Afrique du Sud) attendent beaucoup de cette conférence".

Ces propos ont d'ailleurs été repris par tous les ministres des Affaires étrangères qui ont répondu à sir Seewoosagur.

carrières

ANESTHÉSISTE

Demandé immédiatement pour un hôpital général de 100 lits avec un personnel médical de 8, y compris 2 chirurgiens généraux, pour Tracadie, N.-B. petite ville ayant un climat maritime idéal.

Le candidat doit être qualifié en anesthésie et être éligible pour enregistrement avec le Conseil Médical du N.-B.

Faire application à:

Directeur général
Hôtel-Dieu de St-Joseph
Case postale 700
Tracadie, N.B.
E0C 2B0

THÉÂTRE-ACTION

Un organisme provincial de développement théâtral

recherche un(e)

ANIMATEUR(TRICE) PROVINCIAL(E)

Fonctions:
—Avec la collaboration de la coordonnatrice concevoir et mettre en place des programmes de théâtre et animation théâtrale
—Voyager à travers la province, conférer et aider les organismes, animateurs locaux et groupes qui émergent
—maintenir les relations entre les troupes de théâtre des écoles secondaires et des centres culturels

Exigences:
—Connaissance approfondie du théâtre
—Expérience de travail avec groupes populaires
—Affinité pour la jeunesse
—aptitudes pour le travail d'équipe
—La connaissance des milieux franco-ontariens est un atout

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ***avant le 10 juillet 76' à:***

THÉÂTRE-ACTION
Casier postal 358
Station A
Ottawa
K1N 6A0

COMMISSION SCOLAIRE LA JEUNE LORETTE

DIRECTEUR ADJOINT D'ÉCOLE

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
Le directeur adjoint assiste le directeur et assume la responsabilité d'un ou de plusieurs secteurs d'activités de l'école. A l'occasion, il est appelé à remplacer le directeur dans un partie ou l'ensemble de ses fonctions.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉS:
—Autorisation personnelle permanente d'enseigner.
—Minimum de 16 années de scolarité avec un diplôme universitaire, de préférence en sciences de l'administration, en sciences de l'éducation ou dans une des disciplines de l'enseignement.
—Une expérience pertinente dans le secteur de l'éducation sera particulièrement considérée.

CONDITION DE TRAVAIL:
Salaire et bénéfices marginaux selon la politique administrative et salariale.

LIEU DE TRAVAIL:
École Monseigneur Dumas (plus de 600 élèves), 10, rue Lacroix Neufchâtel.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant le numéro du concours sur l'enveloppe, avant vendredi le 2 juillet 1976 à l'attention confidentielle du directeur du service du personnel:

COMMISSION SCOLAIRE LA JEUNE LORETTE
CONCOURS DAE-1-76-77
184, rue Racine
LORETTEVILLE, QUÉBEC
G2B 1E3

tourbec

recherche un

PRÉPOSÉ À L'INFORMATION

(poste temporaire immédiatement jusqu'à fin de septembre)

DESCRIPTION DU POSTE:

—Fournir aux clients et participants toute l'information pertinente relative aux programmes et services offerts par Tourbec et plus généralement toutes informations susceptibles de les aider à réaliser leurs projets de voyage.
—Enregistrer les différentes opérations de vente, percevoir les argents et effectuer les différents rapports quotidiens relatifs à ces opérations.

EXIGENCES:

—Connaissance du milieu des voyages et du milieu jeunesse.
—Préférablement a déjà voyagé.
—Habileté à la vente et relation avec le public.
—Méthodique et capacité de travail en équipe.
—Connaissance de l'anglais ou autres langues.

SALAIRE:

$7,400. selon la convention collective en vigueur.

Faire parvenir votre curriculum vitae ***avant le 30 juin 76 à:***

Tourbec
a/s Comité de sélection
347 est, rue Saint-Paul
Montréal H2Y 1H3

carrières

VILLE DE MIRABEL

OFFRE D'EMPLOI

SURINTENDANT HYGIÈNE DU MILIEU

La Ville de Mirabel recherche un candidat pour diriger son service d'hygiène du milieu.

FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, il prendra la charge des tâches suivantes:

1) planifier et coordonner le travail des employés affectés à l'hygiène du milieu (égouts, aqueduc, postes de traitement, stations de pompage...);
2) voir à l'entretien et à l'opération des services d'aqueduc et égouts et dans certains cas, au prolongement des dits services;
3) établir les projets prioritaires de son service
4) préparer certains rapports administratifs.

LE CANDIDAT:

1) possèdera une expérience pertinente dans ce domaine ou détiendra un diplôme universitaire en génie;
2) fera preuve de dynamisme et de leadership;
3) possèdera des notions de mécanique et de techniques sanitaires (traitement de l'eau)

TRAITEMENT:

Salaire selon compétence et avantages sociaux intéressants

INSCRIPTION:

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae en spécifiant le salaire désiré, *au plus tard le 16 juillet.*

Hotel de Ville Mirabel
312, rue St-Jacques
Ste-Scholastique, Mirabel
a/s M. Marcel Lorrain, ing.
Directeur Travaux publics

C.L.S.C. BASSE-VILLE

a besoin d'un

ANIMATEUR-ANALYSTE

orienté vers la recherche

FONCTIONS:

—Travailler au niveau de la recherche au sein du programme recherche-communication.
—Être en mesure de monter des dossiers sur des situations et des problèmes particuliers à la Basse-Ville et de fournir des éléments d'analyse permettant de comprendre les causes de l'état actuel de détérioration des conditions de vie.
—Collaborer avec les autres programmes du CLSC, au niveau de la recherche et de l'évaluation des interventions.
—Travailler avec les groupes du milieu, au niveau de la recherche, s'ils en font la demande.

EXIGENCES:

—Expérience de travail en milieu populaire.
—Formation en recherche et expérience pratique de 2 ans.
—Capacité de travail en équipe, de critique et d'auto-critique.
—Connaissance de la Basse-Ville.

SALAIRE:

Selon les échelles de salaire en vigueur dans les établissements de santé et de services sociaux.

Les personnes intéressées à présenter leur candidature doivent faire parvenir leur cirriculum vitae ***avant le 12 juillet 1976 à 17:00 heures à l'adresse suivante:***

Mlle Francine Marquis,
Secrétaire de direction,
C.L.S.C. Basse-Ville
355, Marie de l'Incarnation
Québec

TOI, TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL,

as-tu le goût de venir travailler avec nous, au C.L.S.C. des Prés-Bleus?

Nous couvrons un territoire comprenant onze (11) municipalités, de **ST-FÉLICIEN au LAC-BOUCHETTE:** Le siège social est à St-Félicien; nous aurons un module à **CHAMBORD** et au **LAC-BOUCHETTE;** tu sera rattaché au module de **Chambord.**

Description de tâches:

TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL

—Assurer les services de consultation psycho-sociale auprès des usagers.
—Participer à la mise sur pied et à la réalisation des programmes de prévention (la famille, alcoolisme, toxicomanie, etc.)
—Assurer le service de support et de dépannage.

Exigences:

Diplôme universitaire de 1er cycle en service social.

Rémunération:

Selon les normes du MA.S. et qualifications.

Si tu est intéressé, envoie nous ton ***CURRICULUM VITAE avant le 1er juillet 1976,*** *au:*

C.L.S.C. des Prés-Bleus
a/s directeur général
996, 1ère rue
C.P. 220,
ST-FÉLICIEN, P.Q.

OUVERTURE DE POSTES
CADRES INTERMÉDIAIRES

COORDONNATEUR SANTÉ

Exigences:
diplôme universitaire en nursing, de préférence en nursing communautaire; au moins deux (2) ans d'expérience pertinente en santé et en administration ou gestion du personnel si possible.

COORDONNATEUR SOCIAL et ACTION COMMUNAUTAIRE

Exigences:
T.S.P. ou tout autre diplôme universitaire équivalent et terminal; au moins deux (2) ans d'expérience très pertinente dans le domaine socio-communautaire et en administration ou gestion si possible.

Pour ces deux postes:
Fermeture: 30 juin 1976
Exigences:
capable d'exercer un leadership positif au sein d'une équipe multidisciplinaire. Bilingue.

MÉDECINS (2)

Deux médecins intéressés à travailler en prévention et curatif dans une équipe multidisciplinaire. A salaire. Travail captivant pour un médecin qui aspire à faire de la médecine familiale et communautaire. Milieu sympathique et bilingue.

ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE

Tâches:
favorisé l'auto-développement intégral des personnes et de groupes cibles, etc.

Exigences:
formation en animation et/ou/ sciences humaines de niveau universitaire.

P.S.:
tous ces postes sont à combler le plus tôt possible. En septembre nous aurons besoin
—T.A.S. et T.S.P.
—infirmier(e)s licencié(e)s
—diététicienne ou nutritionniste
—travailleurs et animateurs communautaires

Ces concours sont ouverts aux hommes et femmes

Pour de plus amples renseignements, téléphoner à charge renversée à ***(819) 683-3000.***

Pour faire application, demander formules d'application à:

Raymond Carrier,
Directeur général,
C.L.S.C. Fort-Coulonge,
C.P. 430,
Comté de Pontiac, P.Q. J0X 1V0

DÉPARTEMENT DES TECHNIQUES D'AMÉNAGEMENT:

1 professeur
4 heures/semaine
pour la session automne 76
(TOPOMETRIE)

Un curriculum vitae détaillé doit parvenir ***avant 17h00*** *le* ***vendredi 2 juillet 1976*** *au:*

Collège de Rosemont
Bureau des services du personnel
6400, 16ième avenue Rosemont
Montréal
H1X 2S9

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE HEARST

Affilié à l'Université Laurentienne

Le Collège Universitaire de Hearst est présentement à la recherche d'un **professeur de psychologie,** bilingue de préférence. Ce poste doit être rempli pour août 1976.

Tâche:
Enseignement et recherche au niveau universitaire.

Titres requis:
M.A. ou l'équivalent.

Traitement:
À partir de $15,330., selon les titres et l'expérience, plus les avantages sociaux.

Prière d'adresser votre curriculum vitae à:

Raymond Tremblay, directeur
Le Collège Universitaire de Hearst,
C.P. 580,
Hearst, Ontario, P0L 1N0

AVIS

COIFFEURS POUR DAMES DE MONTRÉAL

EXAMINATEURS DEMANDÉS

CONDITIONS

1—Détenir un certificat de Classe "A" depuis 2 ans;
2—Travailler actuellement;
3—Être bilingue;
4—Appartenir à une association d'employés ou d'employeurs;
5—Possédr la citoyenneté canadienne.

ÉCRIRE:

COMMISSION CONJOINTE DES COIFFEURS POUR DAME DE MONTRÉAL

1665 est, rue Rachel, MONTRÉAL P.Q.

monde

La conférence de Ryad

Les frères ennemis réconciliés

RYAD (AFP, Reuter) — Le communiqué publié à l'issue de la conférence des premiers ministres de Syrie, d'Egypte, d'Arabie saoudite et du Koweit, hier soir, annonce que l'accord a été atteint sur la création d'une "commission politico-militaire égypto-syrienne".

Cette commission sera présidée conjointement par les ministres des Affaires étrangères d'Egypte et de Syrie et groupera des experts en matière de questions militaires et de politique étrangère.

Cette commission est destinée a superviser l'application des résolutions de la conférence au sommet de Rabat de 1974 sur le maintien de la solidarité arabe.

Elle définira des principes d'action menant à un règlement juste et permanent de la crise du Proche-Orient, basé sur le retrait israélien des territoires arabes occupés et sur le rétablissement des droits du peuple palestinien.

A propos du Liban, les premiers ministres égyptien et syrien, ont lancé un appel à toutes les parties combattantes pour qu'elles aident la force de maintien de la paix de la Ligue arabe à imposer un cessez-le-feu dans le pays. Ils ont également offert d'aider à organiser une "conférence de réconciliation" entre les diverses factions.

Par ailleurs, l'Egypte et la Syrie ont annoncé leur intention de renouer leurs relations diplomatiques et de rouvrir leurs ambassades au Caire et à Damas.

La mission égyptienne à Damas a été attaquée et partiellement endommagée au début du mois par des manifestants anti-égyptiens. En représailles, Le Caire avait expulsé le personnel de la mission syrienne dans la capitale égyptienne et fermé sa mission à Damas.

ONU

Les USA critiqués pour leur veto contre l'Angola

NATIONS UNIES (AP, AFP) — Le veto opposé par les Etats-Unis à l'admission de l'Angola aux Nations unies mercredi soir a suscité de vives critiques de la part de pays communistes et de pays du tiers-monde.

Les Etats-Unis, qui exerçaient leur droit de veto pour la 15ème fois, ont été les seuls à voter contre la résolution qui recommandait l'admission de l'Angola, comme 145ème membre de l'organisation internationale.

Treize autres pays ont voté pour. La Chine n'a pas pris part au scrutin, déclarant ne pas vouloir fournir à l'Union soviétique de prétexte pour prolonger son "ingérence" en Angola.

M. Albert Sherer Jr, qui remplaçait M. William Scranton, en voyage en Afrique, à la tête de la délégation américaine, a déclaré que les Etats-Unis étaient opposés à l'admission de l'Angola en raison de "la présence continue et l'influence manifeste" de forces cubaines dans l'ancienne colonie portugaise.

"Il n'y a aucune justification à une aussi importante présence armée étrangère dans un pays africain vraiment indépendant", a-t-il dit.

M. Sherer a également déclaré que les Etats-Unis auraient agi différemment si l'Angola avait prêté l'oreille aux conseils de Washington, tendant à ce qu'il diffère sa demande d'admission "jusqu'à un moment plus propice".

L'administration Ford, craignant de fournir à M. Ronald Reagan une nouvelle arme pour sa campagne électorale, en laissant entrer l'Angola à l'ONU alors que des milliers de soldats cubains restent dans le pays, avait fait pression sur le gouvernement de Luanda pour qu'il diffère sa demande d'admission jusqu'après la convention républicaine prévue pour la mi-août. Plusieurs orateurs sont montés à la tribune, après le vote, pour dénoncer le veto américain. M. Salim Salim, délégué tanzanien, qui s'était efforcé d'élaborer un compromis, a déclaré que le comportement des Etats-Unis était "politiquement injuste, légalement indéfendable et malsain moralement". Le représentant guyanais a parlé de "tyrannie de la minorité" et le représentant kényan a taxé les propos de M. Sherer de "fallacieux".

Pas de surprise à Luanda

Le veto opposé par les Etats-Unis à l'entrée de l'Angola aux Nations unies a été accueilli sans surprise, déclarait-on hier dans les milieux proches de la présidence de la République à Luanda.

On estime, dans ces milieux, que l'attitude des Etats-Unis ne changera rien au fait que la R.P.A. sera admise aux Nations unies et l'on fait remarquer que les Etats-Unis, en persistant dans une attitude négative, se trouvent en opposition avec tous les pays européens qui se sont prononcés en faveur de l'admission de la RPA.

Concernant le prétexte invoqué par Washington — la présence de troupes cubaines en Angola — ces milieux se demandent "ce qu'il faut penser dans ces conditions des gouvernements d'Europe occidentale et d'Asie qui abritent des troupes américaines".

Enfin, ces milieux estiment que "de meilleurs rapports" pourront s'établir avec la nouvelle administration américaine dont ils ne doutent pas "qu'elle sera plus respectueuse que l'actuelle du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes".

Portugal

Le suspense sur les élections reste entier

LISBONNE (D'après Reuter) — Bien que le premier ministre Jose Pinheiro de Azevedo ait repris conscience hier soir à la suite de son attaque cardiaque subite de mercredi, sa situation était considérée hier soir comme étant très critique et les médecins se déclaraient incapables de se prononcer avant 48 heures. Le suspense soudain qui s'est abattu sur les élections présidentielles portugaises reste donc entier. Si le premier ministre mourait, celles-ci devraient être retardées de 30 jours, de par la loi constitutionnelle.

Suspense

L'attaque cardiaque subite de l'amiral de Azevedo mercredi, en pleine campagne électorale, a bouleversé le sort des élections présidentielles qui doivent se tenir dimanche.

On craint notamment que l'amiral ne puisse se prononcer avant vendredi sur son maintien dans la course à la présidence, restant ainsi automatiquement dans cette course, cependant que son état de santé précaire n'inciterait pas à voter pour lui. Les observateurs inclinent à dire que cette situation favoriserait le général Eanes, le favori. Celui-ci pourrait alors l'emporter dès le premier "round" des élections, sans devoir affronter son suivant immédiat dans un second tour. Il est possible en effet que ni Otelo de Carvalho ni le communiste Pato ne puissent recueillir assez de voix pour participer au second tour.



L'amiral de Azevedo en campagne (téléphoto AP)

bref monde

Les 42 Libanais admis au Canada

OTTAWA (PC) — Tous et chacun des 42 Libanais qui attendaient à Londres l'autorisation d'émigrer au Canada ont obtenu cette autorisation, a déclaré jeudi à Ottawa un fonctionnaire du ministère de l'Immigration.

Ces Libanais étaient arrivés en Angleterre sans les papiers nécessaires pour entrer dans ce pays et ils ne disposaient pas non plus de ceux qu'il leur aurait fallu pour venir au Canada.

Ils avaient dit que si les autorités britanniques les forçaient à retourner au Liban, ils y seraient tués. Sur les 42, 13 ont de proches parents au Canada.

Un éditorial pour le rêve de l'oncle Ho

SINGAPOUR (Reuter) — Le quotidien officiel nord-vietnamien "Nhan Dan" publie hier un éditorial, dont se fait l'écho Radio Hanoi, pour annoncer par une "déclaration solennelle au monde que le Vietnam est à compter de ce jour un pays complètement unifié et qu'il sera toujours uni".

Cet éditorial est publié dans une édition spéciale du journal destinée à coincider avec la première réunion, de l'Assemblée nationale vietnamienne ou siègeront 249 députés du nord et 243 du sud élus en avril dernier.

"A compter du jour de cette session historique, notre gouvernement sera un gouvernement socialiste unifié avec une direction commune pour l'ensemble du pays..." a ajouté le journal en rappelant que le président Ho Chi Minh avait déclaré que le pays serait un jour unifié. Décidée l'an dernier, cette réunification survient 14 mois après la prise de Saigon par les forces communistes, en avril 1975.

Carter assuré de la victoire

WASHINGTON (AP) — Dix huit jours avant la convention démocrate, M. Jimmy Carter s'est adjugé, jeudi, son 1,505ème mandat de délégué qui, mathématiquement, doit lui permettre d'obtenir au premier tour l'investiture de son parti pour les présidentielles de novembre.

Le chiffre de 1,505 provient du décompte entrepris par les bureaux de l'Associated Press des préférences de vote exprimées par les délégués démocrates.

Après l'adoption de la loi sur les plus-values en France

Fissures dans la majorité giscardienne

(PC-LE JOUR) — Pourparlers et compromis au sein de la majorité présidentielle depuis avril ont finalement permis l'adoption du projet de loi de taxation des plus-values, mercredi, à l'Assemblée nationale française.

Mais c'est au prix de luttes farouches entre les partis composant la majorité, que cette réforme (qui, pour la première fois en France, se propose de taxer les plus-values sur le capital) a été atteinte.

Factions

Selon les observateurs de la scène politique française, après ce débat-marathon de trois semaines à l'Assemblée nationale, les factions entre groupes politiques de la majorité se sont précisées.

Si la loi présentée par M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'Economie et des Finances, a finalement été adoptée, elle laisse ouverte de nombreuses cicatrices qui mettront du temps à guérir, surtout au sein du groupe le plus important numériquement, les gaullistes de l'Union des démocrates pour la République (UDR).

C'est cette formation politique qui s'est le plus révoltée contre cette nouvelle taxation et il a fallu plusieurs supplications du premier ministre Jacques Chirac pour obtenir enfin leur approbation.

Certains estiment que le premier ministre a failli y laisser son poste, se sentant incapable de remplir la fonction de coordonnateur et d'animateur des trois partis de la majorité qui lui avait été confiée par le président Valéry Giscard d'Estaing à la fin de mars.

Le projet de loi adopté par 256 voix contre 197 et 26 abstentions a en fait obtenu dix voix de plus que la majorité absolue de l'Assemblée. Les défections au sein de la majorité absolue ont été les suivantes: 31 UDR sur 174, neuf Républicains indépendants sur 70.

Au cours de ce long débat, le président de la République a été obligé d'intervenir en brandissant la menace que ceux qui s'opposaient à cette nouvelle forme de justice fiscale ne pourraient, lors des prochaines élections législatives de 1978, se prévaloir du titre de réformateur.

En clair, cela voulait dire que les candidats aux élections de 1978 qui se sont opposés à ce texte législatif ne pourront se prévaloir de l'appui présidentiel pour se faire réélire.

Mais de son côté, M. Chirac a déclaré après la mise aux voix du projet de loi, qu'il n'y aurait en définitive aucune sanction de prise contre les "réfractaires".

Opposition

Le Parti socialiste et le Parti communiste, dans leur opposition, ont notamment fait valoir la faiblesse de cette loi qui reste, selon eux, pleine d'échappatoires. A tel point que le Parti communiste l'a nommée "l'impôt qui ne rapporte rien".

Le père Reiser: "Témoigner au nom des prisonniers et des torturés de l'Argentine"

(LE JOUR) — C'est au nom des milliers de morts, des prisonniers politiques et des torturés argentins que Antonio Reiser est venu témoigner à Montréal. Témoigner, et lancer un appel à la solidarité des peuples du monde afin qu'ils se mobilisent pour la défense des droits humains.

Antonio Reiser est prêtre. Mais, dénonçant la répression dans son pays, l'Argentine, il prend soin de se référer en premier lieu à la situation qui affecte "les classes populaires sans défense comme les ouvriers, les paysans, les habitants des bidonvilles". Pour lui, la répression n'est pas dirigée en premier lieu contre l'église. Son combat n'est pas religieux, c'est un combat pour la dignité humaine, contre les persécutions qui assaillent principalement la classe ouvrière argentine et les secteurs de l'église engagée aux côtés de la classe ouvrière.

Avant-hier, lors d'une conférence de presse organisée par le Bureau des prisonniers politiques du Chili à Montréal, le père Reiser est venu témoigner de la répression dans son pays.

Il sait de quoi il parle: il a fui l'Argentine sous la menace d'un ordre de détention qui lui a été signifié quelque temps après le coup d'état militaire du 23 mars dernier. Auparavant, il avait reçu des menaces écrites du mouvement "AAA" (Alliance anti-communiste argentine) mis sur pied par l'ancien confident de Mme Péron, Lopez Rega. Prêtre et professeur en sciences de l'éducation, le père Reiser est très connu dans le nord-est de l'Argentine pour son travail auprès d'organismes populaires d'éducation depuis 1963.



Le Père Reiser, prêtre argentin, était de passage avant-hier à Montréal pour dénoncer la torture et la répression dans son pays. (photo Claire Beaugrand-Champagne)

Torture

Le père Reiser parle des 23,000 prisonniers politiques de l'Argentine. Des prisons politiques, véritables camps de concentration. De la torture. De Michelini et de Gutierez, les deux personnalités uruguayennes récemment assassinées. Mais aussi de bien d'autres cas. Et d'un univers où la répression est comme un cancer.

"La torture est institutionnalisée dans mon pays, dit le père Reiser. Les témoignages dans ce sens, remis aux organismes internationaux comme "Amnistie internationale" et le tribunal Bertrand Russell, correspondent en tout à la vérité établie par les faits. J'ai vu personnellement des prisonniers politiques torturés et j'ai reçu les confidences de personnes remises en liberté qui avaient été soumises à des sévices. Je me dois d'ajouter que les témoignages connus à l'extérieur ne donnent qu'une infime idée des cas réels de tortures enregistrés en Argentine".

Et puis, ajoute-t-il: "Aujourd'hui, sont généralisés des groupes armés d'extrême droite qui agissent sans s'identifier, mais qui sont appuyés des forces de sécurité.

"A la mi-mai, j'assistais à une opération de ces groupes para-militaires (semblables à ceux qui ont poursuivi Michelini et Gutierrez). Cette fois l'action a été entreprise contre un dirigeant syndical du quartier ouvrier de Valentin Alsina de Buenos Aires. A ce moment, comme le Comando ne le trouvait pas, sa femme fut enlevée au cours de la nuit et abandonnée, torturée, à quelques heures de là, dans les bosquets de Ezeiza".

"Des faits semblables se produisent quotidiennement aujourd'hui en Argentine, dit le père Reiser. C'est pourquoi il faut que la solidarité des peuples agisse vite, conclut-il. Avant qu'il ne soit trop tard pour au moins 23,000 prisonniers".

Une conférence préparée depuis 20 mois

Les PC européens se réuniront dès lundi

BERLIN-EST (AFP, Reuter) — Préparée depuis vingt mois, la conférence des partis communistes européens, à laquelle 28 partis seront représentés, s'ouvrira probablement lundi à Berlin-Est, a-t-on appris hier. Une ultime réunion préparatoire est prévue demain dans la capitale est-allemande où la "commission de rédaction" confirmera la date de la conférence, la première du genre depuis sept ans.

Initialement prévue au cours du premier semestre 1975, la conférence aurait dû normalement s'ouvrir le 5 juillet mais le Parti communiste italien, a-t-on appris à Berlin-Est et à Rome, a demandé que cette date soit avancée afin que la conférence ne coincide avec l'ouverture du nouveau Parlement italien.

Les partis italien, français et espagnol auraient soulevé de nouveaux problèmes lors de la dernière réunion mais, depuis, les partis italien et français auraient renoncé aux objections soulevées contre le projet de document final mis au point par les Soviétiques et les Yougoslaves.

Le Parti communiste soviétique a fait plusieurs concessions pour permettre à la conférence de se tenir avant les vacances d'été, déclare-t-on de source communiste à Berlin-Est. Estimant que leurs demandes avaient été satisfaites, les communistes yougoslaves avaient, au début du mois, levé leurs réserves.

Le projet final a été mis au point par les Soviétiques et les Yougoslaves lors d'une récente visite à Belgrade de M. Constantin Katouchev, responsable du parti soviétique pour les relations avec les autres partis au pouvoir. Il ne ferait aucune allusion au rôle de "parti guide" du parti soviétique ou à une "voie vers le socialisme", deux concepts auxquels s'opposaient ceux des partis qui ne se situent pas dans l'orbite de Moscou.

Les Yougoslaves, imités en cela par les Roumains, les Italiens, les Français et les Espagnols, s'opposaient en effet à ce qui leur paraissait être une tentative de Moscou en vue d'affirmer sa position de chef de file incontesté du monde communiste.

La décision d'organiser la conférence à une date aussi rapprochée a provoqué une vive surprise parce que l'on pensait que plusieurs problèmes importants devaient être encore réglés.

Selon les observateurs, il apparaît que deux événements ont déblayé les derniers obstacles à la réunion de la conférence.

Le premier serait les élections générales italiennes, qui ont vu le Parti communiste italien augmenter de six pour cent son capital de voix, et le deuxième la réunion, cette semaine à Paris, du comité central du Parti communiste français, au cours de laquelle celui-ci a décidé de renoncer à ses objectifs.

Le brut a même couru à Rome que les communistes français avaient délibérément retardé la conclusion de la phase préparatoire pour aider leurs collègues italiens durant la campagne électorale. De son côté, le PCI manifestait visiblement peu d'intérêt à se voir associé de trop près à l'Union soviétique avant un scrutin d'une importance aussi cruciale.

Textes de
Gisèle Tremblay

Le secteur public de la CSN l'origine d'un réalignement idéo

Durant la décennie 1960-1970, grâce à la syndicalisation massive du secteur public, la CSN a globalement doublé ses effectifs. Depuis lors, c'est le reflux.

Aujourd'hui, elle compte (sans les défections) environ 180,000 membres dont près de la moitié dans le secteur public. Tous les quatre ans, pendant une année entière, la moitié de la CSN traverse en même temps la même énorme négociation et le même énorme conflit de travail. Les syndicats de l'autre moitié négocient à tour de rôle, un peu chaque année.

Jusqu'en 1960, la CSN était largement dominée par les syndiqués du secteur privé, qui en avaient établi les fondements et qui avaient pavé son histoire de leurs luttes. Le développement abrupt et les inégalités apparentes de la nouvelle situation ont rangé, depuis quelques années déjà, au nombre des problèmes fondamentaux de la CSN, le difficile équilibre de son secteur public et de son secteur privé.

En 1972, une partie du secteur privé (40,000 membres) a décroché de la CSN. C'était pendant une ronde de négociations dans le secteur public. Pendant un an, toutes les ressources financières et humaines de la CSN sont mobilisées pour le secteur public, sans compter l'année de préparation qui précède.

Les 6,000 travailleurs de l'Alcan ont quitté la CSN pour une fédération indépendante à la fin de 1972. Leur leader explique: **"Les fédérations du secteur privé, qui étaient les fondatrices de la CSN, ne pouvaient plus rien car le secteur public avait pris le contrôle. Pendant le Front commun de 1972, nous à l'Alcan on était en négociation. En mars on avait obtenu un vote de grève de nos membres. La haute direction de la CSN a rencontré la compagnie à Montréal et nous a dit: Ecoutez, on en a déjà 100,000 sur les bras. La compagnie a fait une offre légèrement supérieure et on n'a jamais fait la grève: on a été forcé d'accepter".** Certes, c'est sa version, et sans doute une seule partie de la vérité. Mais elle témoigne du malaise, que les syndicats désaffiliés attribuaient aussi à un autre facteur: la politisation de l'action syndicale.

Car l'entrée massive du secteur public à la CSN a joué un rôle déterminant dans cette politisation rapide. Pour les syndiqués de ce secteur, en effet, les liens sont à première vue plus faciles à faire: le patron, c'est l'Etat; c'est, d'emblée, le pouvoir politique, un réflexe suffit à le reconnaître.

Mais pour les syndiqués du secteur privé, les liens sont plus indirects: le patron, c'est l'entreprise. L'entreprise, par ailleurs, subventionne et domine les partis au pouvoir. Mais c'est là la conclusion d'une réflexion et pour y arriver, le syndiqué du secteur privé a, dans son cheminement, une étape de plus à franchir.

Aussi, les syndicats du secteur privé posent-ils la question de la réciprocité. Quand la CSN leur propose d'appuyer le secteur public en débrayant, certains répondent: oui, mais quand nous sommes en conflit, le secteur public ne débraie pas. Il ne débraie pas, en effet, mais il paie pour un fonds de grève dont il ne bénéficie guère lui-même.

Le secteur public

Dès 1972 avec les 30,000 fonctionnaires provinciaux, et plus encore cette année, c'est le secteur public de la CSN qui craque à son tour. Pourquoi?

Il faut ici revenir à l'origine de la crise actuelle: la hausse de la cotisation au fonds de grève. Institué au début des années '50, le fonds de grève a été conçu pour les longs conflits du secteur privé, dont les protagonistes reçoivent des allocations après trois semaines de grève. Il est insuffisant et inutilisable pour les syndiqués du secteur public, qui débraient 80,000 à la fois et dont les grèves ne durent jamais trois semaines, ne serait-ce qu'en raison des lois d'exception.

Cet écart pose le problème de la stratégie de grève, selon qu'il s'agit du secteur public (assis sur l'opinion publique) ou du secteur privé (assis sur le profit de quelques-uns). Et, plus globalement, selon l'examen du rapport de forces. **"Nous, notre travail consiste à planifier pour dix ans; on serait quatre ans en grève qu'on ne dérangerait personne"**, confiait un ingénieur de l'Hydro-Québec.

C'est là un cas extrême, qui ne minimise en rien l'arme de la grève absolue dans l'arsenal syndical, mais la conclusion vaut généralement: **"Il faut faire attention aux ressources qu'on affecte à un seul type de lutte".**

C'est dans cet esprit que la réforme proposée au congrès prévoit notamment d'augmenter la part qui est consacrée à la publicité (ou à l'information) reliée aux conflits, dont usent, beaucoup plus que des prestations, les syndiqués du secteur public. Il en est de même pour les frais judiciaires qu'occasionnent leurs conflits.

C'est dans cet esprit également que le Front commun, tirant les leçons de 1972, a tenté cette année d'adapter sa stratégie aux conditions particulières du secteur public, en l'axant davantage sur l'information et sur l'escalade progressive des moyens de pression.

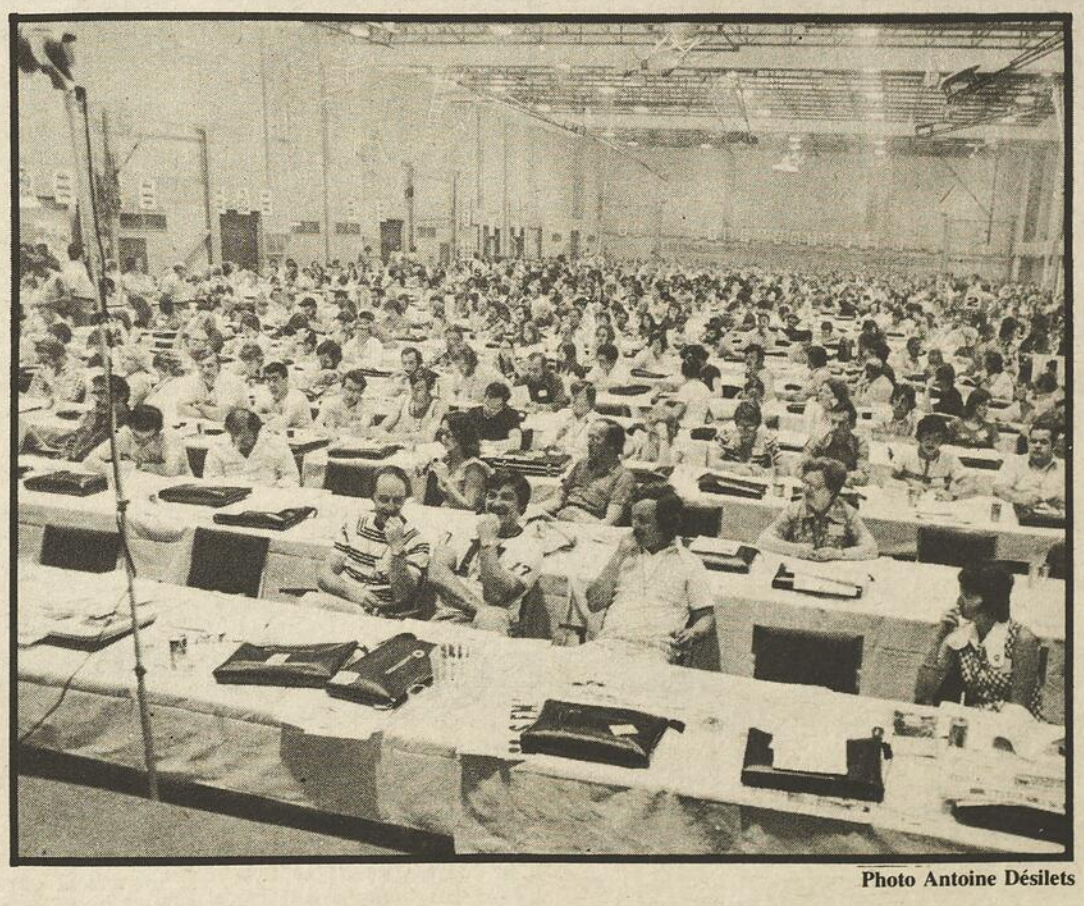


Photo Antoine Désilets

La double majorité

La négociation du secteur public oblige les syndicats à se réunir en fronts communs (à la CSN, puis CSN-CEQ-FTQ) et à se doter d'une superstructure, nécessaire à plus d'un titre, mais d'une lourdeur partout ressentie. La CSD l'avait dénoncée en claquant la porte: au lieu de résoudre le problème, elle l'a éliminé en partant avec le secteur privé.

Car cette superstructure soulève un problème dont on voit cette semaine un exemple. Désormais, pour se prononcer sur la grève ou sur une entente de principe, les syndiqués sont soumis à la loi de la double majorité: la majorité dans leur syndicat, comme auparavant; puis la majorité parmi l'ensemble des syndicats et des syndiqués, dont la décision est parfois contraire à la leur.

Cela entraine des tensions évidentes: les syndicats les plus militants se sentent freinés ou trahis là où une majorité se satisfait d'un compromis jugé acceptable; les syndicats les plus hésitants se sentent bousculés et **"manipulés"** là où une majo-



Pau

rité est
grève.
L
forces e
négocia
conditic
nues va
des syn
étaient
Front c
aujourd
les de
tient u
hausse
vail; ma
hausse,
d'inéga
hausse
tions a
dans la
encore
tale des
mogéné
travail:



photo Alain Chagnon

"Les gens de leur pays" ou...

Les 300,000 Jean-Baptiste

par Bruno Dostie

C'est en fin de soirée seulement, rendu au Centre d'art pour le spectacle de Raoul Duguay, que le titre d'un film déjà vieux(**"Faut aller parmi le monde pour le savoir"**) s'est imposé à moi comme "lead" ou idée directrice du texte que j'avais à faire.

J'arrivais de la Grande scène où, en tant que "critique patenté" d'un quotidien, j'avais une place réservée au premier rang, les yeux collés à la scène et les oreilles plongées dans le pavillon d'un haut-parleur d'une incroyablement haute-fidélité, forcé par mon métier, et d'ailleurs payé pour ça, à regarder le spectacle des **"5 Jean-Baptiste"** comme au microscope. Et forcément, dans ces conditions, on remarque une foule de détails, les plus petits détails, y compris tous ceux qui nous frappent seulement d'avoir passé l'année dans les coulisses du spectacle et qui ne concernent que la valeur respective des artistes à la bourse du "showbusiness" ou le plan de leur carrière. On ne voit même que ça, parfois...

Pourtant, revenu au Centre d'art et installé parmi le monde pour Raoul Duguay entouré d'un excellent orchestre et accompagné d'un choeur très chaleureux, il fallait bien constater que personne ne regardait ou n'écoutait le spectacle au "microscope", pour ainsi dire; et même, que le premier spectacle, le plus important, le plus excitant, il était parmi le monde, il était le monde en fête — c'est-à-dire le monde libres: libres de se rassembler à plus de cinq sans être obligés de circuler, libres de s'asseoir par terre, libres de boire sur la place publique, libre de fumer des "joints" sous l'oeil des policiers, libre de pisser contre les arbres sans être "grossièrement indécents", libres de se caresser... Au moment d'inaugurer les Fêtes, le président Normand avait dit: "Je vous donne 30 secondes pour vous embrasser". Et la vérité des Fêtes, c'est peut-être d'abord et avant tout cette liberté, pendant quatre jours, de s'embrasser, de profiter de, mieux s'investir les lieux, de vivre sa vie d'espèce humaine en accord avec elle-même, dans toute sa plénitude, au lieu de n'en plus vivre comme le reste de l'année que ces vies restrictives et imposées de travailleurs, de ménagères, d'étudiants, de chômeurs ou de consommateurs.

Et voyez-vous mesdames et messieurs, Claude Léveillée par exemple, au "microscope" — pour témoigner malgré tout de ce point de vue-là puisque c'est ma "job" —, eh bien, ça ne tient pas le coup. **"Ce matin un homme"** reste un tissu de niaiseries, même sur le Mont-Royal, et Vigneault a forcément l'air de chanter **"C'est moi qui ai fait la plus belle"** en chantant sa chanson **"Les gens de mon pays"** aussitôt après. Et quand Ferland enchaîne avec **"Un peu plus haut, un peu plus loin"**, il a platement l'air, sur cette scène-là, de jouer au médium avec l'esprit de Ginette Reno...

Avec son monologue de circonstance, qui allait comme un téléjournal des manquements à un serment de parler français au déficit des jeux et à Drapeau, Deschamps mélangeait de son côté, sous la lentille du "microscope", des choses qu'un peu de rigueur interdit de mélanger, en ayant plus l'air de vouloir être toujours drôle comme la vedette Yvon Deschamps que sincère comme l'homme du même nom. Et Charlebois enfin a bien pu se dépasser lui aussi — parce que même Léveillée, par rapport à lui, se dépassait! —, son électrisant **"Fu Man Chu"** se déroulait abstraitement comme sur le "scopitone" du restaurant où l'on s'arrête manger un "club" entre Montréal et Québec.

Placé où j'étais, c'était en effet comme si j'assistais à l'enregistrement public d'un disque et d'une télévision (non sans raison d'ailleurs). Robert Charlebois, Yvon Deschamps, Jean-Pierre Ferland, Claude Léveillée et Gilles Vigneault, stimulés par la présence d'une foule qui avait l'air de se compter par centaines de milliers, donnaient évidemment leur meilleure performance mais restaient en même temps trop attentifs à ne rien dire et à ne rien faire qu'ils puissent regretter le lendemain. Un disque, ça reste... Pas de folie donc, pas de cri du coeur, pas même de propos sincères et spontanés à l'endroit du monde. Ils chantaient des plages de disque et disaient des monologues et des poèmes. Tout était fait d'art, de métier et de calcul, et même si tout ça atteignait un extrême degré d'excellence, ça restait "plate" — vu au "microscope" en tout cas.

Mais le monde eux, pour revenir parmi le monde, et qui sont le même monde qui vont voir Michel Fugain à la Place des Arts — il ne faut pas se le cacher —, savaient bien qu'ils n'étaient pas à la Place des Arts et ils étaient transfigurés de se retrouver à plus de 100,000, en liberté, sur le Mont-Royal. Debouts, assis ou couchés sur l'herbe du Centre d'art, dévêtus, "sexés", beaux, tout vibrants d'une sensualité retrouvée, ils se retrouvaient intacts pour jouer le grand jeu de l'auto-séduction collective, bien que leurs peaux alors qu'on les croyait paranoïaques, hédonistes alors qu'on les croyait paranoïaques, hétonomes face à ces spectacles alors qu'on les croyait consommateurs invétérés.

Et ça jasait, ça pétait de la broue, ça se séduisait, c'était heureux pis malheureux, ça chantait — et pas toujours la chanson qui tombait des haut-parleurs d'ailleurs! — bref, ça vivait **"Les gens de mon pays"**, à la lettre et sans une fausse note (et même quand ça se tuait puisque ça en fait partie!), sans aucun besoin de la partition, et en se moquant bien de savoir si Raoul Duguay — et je comprenais que ça devait être la même chose plus tôt, à la Grande scène, avec Gilles Vigneault — donnait un bon show...

Dans ce gigantesque embouteillage humain

Il y a bien eu quelques petits accrochages et accidents...

par Pierre Tanguay

Il y a la première fois et puis il y a les autres. A partir de la deuxième fois, les habitudes se prennent et les traditions s'établissent. Quand tout a recommencé, mardi sur la montagne, c'était un peu comme ça.

Tout le monde avait le goût de fêter, de crier, chanter et se tirer en l'air. Tout le monde voulait revoir et revivre cette espèce de **"mauvais coup collectif"** qu'on s'était joué l'an dernier quand les centaines de milliers de Montréalais avaient déménagé pendant cinq jours sur la planète du Mont-Royal.

C'est dur à dire ce que le monde a dans la tête. Pour les pieds, par contre, c'est plus facile. La foule de cette année a l'air d'avoir les pieds plus lourds. Trois cent mille paires de pieds, au plus fort de la soirée, mardi soir.

Des pieds jeunes, des pieds vieux, des pieds plats, des pieds ronds, beaucoup de pieds ronds. Au cours de la première journée du party, 60,000 bières ont été vendues sur place aux imprévoyants minoritaires qui n'avaient pas emporté leur stock.

Une foule dense, compacte, incroyablement jeune, la dernière fournée de la revanche des berceaux. Beaux bébés blonds, la bière ou la bouteille de fort à la main, le joint dans le bec. Si l'on compare à l'an dernier (ce n'est qu'une impression, il n'y a pas encore de statistiques sérieuses là-dessus) les "pushers" étaient beaucoup moins nombreux ou alors beaucoup plus discrets.

Cette année, c'était un party de bière. Ca se sentait aussi pendant le spectacle d'ouverture. Selon l'estimation officielle, il y avait plus de 200,000 personnes dans la cuvette du lac des Castors devant la Grande scène. Un gigantesque embouteillage humain contre lequel on ne pouvait rien sinon s'y abandonner en espérant que les vagues nous amèneraient quelque part.

Dans cette fête, fille des pique-niques de familles et des festivals pop qu'on a jamais eus, il y a bien eu quelques petits accrochages et accidents. Un homme a été poignardé tôt hier matin par trois jeunes garçons âgés de treize à quinze ans qui venaient de subtiliser quelques dollars à un de ses amis.

La victime a pu quitter l'hôpital quelques heures après son admission et les jeunes agresseurs fondus à la foule n'ont pas été retrouvés.

Dans les huit postes de secours: l'activité était débordante. C'était un peu comme si le Mont-Royal, volcan éteint, s'était remis à cracher...des bouteilles de bière cassées. Quelques centaines de fêtards se sont donc présentés aux urgences de fortune qui fonctionnaient en dépit de la grève dans les hôpitaux montréalais, avec des mains ou des pieds ensanglantés, des coupures, des foulures, des fractures, des "overdoses" de cocktail d'alcool et de drogue. 378 cas en tout dont 14 hospitalisations.

Ca c'est pour les chiffres.

Pour le reste, les gens étaient là comme l'an dernier, comme à la Chant'Août, comme à la Superfrancofête. Ils étaient partout, par terre, dans les arbres, couchés les uns sur les autres, dans les bosquets, dans les sous-bois.

Les organisateurs de la fête, qui se défendent bien d'interdire aux gens de coucher sur la montagne, avouent qu'ils ne voudraient pas voir le Mont-Royal transformé en terrain de camping. Peu de tentes donc mais quand même beaucoup de campeurs.

Il fallait se promener dans les petits sentiers obscurs, loin du lac des Castors, pour apercevoir après la fin des spectacles les couples ou des grappes de gens qui ne demandaient pas mieux que de mettre en pratique ce qui se chantait depuis le début de la journée: **"C'est à votre tour de vous laisser parler d'amour".**

Avec, pour seule lumière, un quartier de lune gros comme un retour d'impôt et quelques feux allumés un peu partout, ils ont été des milliers à coucher à la belle étoile, loin du bruit des rues, des **Posturepedic** et des réveille-matin. Une fois par année c'est bien le moins.

Lieu privilégié de l'évasion des problèmes, des angoisses et des tracas qui nous écoeurent tous les jours, la montagne n'a pas échappé quand même à la réalité.

Le conflit des techniciens de Radio-Canada éclate et rebondit dans la tente de presse comme une balle de ping-pong. De leur côté, les vendeurs de bière déclenchent une brève grève pour protester contre leurs conditions de travail cette année. On les a confinés à une espèce de forteresse assaillie sans cesse par des meutes de gosiers secs. Le vendeur aurait préféré se promener sur le terrain, mais enfin...

Les menaces à peine voilées de l'administration Drapeau contre l'avenir des fêtes sur la montagne auraient-elles porté leurs fruits? Selon les organisateurs en tout cas, si l'on compare à l'année dernière, le problème de propreté est réduit de 40% à 50%. Le budget que la ville de Montréa accorde à la montagne en fête est de 50,000 dollars pour le nettoyage, pas plus, de préciser le président des Fêtes, Jacques Normand.

C'est moins que $200 millions ou $1 milliard et demi, et M. Normand a redemandé hier aux Montréalais qu'ils évitent d'apporter des contenants de verre et qu'ils jettent leurs déchets sur le bord des sentiers, les sentiers étant impraticables pour les quatre superbalayeuses qui referont d'ici samedi une beauté quotidienne à la montagne.



Photos Claire Beaugrand-Champagne

Pour le nettoyage, un aspirateur géant qui avale les restes du party...

Photo Claire Beaugrand-Champagne

"National Geographic" sur la montagne...

(P.T) — Un numéro entier du magazine américain *The National Geographic* consacré spécialement au Québec l'automne prochain; un reportage dans la "bible" du rock américain le Rolling Stone de San-Francisco; des reportages aux télévisions japonaises et françaises ainsi qu'à Radio-France; la visite d'une cinquantaine de journalistes touristiques canadiens hier et ajourd'hui.

Comme l'année dernière, les Fêtes de la Saint-Jean sur le Mont-Royal attirent la presse étrangère intéressée par ce bizarre de long party au milieu d'une métropole.

Le célèbre magazine américain, The National Geographic, qui était présent aux premières fêtes sur la montagne l'an dernier, a délégué cette année photographe et reporter pour compléter ce reportage spécial qui doit paraître d'ici quelques mois. 4,200 photographies des fêtes avaient été prises l'an dernier sur le Mont-Royal, des reporters avaient suivi Vigneault à Natashaquan pour quelque temps, et voilà...

Pour les télés japonaises et françaises de même que pour Radio-France, cette présence sur la montagne s'explique dans le cadre de la préparation d'un reportage sur Montréal, la ville olympique.

Nul doute que ces dignes représentants de la presse internationale ont trouvé hier sur la montagne une atmosphère beaucoup plus détendue que la veille, veille du lendemain de la veille.

Vers huit heures hier soir, espérant que la pluie qui s'était manifesté pendant la journée resterait couchée pendant la soirée, les milliers de fêtards continuaient.

Programme
Arts et Culture

Billets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS



Centaur II
2, 3 et 4 juillet,
20h00
Billets: $4.75.

"Ca va tellement bien que je m'inquiète un peu..."

— Jacques Normand



Photos Claire Beaugrand-Champagne

Jeudi après-midi, vers 3h00, ils étaient déjà 10,000 à attendre la fête, plus relaxe que la veille semble-t-il.

par Kathleen Francoeur

Il était près de trois heures hier après-midi au moment où j'écrivais ce papier et déjà, près de 10,000 personnes étaient sur la montagne.

L'atmosphère était aussi gaie qu'hier, mais m'a semblé quand même plus relaxe, un peu moins excitée... C'était le lendemain de la veille et, tranquillement pas vite, on se préparait pour une autre **"grosse veillée"**, en dormant un petit peu ou en prenant un p'tit verre pour se remettre ou, comme c'est la tradition dans des occasions semblables, en continuant de "crouser" sa merveilleuse rencontre de la veille. Ce qui m'a fait penser que, finalement, la revanche des berceaux, ça a dû commencer l'an dernier sur le Mont-Royal et que ça se poursuit de plus belle cette année.

M. le président Jacques Normand, pour sa part, se porte très bien merci! **"Je ne dirais pas dangereusement bien: il y a deux premiers ministres ici qui sont morts comme ça, mais ça va bien. Ça va tellement bien que je m'inquiète un peu. Mais avec l'équipe qu'on a ici, y a pas de problème, on est prêt à toute éventualité. Le secret, c'est de s'entourer de professionnels. Et puis, ils commencent à avoir pas mal d'expérience: ils ont été bien rodés l'an dernier".**

Hier après-midi, Jacques Normand se promenait un peu dans la foule, pour voir le monde avant qu'il y en ait trop, parce que, dit-il, **"c'est impossible de se promener trop longtemps, le monde sont trop gentil... Si j'avais bu tous les verres qu'on m'a offerts, c'aurait été beau! Ça m'impressionne beaucoup cette foule immense! Je trouva ça bien 300 mille personnes ou presque qui se comportent comme du "grand monde". C'est magnifique. Mais la campagne qu'on a menée pour essayer de garder la montagne propre a porté fruit: c'est moins pire que l'an dernier et j'espère que ça va continuer comme ça pour les jours qui suivent et si possible s'améliorer encore".**

"Tout ce qui m'inquiète finalement, c'est la température: de toute façon, c'est pas bien grave, j'ai donné ordre à qui de droit et il fera beau, voyons donc!"

Jacques Normand a presque volé le show d'ouverture avec son beau discours, mercredi soir. Ce fut un des bons moments de la soirée. Avec sa voix **"à la De Gaulle"**, il a fait une grande déclaration d'amour à la foule qui lui a bien répondu, et comme il remerciait le gouvernement du Québec pour son **"importante contribution financière"** et que la foule a murmuré assez bruyamment, il s'est empressé de répondre que de toute façon, c'est nous qui payons! alors profitons-en. Et, que la fête continue. **"On en n'est plus aux fêtes de la survivance,** monsieur a-t-il dit, **nous fêtons le présent et l'avenir de notre peuple tout en saluant le passé. Dans les jours qui suivent, il faut mobiliser nos espérances pour renforcer le Québec d'aujourd'hui et préparer le Québec de demain".**

Et le Québec de demain, quand on voit les gens qui sont sur la montagne, on se dit que sans doute il sera beau et probablement qu'il sera fort... Si jamais on continue de se parler et de se comprendre aussi fort, qu'on se la souhaite: "Bonne fête bonhomme!" (c'est le mot de passe sur la montagne) après les fêtes nationales.

Le samedi, place aux 7/15! Les jeunes y disent ce qu'ils pensent en toute liberté

Lettre ouverte à Jean-Baptiste

"Attention au sirop, mon vieux"

par Guy Rochette



Tiens bon Jean-Baptiste. Continues d'être le spectacle, d'être le coeur de la fête: c'est tous les jours à ton tour de parler et de te laisser parler d'amour. D'amour avec un grand A.

Attention au sirop, Jean-Baptiste. L'amour-bonbon, c'est pas celui avec un grand A. Entre deux becs, faudrait peut-être s'aimer pour vrai. Et s'aimer pour vrai, c'est donner le meilleur de soi-même, se dépasser. C'est faire des folies pour l'autre.

T'as pas fait beaucoup de folies, sur la grande scène l'autre soir, Jean-Baptiste. Même à cinq, tu faisais sérieux. Un peu comme un vieil amoureux, pogné par l'habitude. Un vieil amoureux qui connaît bien les désirs érotiques de sa mie, mais qui n'a plus la flamme. Attention Jean-Baptiste, tu vieillis.

Nous, les autres Jean-Baptiste, on t'aime encore, mais là on se demande si c'est pas un peu, beaucoup, par habitude. Même que je serais tenté de te dire qu'on reluque sérieusement pour se trouver des maîtresses. C'est pas qu'on voudrait te rendre cocu mais y'a comme quelque chose de déconnecté entre nous autres.

Si je te dis ça Jean-Baptiste, c'est que t'en as fait des choses pour nous autres. Des choses extraordinaires qu'on peut pas oublier. Qu'on dit. Mais l'ingratitude étant ce qu'elle est... Tu sais, pourtant, que "Les voeux que l'on faits, les fleurs que l'on sèmes; chacun les récolte en soi-même, aux beaux jardins du temps qui court".

C'est pas des méchancetés qu'on te dit, Jean-Baptiste. C'est du désarroi. Y'a comme un grand vide entre nous et, comme on te prend toujours pour le plus beau et le plus fin, on pense encore dans le fin fond de nous autres que t'es le seul à pouvoir le combler.

Quand Jean-Baptiste participe

C'est quoi la participation aux Fêtes de la St-Jean? C'est grimper la côte à pied et se retrouver à 300,000 en haut! C'est te faire encore plus petit pour trouver une place à Méo et Chantale qui viennent d'arriver! C'est de donner un beau bec à la belle fille qui vient de te tomber dans les bras; un joint à son chum qui te dit que t'es au boutte! C'est quand, journaliste et assoiffé en attente de bière à la tente de la presse, tu te garoches pour aider à décharger le camion de bière qui vient enfin d'arriver! C'est quand tu envoies dans les airs un petit Cessna pour dire au monde que *tu* existes toujours et que *tu* participes sans participer!

Et si Jean-Baptiste ne participait qu'au rituel de la Fête. Ce ne serait pas de votre faute M. Normand. Ce serait de notre faute à tous, nous les Jean-Baptiste. Des retrouvailles de l'an passé à celles de cette année, le temps a peut-être été à la fois trop court et trop long pour que prenne ancrage le sens de la Fête. Et le sens de la fête, c'est des changements à conquérir. Donc, attention au sirop quand tu participes, Jean-Baptiste. Mais faut surtout pas que tu lâches, on t'attend sur la montagne. On sera tous là.

Programme
Arts et Culture

Billets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS



Théâtre du Nouveau Monde
15 au 31 juillet, 20h30
Billets: samedi, $5.50, $4 50, $3.50.
autres jours: $5, $4, $3.

Grâce à Radio-Québec et... à Radio-Canada

La Fête s'est emparée de nos petits écrans

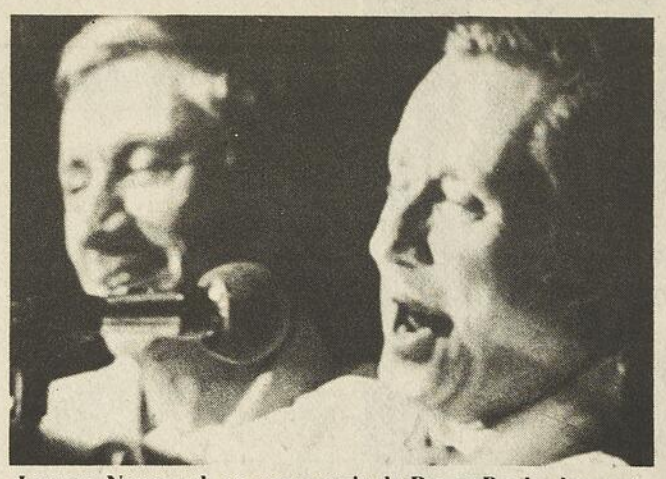
par Jean-Pierre Tadros

La Fête s'est emparée, mercredi soir, de nos écrans de télévision. Cela commençait à se faire tard: il était 23 heures quand le spectacle a vraiment démarré. Mais qu'importait alors ce léger décalage maintenant que l'on pouvait se retrouver sur le Mont-Royal, au milieu des cris d'une foule que l'on n'avait aucune peine à imaginer, et tout près des "5 Jean-Baptiste".

Voilà donc notre Fête nationale qui pénétrait dans tous les foyers; veut, veut pas. Et cela grâce à notre "modeste" télévision éducative au nom très austère, Radio-Québec. C'est elle qui allait prendre en effet l'initiative d'enregistrer sur le Mont-Royal trois des quatre grands spectacles se donnant sur la grande scène. Et puis, avec cette générosigé insoupçonnée, voilà qu'elle offrait à tous les télédiffuseurs la possibilité d'aller s'abreuver à ses antennes. Que ne ferait-on pas quand la Fête nous tient?

Radio-Canada, autre surprise, mord alors à l'hameçon et décide de transmettre sur tout son réseau les trois spectacles de la Fête nationale. D'un océan à l'autre, le Canada allait donc vibrer aux accents d'un Québec, décidément bien indépendant. Mais l'accord entre Radio-Canada et Radio-Québec s'était fait avant la grève déclenchée par les techniciens de NABET. Cette grève a interrompu depuis le début de la semaine la programmation régulière de Radio-Canada. Que se passerait-il alors en ce mercredi soir?

Personne ne le savait trop. Pour parer au pire, M. Marcel Couture, président de la Corporation des Fêtes, allait envoyer mercredi après-midi un télégramme aux techniciens de NABET pour leur demander de ne pas empêcher la retransmission du spectacle des "5 Jean-Baptiste". Il ne recevra aucune réponse, mais l'émission allait passer à l'horaire prévu en même temps que Radio-Québec. Cela s'est-il fait alors avec l'accord des techniciens de NABET? On l'ignore, et le local de NABET ne répondait pas hier après-midi.



Jacques Normand, en compagnie de Roger Baulu, lançant son message d'amour et d'amitié.

Voilà donc un petit mystère que nous laisse un grand spectacle. Car, "5 Jean-Baptiste" c'était tout un show pour la télévision. De quoi vous faire détester tous ces spectacles de variétés qu'on s'évertue à mettre en scène avec de gros déploiements d'effets. Ce mercredi soir, place avait été faite à la joie de dire, de chanter, de jouer; à la joie de vivre. Vigneault, Ferland, Deschamps, Charlebois, Léveillée venaient tour à tour ou en groupe s'emparer du petit écran et nous renvoyer une petite parcelle du Québec. C'était direct et beau.

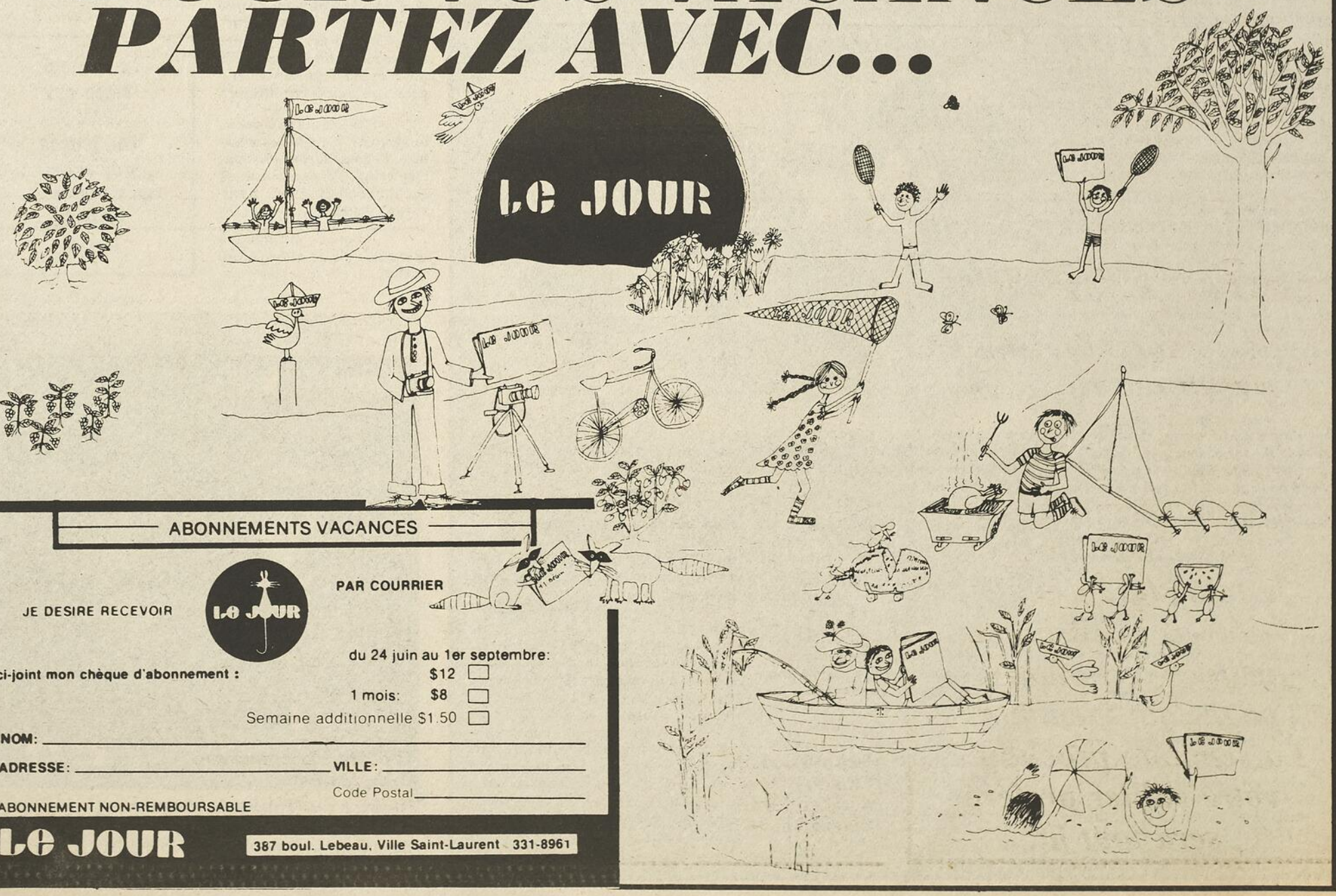
Et la caméra, pour une fois, savait respecter cet esprit. Pas de prouesses, donc; sinon quelques petits effets — dont on aurait pu se passer — mais dont certains malgré tout avaient l'air si fou qu'ils ajoutaient un petit côté surréel à ce spectacle. Car, lorsque vous vous trouvez avachi dans votre fauteuil, suant à grosses gouttes et sombrant lentement sous les cannes de bière devenues vite indispensables, comment croire que tout le spectacle se faisait là, sur le Mont-Royal, en présence de milliers d'autres Québécois en fête. Cette présence se faisait alors irréelle. Le téléspectateur tout en y étant, de la fête, se sentait aussi étrangement absent.

C'est tout le drame de la télévision.

L'avantage, seulement, aura été de pouvoir se trouver plus proche des interprètes. D'avoir pu, grâce à Radio-Québec, avoir une petite pensée pour tous nos disparus. Car une véritable fête nationale pourrait-elle se faire sans que l'**on se souvienne?** Et puis, surprise des surprises, on a pu voir Pierre Bourgault venir nous dire qu'il commençait à croire à nouveau à cette fête national!

Grâce au petit écran, le Québec pouvait ainsi découvrir que la Fête nationale, c'est **tout'eux autres** qui la faisaient.

POUR VOS VACANCES PARTEZ AVEC...



ABONNEMENTS VACANCES

JE DESIRE RECEVOIR LE JOUR PAR COURRIER

ci-joint mon chèque d'abonnement :

du 24 juin au 1er septembre: $12 ☐
1 mois: $8 ☐
Semaine additionnelle $1.50 ☐

NOM: _____

ADRESSE: _____ VILLE: _____

Code Postal _____

ABONNEMENT NON-REMBOURSABLE

LE JOUR 387 boul. Lebeau, Ville Saint-Laurent 331-8961

Une vaste supercherie

Un dossier choc sur ce qui s'est vraiment passé sur la montagne

par Jacques Hurtubise

Je ne suis pas vraiment journaliste ni photographe, mais j'avais réussi à obtenir par d'habiles manoeuvres de moralité douteuse (que je n'expliquerai pas ici de crainte que de jeunes yeux ne me lisent) une carte de presse qui me donnait droit à tous les égards que l'on réserve généralement à tous ceux qui manipulent si bien l'information de nos Mass-média: le stationnement gratuit et réservé, le service de navette du stationnement jusqu'à la montagne, l'accès sélectif à la tente de la presse et enfin, le privilège insigne de circuler entre la scène et la foule pour prendre des photos ou simplement regarder le spectacle, sous la protection d'un service d'ordre efficace.

Il n'y avait pas non plus de film dans mon appareil photographique quand, pendant le spectacle des "**5 Jean-Baptiste**" je rampais devant la scène, déclenchant sans relâche. Je jouais plutôt au photographe de presse et cela m'avait permis de me rapprocher des grandes vedettes de notre chanson québécoise et de "cruiser" les filles plus facilement.

Je ne prenais pas vraiment des notes dans mon petit calepin noir, je faisais semblant, comme tout les autres parce que je ne voulais pas qu'ils sachent que je savais.

Car je savais tout. Tout. J'avais tout deviné tout de suite mais je faisais comme si de rien n'était. Je craignais pour ma vie.

J'avais été tout d'abord intrigué par le fait que Jacques Normand simule l'ivresse en s'avançant au micro. Quand on sait que ce gars-là a oeuvré pendant toute sa vie, secrètement, dans les ligues lacordaires et qu'il a dû pendant de nombreuses années simuler l'alcoolisme pour exercer son métier ingrat de chansonnier, on ne peut éprouver qu'une immense sympathie pour cet homme qui avait été forcé d'associer son nom et sa réputation à cette vaste supercherie.



Photo Claire Beaugrand-Champagne

Surpris sur le vif, des Japonais habilement dissimulés sous une bache de plastique translucide.

Car nous avons tous été roulés.

Non, ce n'étaient pas Charlebois, Deschamps, Ferland, Léveillé ou Vigneault qui donnaient le spectacle mais des sosies habilement grimés. Bien sûr, on pouvait tromper les critiques à vingt pieds ou, mieux encore, la foule repoussée sans cesse par le service de sécurité; mais moi, je me trouvais juste à côté et j'ai tout vu. Les organisateurs n'avaient pas hésité à saouler les photographes de presse, quelques instants auparavant, pour que les photos soient floues. Le spectacle soi-disant "en direct" que Radio-Québec diffusait pour la circonstance avait été, en fait, enregistré quelques semaines plus tôt en studio pour obtenir une meilleure qualité d'image.

Sur scène, les sosies ne chantaient pas vraiment mais pratiquaient d'une façon impeccable ce qu'on l'on appelle dans le métier le "lipsing" et qui n'est que la synchronisation des mouvements de la bouche avec de la musique pré-enregistrée.

Mais quel était donc le but de cette abominable supercherie? Quel affreux événement causait tant d'émoi pour que nos grandes vedettes de la chanson refusent d'être présentes à la fête nationale? Pourquoi Jacques Normand paraissait-il aussi mal à l'aise? J'allais rapidement trouver la solution à toutes ces énigmes.

Quand on retranche de la foule qui assistait aux spectacle les policiers en devoir, Les policiers en civil, le service de sécurité, les agents du F.B.I., du K.G.B., de la C.I.A., de la G.R.C., d'Interpol, de la Police de Montréal, de la Police Provinciale, des services des incendies, de l'armée canadienne, de l'armée du salut, que reste-t-il? Une petite poignée de pushers qui se sont fait embarqués comme des nonos dans cette gigantesque rafle qui ne visait qu'à terminer en beauté ce grand nettoyage pré-olympique, en cours depuis plusieurs mois, et à accroître ainsi le chiffre d'affaires de la Société des Alcools (pour combler le déficit olympique).

Toutefois, la surprise de la soirée fut certainement la découverte d'un commando japonais qui s'était, dit-on, perdu dans le sous-bois du Mont-Royal en 1943 et qui depuis, ignorant fanatiquement la capitulation de 1945, harcelait les habitants de Westmount de leurs raids nocturnes et sanglants. Le chef de la police, M. Daigneault, déclara que l'affaire de la Brink's était enfin résolue et qu'il détenait en plus des éléments propres à éclaircir certians points obscurs de l'affaire "Laporte". La police nous a-t-il confié, soupçonnait depuis longtemps l'existence du commando sans pour autant détenir de preuves tangibles.

C'est que les Japonais sont passés maître en l'art du camouflage et c'est tout à fait par hasard que l'armée canadienne a découvert le bunker japonais habilement dissimulé non loin du Lac aux Castors.

Il s'ensuivit, on s'en doute bien, un long échange de projectiles de tous genres et de tous calibres et le ciel nocturne était parcouru d'éclairs et d'explosions multicolores. Au milieu du Lac, un vieux "centurion" de l'armée canadienne, brûlait, touché à mort par un obus ennemi.

Les Japonais combattirent courageusement mais succombèrent bientôt sous le nombre et l'avance technologique de notre brillante armée.

Et toute la nuit durant, le service d'ordre s'affaira courageusement à éteindre les incendies de napalm fumant, à ramasser les éclats et à évacuer les corps inanimés qui couvraient l'herbe calcinée.

vie et culture

Vous comprendrez qu'en raison du "Spécial Saint-Jean", le cahier Vie et culture n'a pu inclure toutes ses chroniques habituelles. Vous en trouverez cependant quelques-unes dans les pages qui viennent. La semaine prochaine, votre cahier préféré sera tout là.

Programme
Arts et Culture

Billets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS



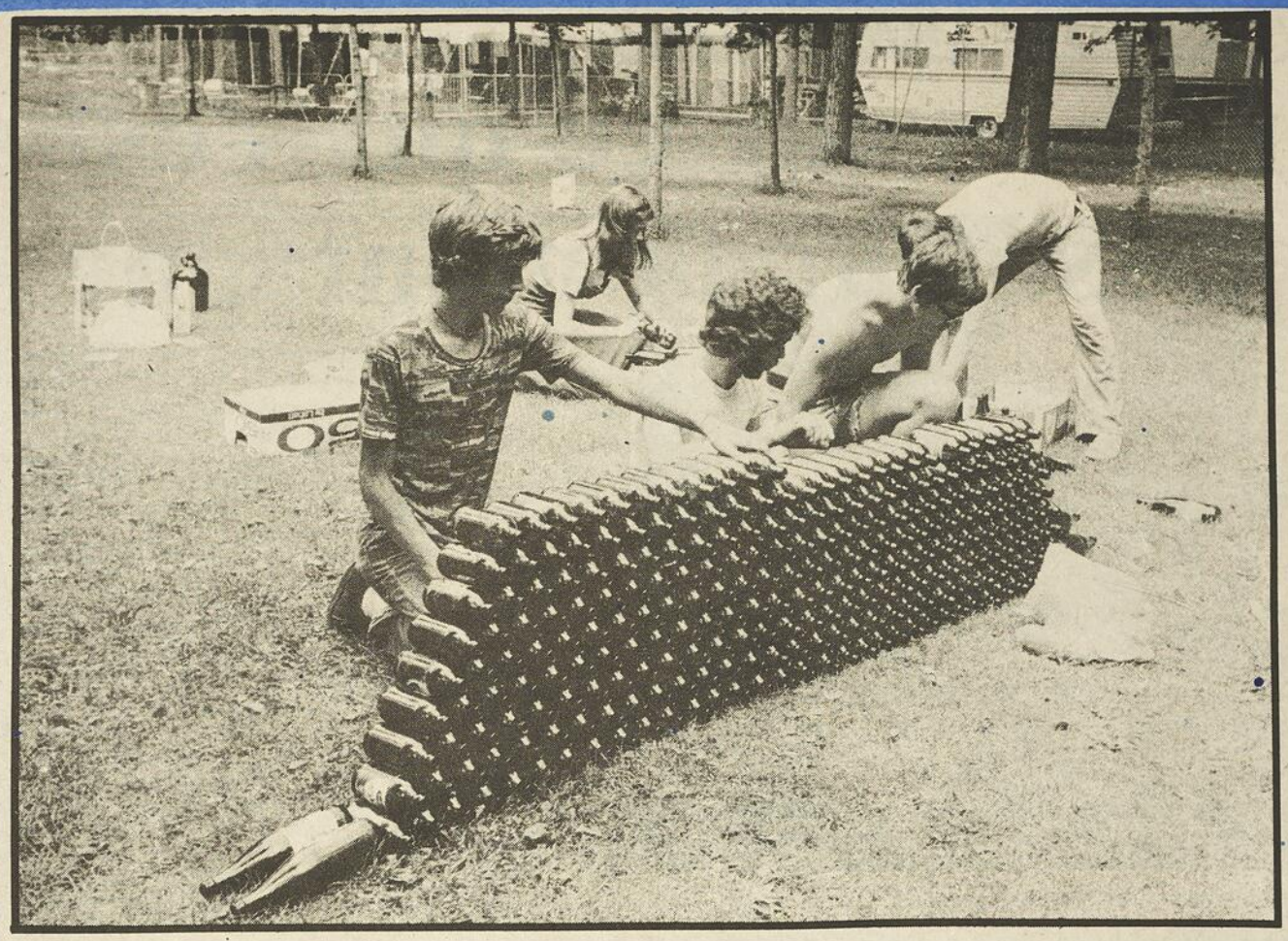
Expo-Théâtre
Cité du Havre
4 juillet, 19h00
Billets: $6, $4.50.

Programme
Arts et Culture

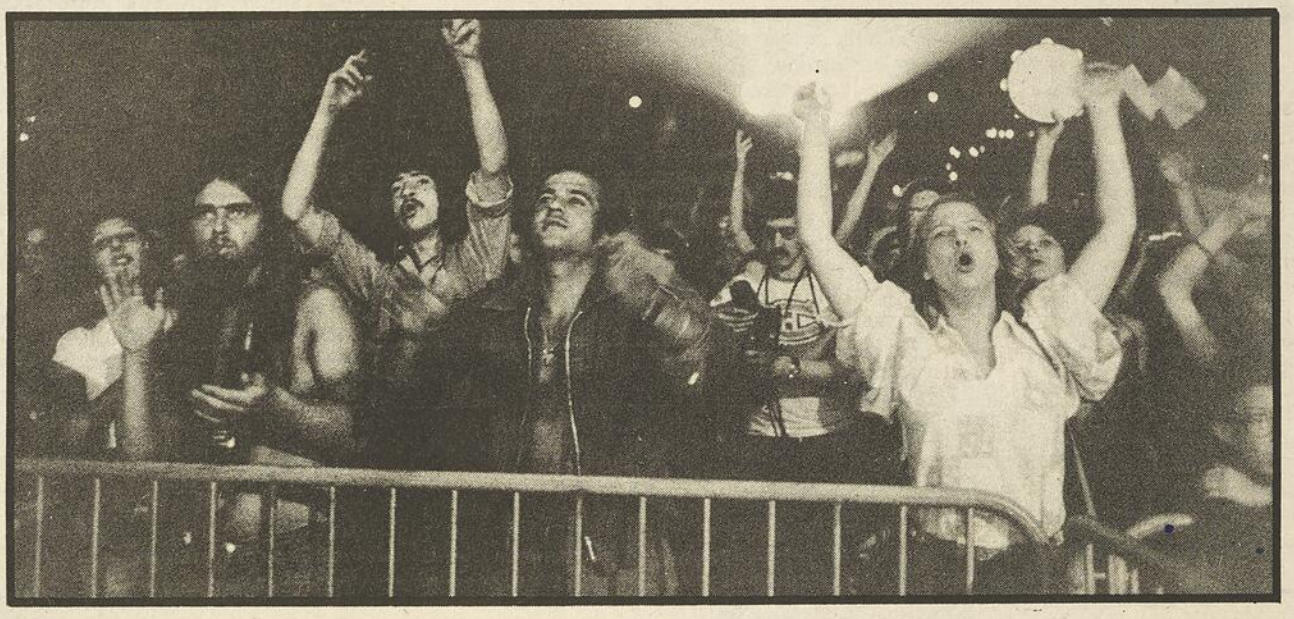
Billets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

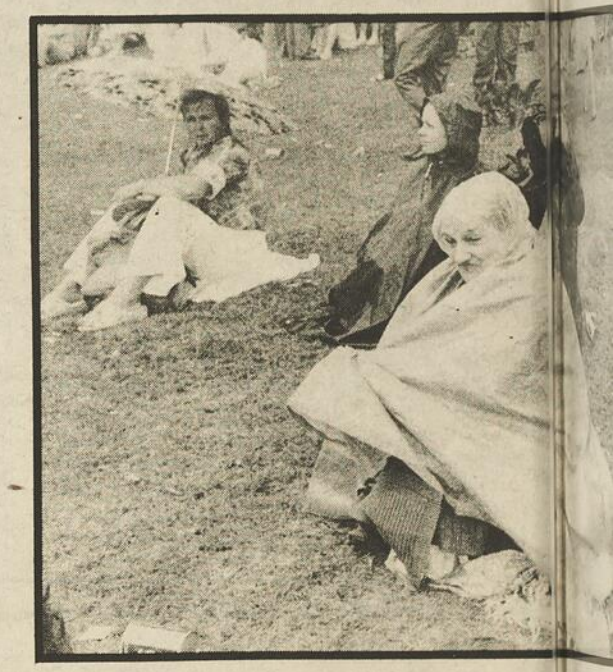


Théâtre Maisonneuve
Place des Arts
2 juillet, 20h30
Billets: $6.50, $5.50, $4.50, $3.50, $2.50.



Et ce sera encore comme ça pendant deux jours!





Hier, il a plu... mais qu'est-ce que ça peut faire!

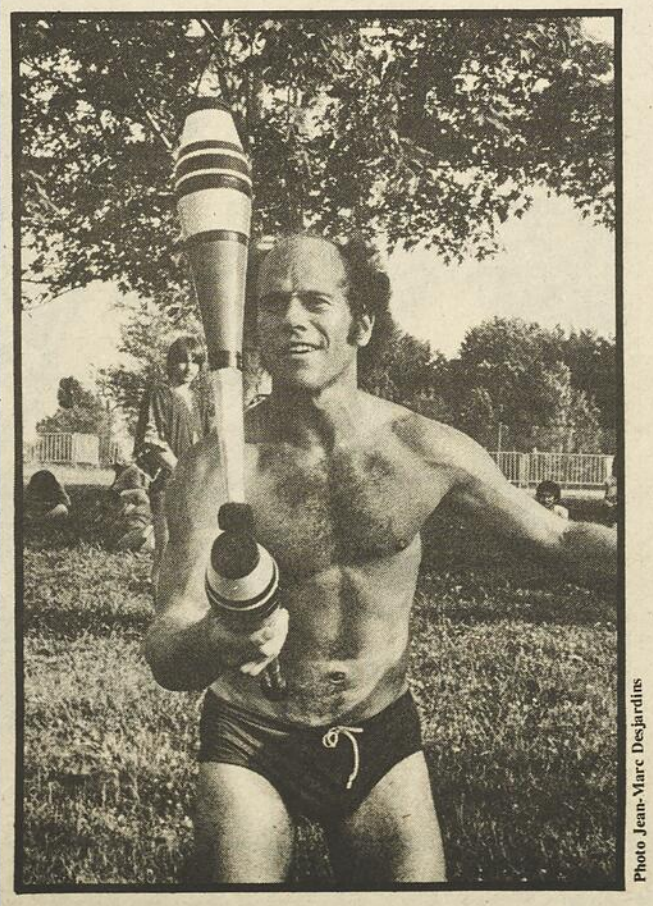
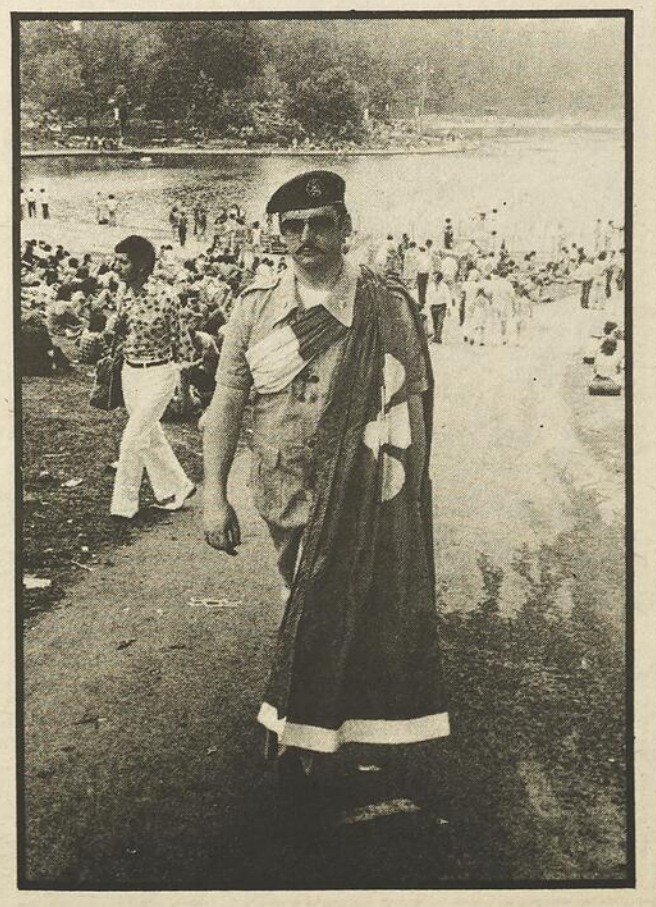


Photo Jean-Marc Desjardins







Les organisateurs de la fête préférent qu'on ne couche pas la nuit sur la montagne. Si vous n'avez pas d'endroit encore, il y a des auberges de jeunesse, notamment au 2641 Aylmer ou au 455 rue Cherrier. Il faut s'inscrire entre 6 et 10 heures le matin ou après 13 heures. Il n'en coûte que $3.00. On y vend aussi des sacs de couchage, au besoin, pour $7.00.



faire!



"J'étais, je crois, aux alentours du lac aux Castors..."

par Rose-Aimée Bergeron

"Aye! faites attention, je suis nu-pied... Excusez-moi, pardon, ah! je ne fais que ça, m'excuser... je m'excuse... Mon sac, j'ai perdu mon sac! Assis! Assis!"

Ce sont toutes des phrases que j'ai entendues et ré-entendues durant la soirée du 23 juin sur le Mont-Royal. J'étais, je crois, aux alentours du lac des Castors, mais je ne pourrais dire où ça vraiment, je n'en avais aucune idée. Je pensais voir ou à défaut de voir, entendre le show des *((5 Jean-Baptiste"* mais, je n'ai rien vu et rien entendu d'autre que des soupirs de monde compressé les uns sur les autres, des pleurnichements d'enfants qui commençaient à en avoir assez de renifler les derrières des autres. Et avec cette chaleur, Dieu sait si je les plaignais!

Mais disons que malgré tout, les gens étaient heureux. Il faut dire que la caisse de bière dans les mains, le joint entre les dents, ça aide à supporter les inconvénients d'une foule en fête. Mais moi, je n'étais ni *"stone"*, ni *"pactée"* et je commençais à trouver ça moins drôle, même que ça commençait à m'énerver de me laisser porter par ce chaud courant de sueur.

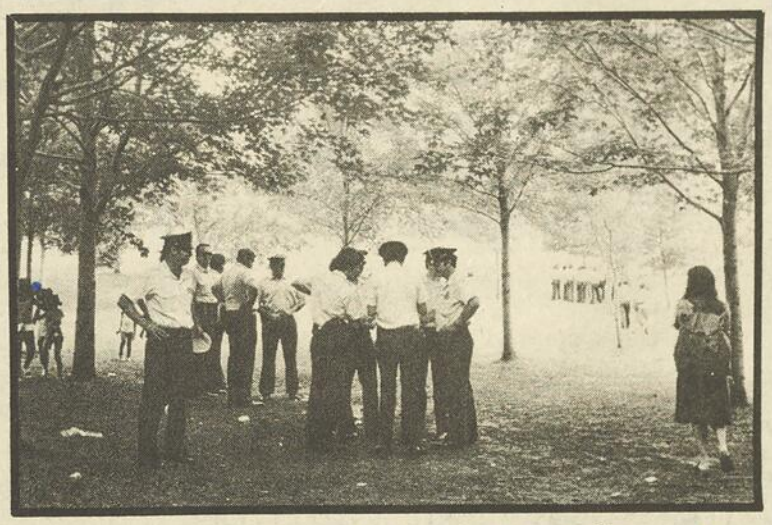
Dire que pendant ce temps-là, à l'avant-scène, on dansait sur *"Fu Man Chu"* de Charlebois, et on giguait sur les airs que lançaient les *"5 Jean-Baptistes"* tour à tour. Mais même pendant les Fêtes, il faut peut-être garder un peu son sang-froid pour se rendre compte qu'il vaut mieux se retirer en douceur que de se retrouver sur la civière d'une clinique, parce qu'on a eu trop chaud et qu'on a tourné de l'oeil!

De toute façon c'était aussi intéressant de se promener sur la montagne et de regarder les gens qui, dans une atmosphère plus calme, s'amusaient. Un peu partout, des groupes étaient installés sur l'herbe avec un pique-nique qui semblait souvent aussi intéressant à regarder qu'un show. Je n'ai ni goûté au pique-nique ni au show et à choisir entre les deux...! Bref, ça chantait, ça riait, et ça dansait aussi... des gens d'un peu tous les milieux et de tous les âges, même des bébés, les seuls à qui on permettait d'utiliser un moyen de transport...

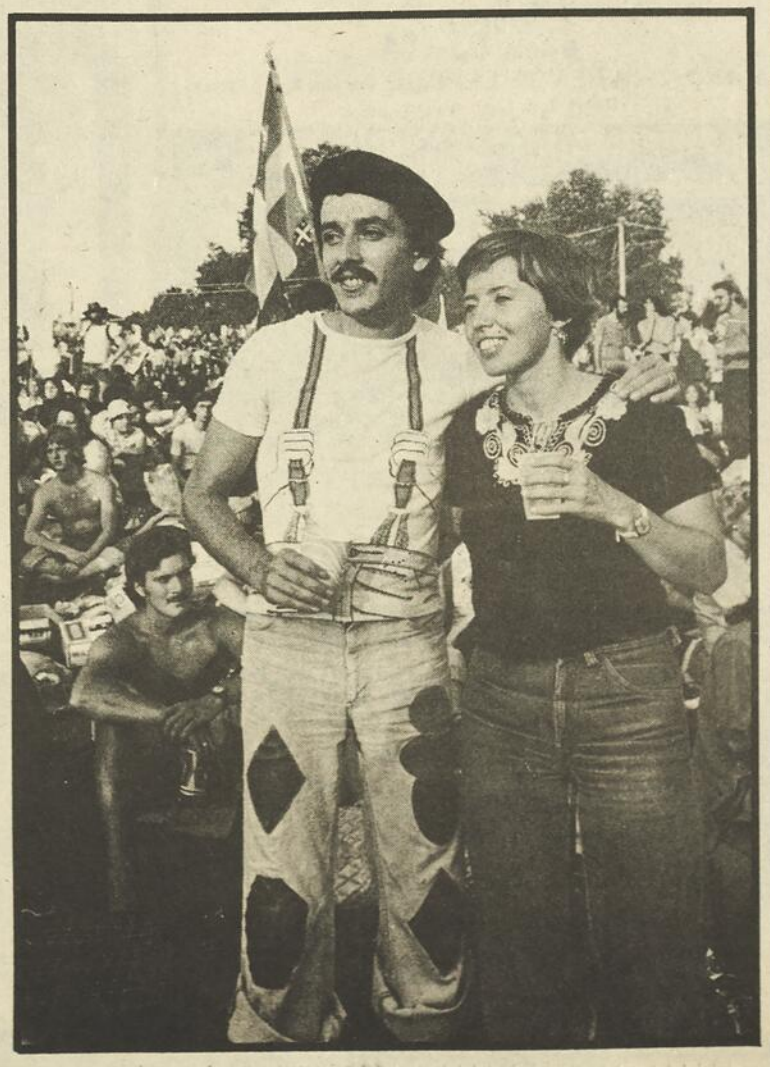
"Gens du pays, c'est votre tour de vous laisser parler d'amour". Il y avait des gens du pays qui se laissaient en effet parler d'amour, d'autres qui, un peu retirés dans le bois, ne se contentaient pas d'en parler... Même la police faisait partie de la fête en jasant gentiment avec tout le monde ou simplement en se promenant avec le chandail jaune de la St-Jean qui affiche, sur le devant, une fleur de lys.

On aurait dit que, pour quelques jours, tout le monde avait décidé d'être charmant les uns envers les autres. Et plus tard, quand le feu d'artifice a éclaté dans le ciel, tout le monde a levé les yeux en applaudissant avec admiration. C'est peut-être là que la fête a vraiment commencé...

Photos:
Claire Beaugrand-Champagne et Alain Chagnon



Ne demandez pas d'information à un policier. Et si vous n'avez pas le choix de vous adresser ailleurs, demandez à différents policiers, faites la moyenne des réponses reçues, vous aurez alors une meilleure idée et... débrouillez-vous ensuite comme des grands!



Le livre vert de l'Allier

Le rêve coloré d'un ministre ambitieux

par Jean-Claude Leblond

Voilà quelques semaines, M. Jean-Paul L'Allier, ministre des Affaires culturelles, faisait paraître chez l'Editeur officiel du Québec un livre vert qui propose une redéfinition presque totale de son ministère et de son rôle dans la collectivité québécoise.

Dans un préambule de 89 pages, monsieur L'Allier relate l'historique du ministère et les problèmes que depuis quinze ans celui-ci a dû envisager. Des textes de M. Lapalme, premier titulaire du ministère, de Guy Frégault, ancien sous-ministre, des extraits du rapport Rioux sur l'enseignement des arts, et le rapport du tribunal de la Culture qui se tenait l'année dernière situent toute l'ambiguïté de ce ministère considéré comme marginal et jusqu'à un certain point, au regard de l'action du Conseil des arts fédéral surtout, comme fantoche.

Dans la deuxième partie, M. L'Allier ne veut pas être en reste avec les détracteurs de l'administration culturelle. Il critique vertement son ministère, son inadéquation aux coordonnées actuelles de la culture québécoise. Autocritique qui sert de tremplin à une série de propositions dont la noblesse des idéaux ne cède en rien à un romantisme des lendemains qui chantent. Pour un peu, on croirait à un programme culturel de campagne électorale.

Un ministère d'intervention

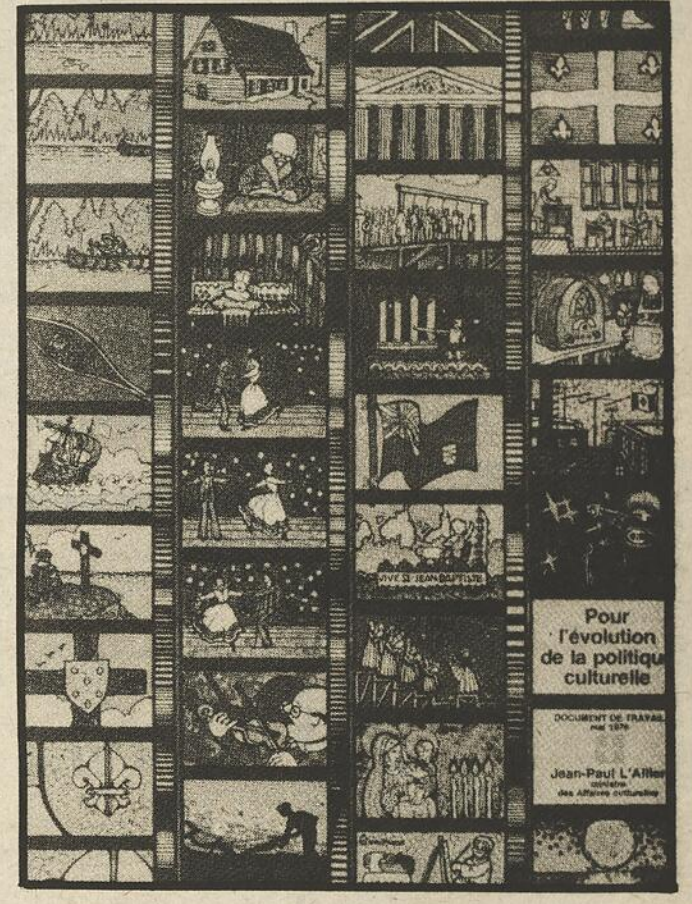
Il propose comme redéfinition du MAC, un ministère d'intervention auprès des autres ministères. C'est un fait qu'il doit exister une coordination entre ceux-ci. Qu'on songe à la loi du 1%. S'applique-t-elle toujours aux projets de la voirie? Qu'on songe par contre au Pied-du-courant décrété bien culturel et sauvé d'une disparition certaine par la construction d'une autoroute. Chacun est impliqué dans la culture. Déjà le ministère de l'Industrie et du Commerce est saisi d'un dossier sur l'aspect économique de l'artisanat québécois.

En ce qui a trait aux arts plastiques, secteur auquel nous nous limiterons, le ministre propose diverses mesures qui visent davantage un changement dans le fonctionnement, l'interdépendance des différents facteurs du monde de l'art. La conception ancienne ne s'en trouve guère changée à quelques modalités près.

Le ministre propose d'abord un Conseil de la culture québécoise qui s'apparenterait par certains aspects au Conseil des arts fédéral et qui présiderait en tant qu'organisme indépendant, exécutif et consultatif aux destinées de la culture. Ainsi, les politiques d'aide à la création dépendraient de ce conseil selon des modalités qui diffèrent à peine de ce que nous connaissons actuellement. Comme s'il ne valait pas la peine de revoir en totalité la conception même et le bienfondé de l'aide à la création.

Se basant encore sur l'expérience fédérale, le ministre parle d'une banque d'oeuvres. Si le principe est valable au départ, les choix des différents jurys risquent de ne pas correspondre aux goûts des sociétés intéressées à utiliser cette banque. On aurait intérêt à consulter le numéro d'automne 75 de Arts Canada. Le Conseil des arts fédéral fait face à ce genre de problème avec les

(suite à la page 23)



Toujours au Bon Moment
JARDIN DE l'Orchidée
LIVRAISON METROPOLITAINE
FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
TEL.: 721-2027
3442 EST JEAN-TALON MONTREAL

théâtre · les ancêtres
"Les Fêtes de la St-Germain dans la plaine"
SPECTACLE DU POÊTE-CHANSONNIER
GEORGES DOR
entouré de folkloristes de St-Germain,
Jeu. 24, vend. 25, et sam. 26 juin, 9 h. p.m.
Billets: $3 et $4
À VENIR: LAWRENCE LEPAGE les 1er, 2 et 3 juillet
PRISCILLA les 8, 9 et 10 juillet
ST-GERMAIN, sortie 105 de la route 20 entre Québec et Montréal

Galerie d'Art Les Deux B
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU
OUVERT TOUS LES JOURS 14h. à 22h. SAUF LE MARDI
787-3459
MONIQUE CHARBONNEAU

STAGE D'ÉTÉ à VAL-MORIN
POTERIE avec Simone Bussière
TAPISSERIE (tech. Haute lisse). avec Mario Boivin
1er stage: du 5 au 16 juillet
2iè. stage: du 26 juil. au 6 août
Renseignements: 523-5549
ou à Val-Morin: 322-3440

rue saint-denis
ANDRÉ ET MICHEL GAGNON
4012 ST. DENIS
MTL. 843-8410
CÉRAMIQUE - POTERIE
BOUTIQUE D'ARTISANAT

MM MM MM
GALERIE MORENCY FRERES
aquarelles et huiles
JEAN-GUY DESROSIERS
et de
PAUL-EMILE GENEST
jusqu'au 15 juillet
Heures d'été: du lun. au ven. 9 hres 30 à 17 hres 30
1564 rue Saint-Denis
Métro Berri de Montigny sortie Saint-Denis
845-6442 845-6894
MM MM MM

FLEURISTE ST LUC
1085 A St-Denis
- Montréal
Tél.: 842-3987
3988

Jacqueline Avril
Conseiller publicitaire
Tél.: 331-8961

authentique
La Centrale d'Artisanat du Québec 1450 St-Denis tel 849-9415

(suite de la page 22)

sculptures notamment et les peintures d'artistes vendues trop cher à la banque et par conséquent louées trop cher aux organismes. Il existe certainement d'autres types de fonctionnement qui pourraient dériver de la loi du 1% par exemple.

Un Salon de la peinture

Il est également question dans ce rapport de salons de la peinture auxquels le ministère, s'appuyant sur les Salons du livre, apporterait son assistance. Une fréquentation assidue des salons parisiens: Salon d'automne, du printemps, des réalités nouvelles nous apprendra la médiocrité et l'insignifiance en terme strictement pictural de telles démarches. Une salle des ventes aux enchères avec commissaire priseur patenté (ayant statut de protonotaire) serait beaucoup plus nécessaire à la vie et au marché de l'art. La cote des artistes, le manque de code d'éthique me semblent plus importants qu'un quelconque salon où sur 1,000 artistes présentés, seulement 4 ou 5 offrent quelque originalité. Au reste, la SAPQ joue ce rôle de salon où le public et les marchands peuvent s'approvisionner.

Au chapitre des "Incitations fiscales" il était grandement temps de souligner cet aspect essentiel. Pourtant on ne voit nulle part le projet d'une loi de préemption de l'Etat québécois sur ses chefs-d'oeuvre vendus par voies d'enchères ou autrement à des collectionneurs étrangers. Rien de tel encore au Québec à moins que ce ne soit inclus dans la section consacrée au patrimoine.

Les pages données aux Arts plastiques se terminent par les musées, domaine dans lequel nous pataugeons comme jamais. Tout au long de son exposé, le ministre L'Allier parle comme si dès demain, son ministère allait se transformer en super-ministère et disposer d'un budget de 100 millions de dollars.

Faire davantage pour les musées, créer des comités d'inventaire, d'acquisition, de gestion. Augmenter les budgets. Insister sur la régionalisation, créer des musées régionaux, des musées spécialisés: Marine, Histoire, Arts et Traditions populaires etc. Comment ne pas s'en réjouir et sourire d'une si grande témérité.

Les affaires sociales de la culture

Le budget d'exposition du Musée d'art contemporain dépasse-t-il seulement le salaire du premier ministre. Le Musée régional de Rimouski pourtant si joli et si bien aménagé n'expose, faute de budget que des objets sacerdotaux issus du Séminaire local et quelques douteux Ribera et bien sûr, l'exposition florale annuelle des dames patronesses. Et que dire du Musée du Québec dont seuls le Centre de documentation et la section d'ethnologie québécoise arrivent à une certaine efficacité. En terme de musée, d'institution muséale, mis à part le MBA de Montréal, le Québec est une véritable république de bananes.

Le ministère des Affaires culturelles se considère à travers le livre vert onirique, comme les Affaires sociales de la culture. Il me semble (et ceci à titre strictement personnel) que pour les arts visuels, la seule grande priorité doit se faire dans le secteur des institutions d'art, c'est-à-dire, les musées. Le jour où les artistes posséderont des maisons où présenter leurs oeuvres (musées et centres culturels actuellement inutilisés), le jour où plusieurs conservateurs pourront organiser des expositions et jouer leur rôle de conseillers des arts auprès des artistes et du public, peut-être qu'alors, quelque chose aura changé sur la carte des arts au Québec.

d'une exposition à l'autre

par Diane Bélec

"Graphisme et design des Jeux de la XXIe Olympiade", exposition des réalisations de la Direction du graphisme et du design du COJO qui aura lieu à la galerie Signal, 4545, rue Saint-Denis, à Montréal, du 29 juin au 30 juillet.

●●●

Une exposition de photographies représentant le "Saint-Henri-les-tanneries" d'avant les années 1950, se tiendra du 16 au 20 août prochain, au sous-sol de la Caisse populaire Saint-Zotique, 4545 ouest, rue Notre-Dame. A cet effet, un concours est organisé par les caisses populaires du quartier. Toute personne désireuse de participer à ce concours et à l'exposition devra apporter, avant le 15 juillet, ses photos au président du jury, M. Adrien Dubuc, au 4733 ouest, rue Notre-Dame.

●●●

"Quelques plis sur la différence", exposition de gravures poèmes de Yvan Lafontaine et Jacques Boulerice, à la nouvelle galerie boutique B.4, 177, rue Champlain, Vieux Saint-Jean (jusqu'au 10 juillet).

●●●

La Guilde canadienne des métiers d'art, 2025, rue Peel, Montréal, présente l'exposition "Visages du Canada", geste de témoignage à l'année olympique. 70 artistes et artisans y participeront. Du 30 juin jusqu'au 7 août.

●●●

A New York, dans les rues de SOHO, le 12 juin dernier, seize artistes de la Société des artistes professionnels du Québec (4545, rue Saint-Denis, Montréal) ont participé à une grande fête de l'art. Cette manifestation artistique s'inscrivait dans le cadre d'une promotion visant à sensibiliser le public aux éléments urbains. Pour faire suite à cette première rencontre, 81 membres de la SAPQ exposeront quelque 130 oeuvres à la Westbroadway gallery, jusqu'au 15 juillet prochain.

●●●

Au Musée des Beaux-Arts de Montréal: "Diskobolite" de François Dallegret, environnement fait d'objets évoquant les Jeux olympiques (jusqu'au 18 juillet).

●●●

La Maison de l'Iran organise, jusqu'au 13 juillet, une exposition de tableaux iraniens et québécois, au 1115 ouest, rue Sherbrooke, Montréal. Deux peintres iraniens, Mme Bronia Del Giudice et le Dr Nasrollah Moamaii, et un peintre québécois, Mme Mimi Langlois, participent à l'exposition.

●●●

Exposition de gravures québécoises, à l'hôtel Méridien du Complexe Desjardins, à Montréal.

●●●

A la galerie l'Art Français, 370 ouest, rue Laurier, Montréal: Anna Noeh et Umberto Bruni, jusqu'au 12 juillet.

LE VA-ET-VIENT
768 Rachel
521-3375
Achat et vente
De disques usagés

centre des arts visuels

COURS D'ÉTÉ
commençant le 5 juillet

TEXTILES
Tissage
Batik
Broderie expérimentale
Courtepointe

CÉRAMIQUE
Façonnage, tournage

ARTS PLASTIQUES
Dessin, peinture
Aquarelle, vitrail

COURS POUR ENFANTS
Lun. Mar. Mer
av. midi et ap. midi
ou toute la journée
4 à 16 ans
Jeu et argile
Arts et argile
Batik, céramique

350 Victoria, Montréal
Tél.: 488-9559

Programme Arts et Culture

Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

L'OPÉRA DU QUÉBEC
PRÉSENTE
le barbier de séville
DE ROSSINI

Mise en Scène: JEAN GASCON
Direction Musicale: PIERRE HÉTU
Décors et Costumes: ROBERT PRÉVOST
Maître des Choeurs: RENÉ LACOURSE

AVEC
Dominic Cossa / Louise Lebrun
Pierre Duval / Napoléon Bisson
Claude Corbeil / Paule Verschelden
Roland Richard

AVEC LA PARTICIPATION DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL ET DES CHOEURS DE L'OPÉRA DU QUÉBEC

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
1, 3 et 5 juillet, 20h00
Billets: $12, $10, $7, $5.

le samedi du JOUR

Retenez votre exemplaire chez votre dépositaire. Abonnez-vous ou abonnez un de vos parents ou amis à cette ÉDITION HEBDOMADAIRE SPÉCIALE du quotidien national des Québécois: $25 par année (50 cents l'exemplaire).

LE JOUR, 387 Boul. Lebeau, Montréal H4N 1S2 Tél.: 331-8961

Veuillez trouver ci-inclus mon chèque ou mandat poste au montant de $25.00 pour un abonnement annuel au SAMEDI DU JOUR. Cet abonnement m'est destiné personnellement ☐ ou à la personne en faveur de laquelle je le souscris ☐ .

Faire parvenir l'abonnement à l'adresse suivante:

(Prénom) (Nom)

(No.) (Rue)

(Ville) (Code Postal)

Difficile parole de FEMMES

par Gaétan Dostie

"Je dis qu'il est difficile d'écrire la vérité - qu'elle est impossible - et que si je transgresse c'est par plaisir, pour en connaître davantage sur moi, ça, les personnes, les systèmes, la MECANIQUE qui m'entoure et qui machine en même temps que moi la destruction lente de moi et d'eux."

Texte de femme écorché dans sa lucidité que le discours des femmes dans notre littérature. Je viens de parcourir quelques livre de femmes depuis Alice Lemieux-Lévesque qui publiait son premier recueil en 1926, jusqu'au plaidoyer exacerbé de Geneviève Labelle. J'ai à peine pu respirer un peu à travers les textes de Nicole Brossard (que vous venez de lire plus haut).

Pour tout dire après avoir lu ces livres de femmes, j'ai un peu eu la frousse. Je me suis cherché une bonne raison de me taire... Tout au long, en parcourant ces textes j'ai cru sentir une lucidité que chacune avait d'être une force, un pouvoir inutile!

Alice Lemieux-Lévesque

Alice Lemieux-Lévesque est restée fidèle à elle-même: Les **Heures effeuillées** de 1927 et ce **Vers la joie** (Garneau) redisent presque dans les mêmes mots:

"Et laissez-moi rêver d'un amour impossible;
Que de vos traits moqueurs
je ne sois point la cible,
Où l'on vise à plaisir!... (février 1925)

En 76:
"Mon cher amour aveugle
et sourd
pour toi que j'aime
et qui ne m'aime pas
j'aurais fait chanter
le silence
en strophes de clarté."

La vieille femme à la fin de sa vie nous dit que c'est là son "secret". Toute cette poésie est une tentative d'annuler ou, du moins de minimiser le changement: on a soif d'absolu, pas de réalité. On en vient à situer l'absolu dans l'éternité. C'est le non-discours. Le poète constate les murailles et, la joie d'ici-bas n'étant que fausse, soumise au changement, on en vient à ne concevoir comme possible qu'une joie dans un temps sans le temps. Sa réponse à elle est chrétienne: l'Absolu = Dieu.

Trois facettes du miroir

Puis j'ai lu trois livres qui sans être de grandes oeuvres, sont un témoignage vibrant et chaleureux d'une détresse semblable, à la pluralité du temps réel on recherche et oppose l'unité d'un temps idéal. L'absolu devient l'avenir ou le passé, jamais dans le présent. C'est à la fois fuite de la réalité et attente d'un personnage idéal qui leur restituerait le bonheur (souvent image du passé).

Tel m'est apparue **La démesure des Rois** de Pierrette Raymond-Pichette où les moins mauvais poèmes ont cette franchise:

Je suis sortie dehors
en plein hiver
nue comme un fruit pelé
J'ai déposé mon front
sur la serrure gelée des
peuple en barricade
et j'ai placé mes mains
dans l'eau
Le froid m'a tournée
en glaçon
La tristesse en tombeau
Jusqu'au printemps
peut-être"

Pauline Michel dans ce qu'elle appelle par commodité un roman, **Les Yeux d'eau,** chante un passé, un avenir, un absolu semblable.

C'est exaltant, déchirant, convainquant, on n'y parle qu'avec emphase:

"C'était hier, il me semble.
Les flammes du foyer caressaient nos corps nus. Tu respirais comme un feu de bois sec. Nous étions seuls, le visage dévoré par les yeux, les corps en un seul geste d'âme, à laisser sombrer, les murs et les meubles, les sons et les voix au seuil de notre île blonde, (...) etc.

Emmêlée dans ses lapsus de "solitude", la réalité est sacrifiée à l'abstraction, la poète-monologuiste, quand elle s'intéresse au concret, au quotidien, alors elle adopte un ton neutre qui est un refus de la réalité.

Geneviève Labelle a même fondé ses propres éditions pour publier **Il me faut user de patience et autres jeunes poèmes.** Toute cette écriture est dans le message et celui-ci doit apparaître clair, simple, limpide et surtout, vrai:

"il m'a transpercée
de son épée
spermatozoïde
et m'a tordu les seins
comme un disque
de musique
m'a fait crier
comme la douleur
et suer comme les odeurs
ô homme, mâle vidangeur
des souffrances et des torpeurs"

Même la particularité de son amour est vue comme impossible, non insérée dans la réalité...

Nicole Brossard

Autant vous dire que je me suis senti soulagé en arrivant à Nicole Brossard, surtout d'un texte d'elle qui m'a frappé: sa mise au point au sujet de la **Nef des sorcières** dans le dernier numéro de **Chroniques.** Ce qui me frappe toujours en la lisant, c'est son insertion dans le réel, sa volonté d'assumer toutes les facettes de la réalité, et finalement son approche qui peut apparaître à certains révolutionnaire, puisqu'elle signifie l'échec de la sexualité traditionnelle. Elle ne parle plus d'elle comme objet de l'amour mais comme sujet, centre, produisant. Nicole Brossard est un écrivain que je lis toujours, et chaque fois, j'en sais un peu plus long sur moi-même:

"Ce n'est pas la différence qui "effraie" les féministes, mais les conditions d'existence produites par cette différence. Une femme sait très bien quand elle accouche, qu'un garçon ou une fille ça fait aussi mal. Elle ne fait pas la différence. La différence, elle, s'inscrit dans les rapports dominé /dominant et dans la double dépendance psychique qui donne lieu à la fascination morbide de l'Autre et l'Autre c'est toujours le plus ou moins fort que soi."

(suite à la page 26)

LA FILIÈRE CANADIENNE

vous a-t-elle ému?

Alors, ne lisez pas..

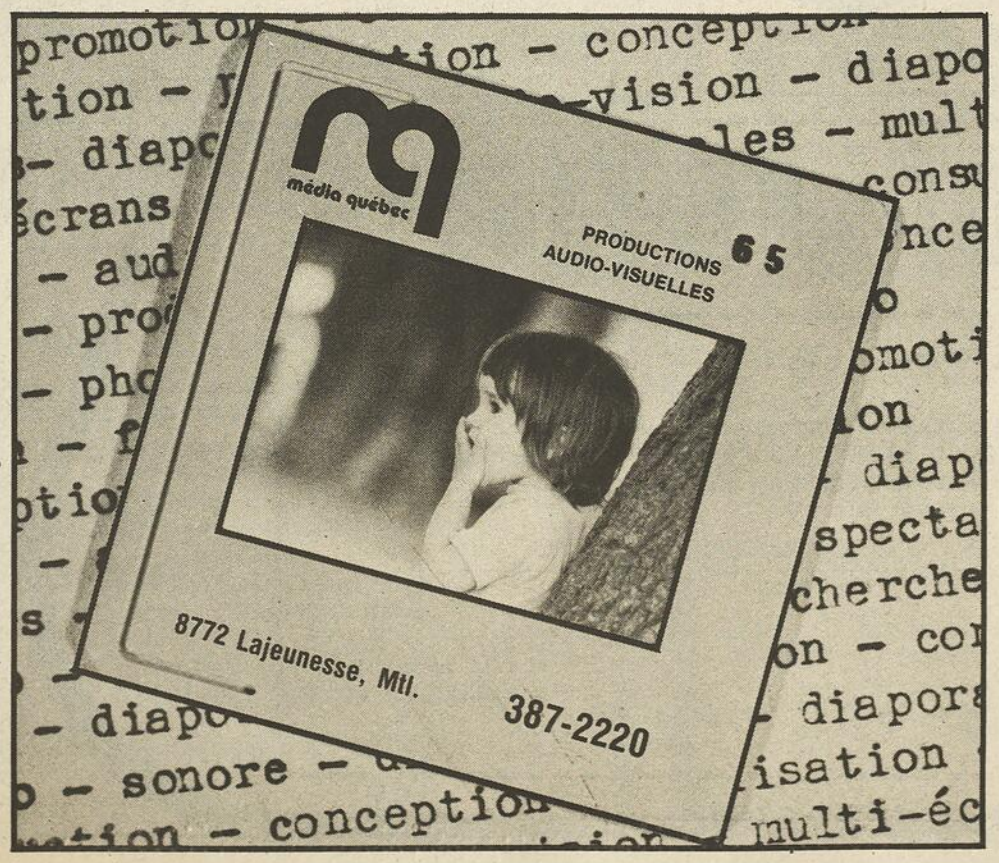


Le récit d'une combine milliardaire et des hommes qui y ont participé:
- Jean Drapeau, le maire visionnaire qui pousse tranquillement sa ville vers l'abîme
- Roger Taillibert, l'architecte dont les extravagances dépassent l'imagination
- Paul Desrochers, le Père Joseph de la politique québécoise
- Roland Desourdy, qui a fait des Jeux l'occasion d'une fortune colossale.

Nick Auf der Maur explique pourquoi le **Times** de Londres écrivait: "Il y a une odeur fétide de vermine et d'assiette au beurre autour des Jeux de Montréal."

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Distributeur exclusif:
Granger, Frères,
210 ouest, boul. Crémazie, Montréal,
389-3561



Etude Scientifique de :

L'OEUVRE DE NOSTRADAMUS

Par Le Florentin

LE LIVRE DU SIÈCLE
18,000 ANS DE L'AVENIR DE LA TERRE PRÉVU PAR MOSTRA DAMUS.

Enfin les Centuries de Nostradamus ont été comprises à Montréal, Canada, après 400 ans, tel que l'avait prévu ce grand voyant français.
Pour connaître les détails sur les trois prochaines guerres d'Europe, sur l'avenir de la France, du Canada, des U.S.A. et sur le changement de notre civilisation peu après l'an 2,000, et sur les trois civilisations futures, commandez le livre ÉTUDE SCIENTIFIQUE de l'Oeuvre de Nostradamus, prix $7.00 aux

ÉDITIONS DE L'AUBE ENR.
C.P. 188, STATION ST-MICHEL
7640, BLVD ST-MICHEL
MONTRÉAL, CANADA
TERRE PRÉVU PAR NOSTRADAMUS



L'ESCALE
A St-Marc-sur-Richelieu
Dites-le avec des Fleurs
Une comédie
de Jean Barbeau et Marcel Dubé

Billets: Montréal
Ed. Archambault, 500 est, Ste-Catherine
Sauvé Frères: 276-5773
St-Marc-sur-le-Richelieu: 584-2226

La bande dessinée

par Jacques Hurtubise

Mon tchum Gilles et moi, on a parfois des discussions assez animées. C'est qu'on est assez différent (très, très même) dans nos goûts et dans nos caractères respectifs (et difficiles)

Evidemment il suffit que je n'aime pas quelque chose pour que lui l'adore. A croire qu'il le fait exprès pour m'exaspérer. Prenons le **Génie des Alpages** (Dargaud) de F'Murr par exemple. Moi je trouve ça assez insignifiant, quelconque; bien mon tchum Gilles, lui, il trouve ça au boutte du boutte. Quand je lui demande: Où est le punch? Il me regarde comme s'il voulait m'en décrocher un, un punch, et me dit avec une condescendance un peu méprisante: y'en a pas de punch! justement, cocômbe (c'est son expression favorite!). Ce sont les situations, l'absurde, la folie, l'action qui se déroulent à l'arrière-plan, en un mot, l'atmosphère qui est au boutte! Et il rit, il rit en lisant le **Génie des Alpages** et ça m'agace parce que, pour moi, entre nous, y'a rien là!

J'ai rien contre F'Murr, faut bien me comprendre, parce que **"Au loup"**, son recueil précédent, qui a été publié aux éditions Marc Minoustchine, et qui se moque en mélangeant tout, des contes de Perreault et des fables de Lafontaine: moi, je trouve ça hilarant. C'est plein de loups, d'ogres, de petits chaperons rouges qui se bouffent les uns les autres. Y a un punch! Mais mon tchum Gilles, lui, il n'aime pas ça. Il le fait pour m'écoeurer, je vous dis. On se rejoint sur un point; le dessin de F'Murr nous séduit beaucoup. Ce qui prouve que Gilles n'est pas totalement dépourvu de goût, Enfin, il insistait tellement d'ailleurs pour que je parle en bien du **Génie des Alpages** que j'ai tenu à faire le point. Et puis ma tchum de femme qui aime Gilles beaucoup me le décrit toujours comme un être infiniment "bright" et subtil. Encore un peu plus et ils réussissaient à me convaincre. Mais je n'aime toujours pas le **Génie des Alpages**.

Le livre de Paris-EDI-Monde (distribué par Hachette) a lancé deux recueils imposants tant par le format que par l'épaisseur. Ce sont: **La fabuleuse histoire de Mickey** et **La vie trépidante d'Onc'Picsou,** bouquins qui n'ont rien à voir avec le livre de Christopher Finch, **The Art of Walt Disney,** mais qui reproduisent des bandes de Mickey ou de Donald telles qu'elles ont été publiées depuis les années 30.

De ces deux recueils, je n'en retiens qu'un: **La fabuleuse histoire de Mickey** qui reproduit des bandes quotidiennes (coloriées malheureusement spécialement pour le livre) et des bandes du dimanche qui sont parues de 1930 à 1937 et cela bien à cause de l'intérêt historique. Par contre le deuxième: **La vie trépidante d'Onc'Picsou** regroupe les aventures de l'oncle archi-milliardaire de Donald Duck, oncle Picsou, (Uncle Scrooge) telles que publiées de 1949 à 1952 dans les comics **"Donald Duck"** et repris par **le journal de Mickey** français.

Tout jeune, j'ai été frappé par l'insipidité débile des adaptations illustrées des comics de Disney. Autant j'étais fasciné par la qualité de son animation, autant j'étais exaspéré par la petite morale sous-entendue de tous ces comics dont les scénarios n'ont parfois rien de très génial. Ce qui n'exclut pas certaines trouvailles intéressantes occasionnelles. J'ai toujours été, je pense, allergique au **journal de Mickey** taht par sa couleur que par sa présentation; c'est qu'il réussit souvent a être plus à droite que le Readers'Digest; faut le faire!

Comme je vis un "trip" contestataire, il me fait plaisir de signaler chez Denoël, un recueil essentiel, **Un siècle de dessins contestataires** qui fait l'historique du dessin d'humour éditorial français de 1830 à nos jours en commentant l'actualité de l'époque. C'est comme si on voyait cet humour de combat (très français!) se raffiner sous nos yeux. Fascinant serait le terme propre à décrire cet ouvrage de Jacques Sternberg et d'Henri Deuil.

Parce qu'on parle de dessin d'humour, je mentionne que les éditions de Chêne rééditent les recueils de Saul Steinberg: **L'inspecteur** et **Passeport** parus originellement en version anglaise dans les années cinquante chez Harper & Brothers. En fait je ne devrais pas dire en version anglaise, c'est ridicule. Saul Steinberg s'exprime sans parole, c'est là l'essence de son oeuvre, dans un dessin à l'idée d'une finesse inouïe, l'expression d'un génie graphique encore inégalé.

Je suis très heureux que le Chêne se soit enfin décidé. J'étais fatigué de courir les boutiques de livres usagés dans l'espoir de dénicher un de ces vieux et rares Steinberg dans un état acceptable. Saul Steinberg demeure l'un des rares auteurs qui ne souffre pas de l'adaptation de ses oeuvres dans une langue autre que l'originale. Il s'est trouvé ainsi des admirateurs fanatiques tout autour du monde; dont je suis. Saul Steinberg est le plus grand de tous.

COGNE FOU
BIENTÔT

SOL
BIENTÔT

"CHEF D'OEUVRE!"
— Hubert Aquin
LE VOYAGE HALLUCINANT D'UNE JEUNE FILLE PAUVRE VERS L'AMOUR...
Eliza's Horoscope
Moins de 18 ans $1.50
Étudiants $2.50
14 ANS
Le film magique de GORDON SHEPPARD
RETENU À L'AFFICHE! 2e MOIS!
EGLISE DU MESSIE
Angle Sherbrooke & Simpson
(Métro Guy)
Tous les soirs à 0P.M. (sauf les lundis)
Renseignements 931-3753, Billets $3.50

Les 7 jours de la Bibliothèque Nationale du Québec
VENDREDI 2 juillet 19h30 Claude St-Denis mime
22h Monique Miville-Deschênes chansonnier
SAMEDI 3 juillet 19h30 Monique Miville-Deschênes chansonnier
22h Claude St-Denis mime
DIMANCHE 4 juillet 21h Alanis Obomsawin folklore amérindien
LUNDI 5 juillet 21h Claude St-Denis mime
MARDI 6 juillet 21h MÉANDRES jazz impressionniste
MERCREDI 7 juillet 21h Alanis Obomsawin folklore amérindien
JEUDI 8 juillet 21h MÉANDRES jazz impressionniste
$3.50
Informations 844-8950
BILLETS EN VENTE à L'ALTERNATIF, et à l'entrée

SOLEIL LEVANT
21 au 26 JUIN
SEMAINE DU BLUES
Stephen Blues Barry Blues Band)
ENTRÉE $2.50
Permis complet 844-6028 Restaurant ouvert
286 O. Ste-Catherine 861-0657

COGNE FOU
BIENTÔT

"Un film qu'on a envie de revoir immédiatement. Une des meilleures compositions de Michel Simon." Jean Rochereau LA CROIX
"Construit sur un scénario rigoureux, c'est une réussite. Dirigés par Mocky, Simon, Serrault, Galabru, sont fabuleux." Jacques Siclier LE MONDE
"Une incontestable réussite. Rire et frémir procure parfois un grand bonheur." Samuel Lachize L'HUMANITE DIMANCHE
"D'une verve irrésistible. J'ai passé une excellente soirée." Philippe Collin ELLE
"Un Mocky cocasse et mordant. D'excellents acteurs qui déchaînent les rires." Michel Grisolia LE NOUVEL OBSERVATEUR
PROSPEC
Pour Tous
son dernier chef-d'oeuvre
MICHEL SIMON
L'ibis rouge
un film de Jean-Pierre Mocky
avec MICHEL SERRAULT MICHEL GALABRU
CHEVALIER
1590 rue St-Denis 845-3222

on rit de bout en bout.
CLAUDE BRASSEUR dans
Attention Les Yeux!
14 ANS
Un film de GERARD PIRES
Scénario de NICOLE DE BURON
CINEMA COMPLEXE DESJARDINS
TEL: 288-3141

A l'affiche pendant les Jeux

Pour mieux avaler la pilule (tralala...)



Claude Léveillée, un des acteurs de la Tour Eiffel qui tue, reprise par Paul Buissonneau, au Théâtre Port-Royal.
Photo Pierre Boisclair

par Jean-Claude Trait

Les Arts et la Culture seront présents — on le sait — lors des Jeux olympiques et nous aideront peut-être à mieux avaler la pilule de presque $2 milliards que coûtera cette somptueuse niaiserie. N'oublions surtout pas que si nous pouvons nous payer tout ce tralala, c'est parce que les trois-quarts de l'humanité vivent dans la dèche.

Or donc, passons outre et regardons d'un peu plus près les amusements que nous propose le COJO dans le cadre de son programme Arts et Culture.

A l'affiche du Théâtre de Quat'sous, le Young People's Theatre, une compagnie de Toronto, nous présentera "Maximilian Beetle", une fantaisie écrite pour les enfants par Larry Zacharko. Le billet d'entrée coûtera $1. Les représentations auront lieu à 10h. tous les matins du 2 au 6 juillet, et à 14h. les 2, 4 et 5.

Au Théâtre du Rideau-Vert, on aura droit à la reprise de "Evangéline Deusse" du 1er au 31 juillet, avec relâche les 5, 12, 19 et 26. Il s'agit de la pièce d'Antonine Maillet, bien sûr, qui sera interprétée par Paul Guèvremont, André Cailloux, Guy Provost et Viola Léger. La mise en scène est signée Yvette Brind'Amour, les décors Robert Prévost, les costumes François Barbeau et les éclairages Louis Saraillon. Le billet coûte $4 ou $4.50.

Venant de Régina, le Globe Theatre nous propose, du 1er au 3 juillet au théâtre Centaur, une pièce en trois actes et en anglais qui s'intitule "Next Town: 9 miles". Prix du billet $3.75. Ça s'adresse à tous les âges.

Encore pour toute la famille, "La Tour Eiffel qui tue", un roman feuilleton musical en 12 tableaux de Guillaume Hanoteau; cette pièce sera présentée par la compagnie de Quat'sous au théâtre Port-Royal de la Place des Arts du 1er au 3 juillet. La distribution: Paul Buissonneau, Claude Léveillée, Louis de Santis, Jean Marchand, France Desjarlais, Roger Michael, Ronald France, Jean-Louis Millette, Eve Gagnier, Francisco Olaechea, Claude Gai, Christine Olivier, Christiane Ranger, Jacques Rossi, Michèle Rossignol et François Tassé. Les costumes sont de François Barbeau, les décors sont de Paul Buissonneau (scénographie), René Lamoureux (conception des toiles) et Raymond Corriveau (interprétation technique). Il y a des billets à $3, $4 et $5.

Et nous revenons au Théâtre du Rideau-Vert qui propose aux enfants:

—une fantaisie d'André Cailloux intitulée "François et l'Oiseau du Brésil", interprétée par René Gagnon, Jacques Lorain, Marthe Choquette, Serge Turgeon et Arlette Sanders. La mise en scène est d'André Cailloux, les décors de Jacques Leblanc et les costumes de François Barbeau.

—"Le chapeau magique", un spectacle de marionnettes de Pierre Régimbald et Nicole Lapointe.

Ces deux spectacles seront joués du 1er au 30 juillet ("Le chapeau Magique" à 14h; "François et l'Oiseau du Brésil" à 15h). Relâche les 5, 12, 17, 19 et 26. Prix du billet pour les deux spectacles: $1.25.

Enfin, les 1er, 3 et 5 juillet, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, l'Opéra du Québec donnera "Le Barbier de Séville". Les billets se vendent à $5, $7, $10 et $12. Ce spectacle est présenté avec la participation de l'Orchestre symphonique de Montréal que dirigera Pierre Hétu, et le Choeur de l'Opéra du Québec dirigé par René Lacourse.

D'autres réjouissances sont attendues et elles seront divulguées en temps utile, nous a affirmé le COJO.

Programme
Arts et Culture

Billets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

tnm **théâtre du nouveau monde**

françoise berd
marthe blackburn
marie-claire blais
nicole brossard
michèle craig
louisette dussault
marcelle ferron
marielle fleury
odette gagnon
luce guilbault
michèle magny
pol pelletier
france théoret
marie lalonde

la nef des sorcières

Théâtre du Nouveau Monde
1 au 11 juillet, 20h30
Billets: $5.50, $5, $4.50, $4, $3.50, $3.
Téléphone: 861-0563

Programme
Arts et Culture

Billets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS



Théâtre Port-Royal
Place des Arts
1, 2 et 3 juillet, 20h30
Billets: $5, $4, $3.

(suite de la page 24)

Nicole Brossard arrive enfin au bout de la fuite, du masque qu'est tout absolu. Les Jeunesses littéraires du Québec lui consacrent un numéro complet de leur revue, **Mini-mot.** Sympathique et honnête. La petite anthologie de Nicole est révélatrice de cette assumation de la réalité qu'est toute son oeuvre, de cette lancinante volonté de trouver non plus l'absolu mais le possible. La femme n'est plus au pouvoir, mais la moitié de la réalité qui est en même tant tout l'humain, qui répond au code de tout l'humain... C'est la révolution du plaisir: rendre le plaisir possible...

Vers la joie, poème d'Alice Lemieux-Lévesque, Garneau.
La démesure des rois, poème de Pierrette Raymond-Pichette, Les Presses Libres, 109p.
Les Yeux d'eau, roman de Pauline Michel, Editions Gaudet, (Granby), 317p.
Il me faut user de Patience et autres jeunes poèmes, de Geneviève Labelle, Editions du 7e ciel inc, (C.P. 583, succursale Outremont, MTL), 86p.
Nicole Brossard, revue Mini-mot, avril 1976, Jeunesses littéraires du Québec et "à notre sujet" dans Chroniques no 18/19.

SN ou les infortunes de la vertu

CSN

est à ogique...



e Dalpé



t Sauvé

à intensifier la

des rapports de
ngé. Avec les
locales, les
travail obte-
selon la force
et les écarts
idérables. Le
n est aux prises
vec les séquel-
période. Il ob-
oyenne à la
nditions de tra-
moyenne à la
un fondement
produit une
le des condi-
ures. L'union
rstructure n'a
né ni l'unité to-
iqués, ni l'ho-
s conditions de
tend.

Le leadership

La hausse de la cotisation et la grève générale dans les hôpitaux a donné lieu au même phénomène: pour rallier certains syndicats à la décision de la majorité, le vote a été repris une seconde fois en assemblée. C'est là une autre conséquence des superstructures (la centrale et le Front commun).

"Quand on prend un vote et qu'on retourne plus tard en assemblée pour le changer, je trouve ça malhonnête; "c'est des pressions indues", déclare le président d'un syndicat d'hôpital désaffilié l'automne dernier. **"La CSN entreprend trop de batailles à la fois sans les mener à terme,** reprend un autre, **parce qu'elle ne réussit pas à amener les membres avec elle. Il faut que t'amènes le monde avec toi, il faut que le monde ait compris, avant de prendre une décision".**

C'est là une tendance. Mais il y a des responsables à la CSN, parmi les plus dynamiques, qui répondent: le rôle d'un responsable n'est pas d'attendre passivement une initiative spontanée des membres; c'est d'abord de leur proposer des orientations, puis de les expliquer et de les justifier en assemblée; c'est de convaincre les membres après les avoir informés.

En réalité, deux types de leadership s'affrontent: il y a ceux qui, avant de faire un pas, préfèrent attendre tout le monde; et il y a ceux qui font d'abord le pas, puis cherchent à entraîner tout le monde à leur suite.

Mais dans une centrale syndicale aux intérêts aussi divers et aux structures aussi complexes, il est difficile d'avancer au même rythme. **"Il faut prendre des décisions au consensus, et non à la majorité simple"**, observe un leader syndical.

Il faut en effet trouver, de quelque manière que ce soit, un modus vivendi; sinon, c'est la cassure.

...qui se poursuit sans trêve depuis dix ans

La CSN a traversé depuis 1966 plusieurs crises importantes, qui pourraient bien être la même crise ininterrompue, reliée à plusieurs facteurs: le développement rapide de la centrale, son identification à la société québécoise elle-même en ébullition, son opposition traditionnelle aux pouvoirs en place et fondamentalement, un lent mais progressif réalignement des tendances en son sein, au prix de certaines cassures.

Plusieurs des griefs exprimés alors et repris dans les manchettes des journaux sont en effet les mêmes d'une fois à l'autre et encore aujourd'hui. Les mêmes forces sont à l'oeuvre et se heurtent car à chaque fois, les débats ne se font pas, ou ne se font pas à fond ou ne se font pas une fois pour toutes.

1. La crise Sauvé (1967)

A la fin de 1967, M. Robert Sauvé, alors secrétaire général de la centrale, démissionne avec fracas, en laissant à la CSN une lettre d'explications considérée comme son "testament". Voici des extraits de cette lettre et de coupures de presse.

"Robert Sauvé a fait allusion à l'existence d'un "pouvoir parallèle" à la CSN. (...) il se référait en fait aux conseillers qui entourent le président". (Le Devoir)

● *"Je me demande si nous n'en sommes pas à une participation de façade ou de veto. (...) Nous convoquons une réunion spéciale de l'exécutif pour discuter du problème des fonctionnaires municipaux de Montréal. Une décision unanime est prise. Le lendemain, le "pouvoir parallèle" juge que cette décision ne doit pas s'appliquer et c'en est fait".* (Sauvé)

● *"Nous ne tolérons pas l'autocritique, parce que nous avons le monopole de la vérité. (...) Sous prétexte de ne pas créer la division, on ne doit rien révéler aux membres. (...) Je souhaite que votre prochain congrès soit un congrès d'orientation".* (Sauvé)

● *"Une seule personne, M. Paul-Emile Dalpé, président de la Fédération nationale des services (hôpitaux) et vice-président général de la CSN, a repris à son compte, en les amplifiant, les propos de M. Sauvé".* (Le Devoir)

2. 1968

● *"Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec pourrait bien abandonner les rangs de la CSN dans un avenir rapproché. (...) Un amendement de leur président, M. Jean-Paul Brouleux, a été battu aux voix. M. Brouleux réclamait que les membres de son syndicat ne paient que 50 cents par mois (au lieu d'un dollar) au fonds de grève de la CSN. Son syndicat a l'intention de constituer sa propre caisse de grève. (...) Cette centrale syndicale avait investi une somme d'un million de dollars peu après 1960 pour recruter les fonctionnaires dans un syndicat".* (La Presse)

3. 1969, le départ de Plourde

● **En juin 1969, M. Adrien Plourde, secrétaire de la Fédération de la métallurgie, reprend les accusations de M. Sauvé sur le pouvoir des cadres syndicaux non élus.** *"les travailleurs de la base et même les responsables des syndicats ont-ils présentement l'occasion d'approuver ou de désapprouver ce qui se dit ou se fait dans leur fédération ou dans la CSN?"* **(La Presse). Il partira peu après.**

4. 1971, la crise des permanents

En mai 1971, la négociation entre la CSN et le syndicat qui représente ses permanents aboutit à un affrontement.

● *"Quand le syndicat (des permanents) met comme pré-requis à la négociation la signature d'une convention unique qui serait imposée d'autorité par la CSN aux fédérations, il méconnaît alors gravement le caractère démocratique du mouvement".* **(Raymond Parent, secrétaire général de la CSN, dans la Presse)**

● *"(...) déjà deux fédérations, le Textile et le vêtement, se sont retirées de la table des négociations et les Fonctionnaires parlent de faire de même (...)* **(La Presse)**

5. Le schisme de 1972: 70,000 départs

En mai 1972, MM. Dalpé, Dion et Daigle, membres de l'exécutif de la CSN, quittent la centrale avec une partie de l'appareil pour former la CSD. D'autres font de même pour former des syndicats indépendants. En partant, les trois "D" rédigent un manifeste, considéré comme leur "testament".

● *"Depuis des années, les travailleurs de la base sont paralysés dans leur mouvement par une clique d'intellectuels anarchiques qui domine la CSN. (...) Les travailleurs sont réduits à n'être que des cotisants qui ne sont plus capables de redevenir propriétaires de leur mouvement".* **(les trois "D")**

● *"(Certains) voudraient tenter de faire le nettoyage lors du prochain congrès de la CSN. Mais on sait que les congrès biennaux n'ont jamais rien réglé à la CSN (...) faute de temps..."* **(Les trois "D")**

● *"Les travailleurs ne contrôlent absolument rien à la CSN et c'est encore pire avec la nouvelle manie des fronts communs. On a créé une superstructure additionnelle qui fonctionne exclusivement grâce à la participation de la clique agrandie des intellectuels..."* **(Les trois "D")**

● *"Le vice-président de la CSN et président de la Fédération nationale des services, M. Norbert Rodrigue, a mis en garde les syndiqués du secteur des affaires sociales (...) contre la tentation de former une fédération indépendante, comme viennent de décider de faire les quelque 30,000 membres du Syndicat des fonctionnaires provinciaux".* **(La Presse)**

L'heure du choix

Ces extraits rapportent généralement des propos polémiques qui dissimulent les vrais problèmes derrière une lutte d'appareils. Il est certain, en outre, que des éléments extérieurs ont souvent exploité ces crises, notamment un membre éminent du Parti libéral relié à la fondation de la CSD.

Mais ces crises se sont développées sur un fondement de malaise réel et révèlent le grand processus en cours à la CSN depuis dix ans: le réalignement idéologique. Celui-ci ne se fait pas dans un grand congrès où les syndiqués trouveraient un consensus, ce qui est peut-être impossible. Il se fait au contraire par le développement d'un rapport de force à l'intérieur de la CSN: au fur et à mesure que les vainqueurs de ce rapport de force avancent d'un pas, ceux qui sont impuissants à suivre partent, souvent en entraînant avec eux des syndicats entiers, selon une décision majoritaire qui prive la CSN d'une minorité importante prête à rester.

Car dans notre régime de représentation syndicale, fondé sur le monopole de la majorité, quand 52% des 30,000 fonctionnaires décident de se désaffilier, ce ne sont pas les 52% qui partent, mais 100% du syndicat; et quand 66% des professionnels décident de rester, ce ne sont pas les 66% qui restent, mais 100% du syndicat.

Le choix de la CSN est le suivant: où elle trouve un consensus pour permettre aux syndicats hésitants de rallier une majorité suffisante prête à rester, contre une minorité lourde à traîner; ou elle force ses orientations et renverse cette majorité. Mais alors, dans un régime qui la prive des bénéfices de ce réalignement, le second choix est un choix suicidaire.

FIN

éditorial

par Jacques Parizeau



Les victimes du désordre

Depuis quelques jours, on jette du lait ou on le donne. Près de trente mille producteurs québécois ont été avertis que leurs quotas de production seraient réduits. Déjà à l'occasion de la manifestation devant le parlement fédéral, on avait pu constater à quel point la colère des producteurs agricoles atteignait un point critique. Ce qui n'était alors qu'une intention déclarée des autorités fédérales est maintenant devenu réalité. Les premiers chèques amputés, pour les réduire en fonction des nouveaux quotas, sont arrivés à leurs destinataires, les autres arriveront au milieu de juillet. A ce moment, tout sera prêt pour que la révolte des campagnes atteigne une sorte de point culminant où les plus tranquilles auront de la difficulté à garder leur calme.

La coupure la plus fréquente dans les quotas est de l'ordre de 15 pour cent. Dans certains cas, dépendant du mode de calcul, elle peut atteindre jusqu'à 25 pour cent. Il faut bien comprendre ce que cela veut dire pour un producteur de lait industriel qui n'a pas d'autres productions sur sa ferme. Son revenu tombe dans les mêmes proportions. Et non seulement son revenu tombe, mais il "mange" une partie de son capital. Pour éviter de produire hors quota et donc à perte, il faut qu'il vende une partie de son troupeau. Le résultat c'est qu'une vache achetée sept ou huit cents dollars il y a un an, est vendue à l'encan aujourd'hui au tiers de ce prix.

Si tous les producteurs sont furieux, certains se retrouvent dans une situation tragique. Le jeune agriculteur qui a investi des sommes considérables dans son fond de terre et son équipement depuis quelques années, doit faire face à des paiements d'intérêt et à des remboursements de capital qui risquent de l'étrangler. Le gouvernement fédéral a reconnu l'existence du problème, en autorisant des délais dans le remboursement des prêts agricoles qu'il contrôle. Mais il a refusé d'accorder des subventions temporaires et transitoires.

Il y a à cette crise des facettes politiques qui ne sont d'ailleurs pas négligeables. Lorsque, il y a quelques années, le gouvernement fédéral avait voulu réduire les emblavures de blé dans l'Ouest, il avait alors payé 200 millions de dollars de subventions aux fermiers des Prairies en compensation de la chute de leur production. Quand il s'agit de la réduction de la production de lait dans l'Est, c'est le revenu des producteurs que l'on coupe. Sur le plan politique, cela se comprend. Un gouvernement fédéral libéral veut ramasser des sièges qu'il n'a pas dans l'Ouest, un gouvernement conservateur veut garder ceux qu'il a. L'agriculteur du Québec, lui, n'a plus de toutes façons le poids politique qu'il avait autrefois, et les libéraux sont assurés de prendre, quoi qu'il arrive, une grosse majorité de sièges dans le Québec.

En outre, le traitement imposé aux cultivateurs révèle un curieux sens de la justice distributive. Les surplus de lait ont été causés, pour une bonne part, par un accroissement sensationnel de la production en Ontario. On cherche maintenant à les faire disparaître en étalant les coupures de quotas sur plusieurs provinces. Comme le Québec produit près de la moitié du total canadien, les Québécois paient pour les Ontariens.

Quant au gouvernement de Québec, il contrôle la distribution du lait nature. Il a, comme Ottawa, poussé depuis quelques années à l'augmentation des investissements et à la modernisation des fermes laitières. Il cherche maintenant à regarder ailleurs, à faire comme s'il n'était pas concerné, comme s'il n'avait rien à faire et rien à dire. Il ne pourra pas jouer longtemps à l'autruche. On parle un peu partout dans les campagnes, d'une marche sur Québec qui dépasserait en ampleur celle à laquelle M. Whelan a dû faire face.

Sans doute, au milieu d'une telle crise, les gouvernements ont-ils tout intérêt à faire baisser la pression, en provoquant des oppositions entre producteurs de lait nature et producteurs de lait industriel. Et il est vrai que les rapports entre les deux groupes ne sont pas faciles.

Mais, une fois de plus, et avec une acuité nouvelle, les producteurs agricoles sont victimes à la fois du désordre des rapports gouvernementaux, des priorités fédérales ailleurs qu'au Québec, et d'un manque flagrant de planification élémentaire. Le plus tragique dans cette histoire, c'est qu'un bon nombre de ceux qui se font attraper cette année, risquent de reporter de plusieurs années, les investissements qui sont nécessaires pour assurer le caractère concurrentiel de l'agriculture québécoise.

vous avez la parole

Le bilinguisme, c'est pour les anglophones!

Pour les Anglophones, un Canadien français (notez que nous passons d'une majuscule à une minuscule: C et f) qui doit parler la langue anglaise n'est pas considéré comme une personne bilingue, car pour être bilingue, selon la position que prennent les contrôleurs aériens anglophones, il faut d'abord être de langue maternelle anglaise et posséder ensuite une autre langue étrangère.

Complexe que tout cela? Essayons de comprendre: les contrôleurs aériens anglophones se sont prononcés contre le bilinguisme dans les communications aériennes; comprenez qu'ils se sont prononcés contre l'obligation pour eux d'apprendre une autre langue, et en l'occurence, cette autre langue est le français.

Suivant cette position, les anglophones devraient reconnaître le même droit aux contrôleurs francophones: celui de travailler dans leur langue au Québec. Or il n'en est rien. Pourquoi? Parce qu'aux yeux des anglophones, l'obligation pour un francophone d'apprendre la langue anglaise n'est pas vue de la même façon: un francophone qui parle la langue anglaise n'est pas une personne bilingue; il devient tout simplement et tout naturellement de plus en plus Canadian.

Ainsi, ne pas reconnaître la langue anglaise, c'est se placer comme en marge de la structure politique anglo-canadienne; et le Francophone qui apprend la langue anglaise, loin d'être considéré comme une personne bilingue, est plutôt considéré comme de plus en plus acceptable dans ce grand tout "canadian".

Par le fait même, la langue française n'est plus perçue par les anglophones comme indissociable de notre identité, mais comme un trait quelconque qui caractérise environ 6 millions d'habitants (on retrouve ici l'explication du f minuscule). Et en refusant de reconnaître notre identité à travers notre particularité linguistique, c'est tout notre être collectif qui se voit refuser une existence normale dans ce pays qu'on dit nôtre.

Et c'est ici que l'on comprend bien la situation de colonisé qui nous est faite: "la puissance étrangère dénie notre culture et nous devenons l'objet de la culture des autres" (Jacques Berque, dans **La Dépossession du monde**). Car n'est-ce pas au Québec même que les contrôleurs aériens anglophones dénient aux contrôleurs francophones leur droit de travailler en français.

Portrait de notre situation de colonisé: notre langue n'est même plus une exception québécoise, notre existence collective distincte est niée au Québec même, étrangers nous sommes dans notre propre maison.

Raymond Fleury
Ste-Justine

Un sous-ministre fonce sur des grévistes

Cette lettre ouverte veut faire connaître l'indignation et la colère d'un groupe de professionnels du ministère des Affaires sociales travaillant à l'édifice Joffre, à Québec, face aux incidents qui sont survenus sur la ligne de piquetage dressée autour du Joffre, le 17 juin dernier.

En effet, le 17 juin dernier, les professionnels à l'emploi du gouvernement du Québec débrayaient pour la quatrième fois depuis que leur convention collective est échue (le 30 juin 1975). Ce débrayage avait pour but d'exercer une pression afin de faire débloquer les négociations avec le gouvernement du Québec, négociations qui se trouvent dans l'impasse la plus totale.

Au cours de la matinée du 17 juin, sur la ligne de piquetage dressée devant l'entrée du stationnement de l'édifice Joffre, Mme Paule Leduc, sous-ministre adjoint à l'administration interne du M.A.S. fonça avec son auto sur un groupe de professionnels syndiqués, dans un geste qu'on ne peut qualifier que de "grossière provocation digne des entreprises les plus rétrogrades et les plus anti-syndicales du Québec".

Hé oui! ça s'est passé au ministère des Affaires sociales... Celui-là même qui a la responsabilité de s'occuper de la santé des Québécois! Et ce geste malheureux fut posé par un sous-ministre féminin que la presse québécoise citait en exemple, il y a quelques mois, comme l'une des rares femmes à occuper un poste de direction au gouvernement du Québec. Y a pas à dire, elle prend ça à coeur, Mme Leduc...

Ce geste de provocation stupide s'ajoute à l'intimidation policière sur les lignes de piquetage; tout cela contribue à pourrir davantage le climat des relations de travail entre le M.A.S. et ses professionnels.

Personne ne devrait donc plus s'étonner que les fonctionnaires de l'Etat québécois... fonctionnent mal.

Le ministère des Affaires sociales, c'est l'affaire de tous et chacun... Mon oeil!

Le M.A.S., ce n'est plus MON ministère.

Danielle Mercier
Québec
au nom d'un groupe de professionnels du gouvernement du Québec

Le Kon-Tiki et la loi 22

Par la présente, je voudrais solliciter un petit espace dans votre quotidien, afin d'y dénoncer une situation pour le moins inacceptable.

Le soir du 11 juin, je décide d'aller au très célèbre restaurant Kon-Tiki du Sheraton Mont-Royal, toujours à l'abri des règlements de la loi 22.

Même si notre vaillant premier ministre Trudeau nous hurle, depuis ces dernières années, qu'il y a deux langues officielles au pays et que de son côté Robert Bourassa nous claironne que le français est la langue officielle du Québec, le Polynésiens de cet établissement perpétuent la politique rhodésienne d'une certaine minorité outrecuidante...

Ce qu'il y a de plus lamentable, c'est de constater que les garçons de table n'ont pas encore acquis un minimum de vocabulaire français tel sel, poivre, apéritif ou merci... Le gérant de ce trois étoiles, qui parle mais refuse d'utiliser le français, devrait payer un stage de perfectionnement en français (langue de la gastronomie) à ses subalternes. Le **"why should I speak French"** devra disparaître avec toutes les formes d'impérialisme qui nous écrasent depuis trop longtemps.

Le temps du mépris a assez duré.

Marie Louise Perreault

opinion

La guérilla dans la bureaucratie (2)

par Andy Melamed

Le projet Cité-Concordia et le Comité de citoyens du quartier Milton-Parc

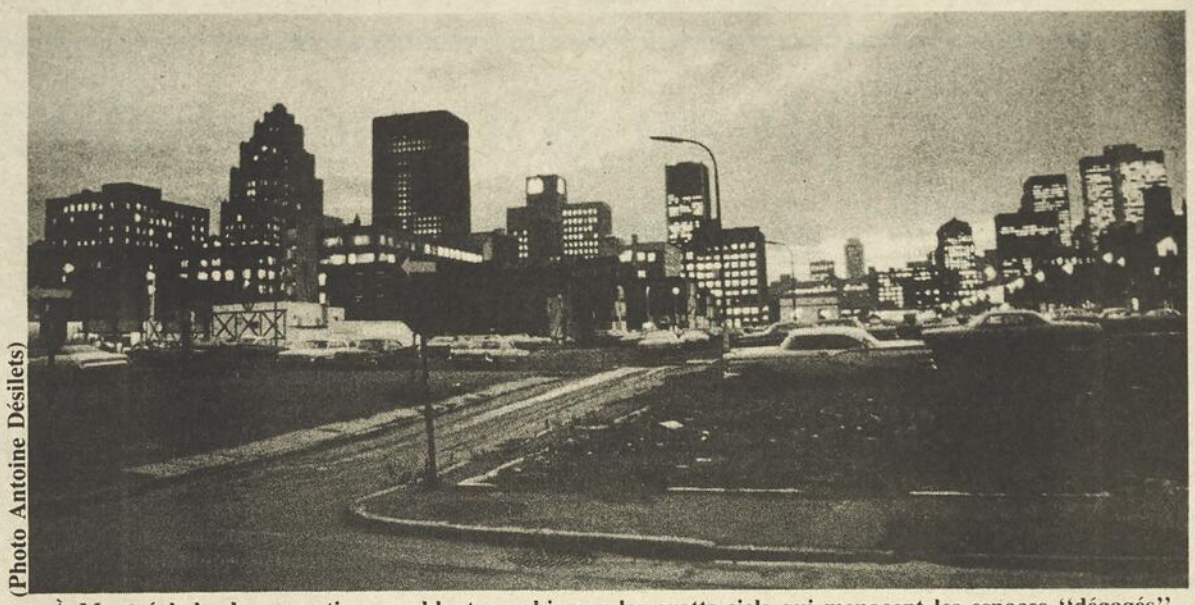
Les débuts de mes efforts de guérilla dans la bureaucratie remontent à la période après l'Expo '67. J'étais chargé d'assurer la coordination des efforts du service vis-à-vis du projet "Cité-Concordia", un grand complexe privé proposé au sud de l'avenue des Pins, de part et d'autre de l'avenue Parc. Le projet a été soumis à la ville en 1962, dans une forme plus grandiose que ne permettaient les règlements municipaux, et n'a été poursuivi qu'après la réalisation de la Place Bonaventure, dans laquelle la même compagnie était impliquée, soit la Concordia Estates Limited. Les promoteurs ont fait une demande à la ville pour qu'elle décrète une zone de rénovation urbaine incluant les six îlots où la compagnie avait déjà acquis de gré à gré 85% des propriétés. Pour ce faire, les entrepreneurs se sont servis de plusieurs noms corporatifs afin de ne pas provoquer une hausse des prix d'acquisition. Le projet soumis au Service d'urbanisme en 1967, comme celui de 1962, proposait de démolir des maisons de pierres grises, style victorien, de deux ou trois étages, et de construire des bâtiments en hauteur destinés à une population beaucoup plus riche que celle qui habitait actuellement le quartier.

La loi du marché dans notre société permet toujours à l'entreprise privée d'acheter tout un quartier sans se soucier de la volonté des résidents non propriétaires. Depuis les années 1950, des entrepreneurs privés avaient construit ici et là dans le quartier, une vingtaine de conciergeries dans la zone à l'est de l'université McGill. Il restait quand même plusieurs milliers de logements à loyer modique où habitait une population très cosmopolite desservie par toute une gamme de services publics et privés. La vie de quartier était vigoureuse en fonction de la variété de la population, des immigrants, des étudiants et des gens qui habitaient le coin depuis longtemps: ils faisaient bon ménage.

Ma responsabilité au Service consistait à surveiller la transformation de ce quartier populaire, accessible au plus pauvre, en quartier planifié pour les riches. Dès le début, j'ai refusé de travailler comme adjoint de l'entrepreneur, insistant sur ma responsabilité et le devoir que j'avais de représenter les droits des citoyens concernés. Dans mon rapport préliminaire, j'ai recommandé que la ville intervienne de façon à préserver les structures existantes, qu'elle rejette la demande de l'entrepreneur de décréter la zone comme projet de rénovation urbaine, parce que la communauté était toujours viable, et que la ville, en posant un tel geste, contribuerait à subventionner l'expulsion d'une population pauvre au profit d'un projet à but lucratif. Cette recommandation a été acceptée, mais le projet continuait de faire son chemin, sans l'aide directe de la ville. Certains officiels de la ville sont intervenus en faveur des promoteurs dans le but d'obtenir certains crédits de l' "Educational Facilities Laboratory", filiale du principal bailleur de fonds du projet, la Fondation Ford. Ce projet dont l'objectif était de coiffer un projet anti-social d'un cachet socio-éducationnel, a été boycotté finalement par des étudiants à l'université de Montréal qui participaient à l'étude.

Néanmoins, les efforts du comité de citoyens ont fait assez peur aux responsables de la Fondation Ford pour qu'ils laissent tomber le projet. Les structures vacantes sur l'avenue du Parc, après avoir été vidées par les promoteurs, semblaient être oubliées par Concordia Estates Ltd. qui les laissait pourrir. Le Comité de citoyens de Milton-Parc, a demandé à la ville d'acquérir et de restaurer les structures, ce qu'elle a refusé de faire. De son côté, la compagnie a connu des difficultés financières qui l'ont empêchée de faire avancer le projet. Grâce à un prêt, elle a pu entreprendre la démolition, le long de l'avenue du Parc, malgré les tentatives des résidents de l'empêcher de le faire, en occupant les structures à être démolies. Huit manifestants ont été arrêtés après avoir refusé de quitter les lieux, et ils ont subi leur procès après la démolition des structures. Ils ont tenté de démontrer que les droits des résidents d'un quartier de locataires devaient être reconnus par la loi. Ils ont été acquittés de l'accusation, mais ils n'ont pas réussi à faire changer des lois qui donnent la priorité aux droits de la propriété, au détriment des droits humains.

Cependant, la lutte des résidents de Milton-Parc a contribué à sensibiliser les résidents dans d'autres quartiers menacés de démolition. Ils ont appris qu'on pouvait au moins ralentir l'élan des démolisseurs, en s'organisant pour se défendre. Les difficultés imposées par la contestation populaire aux échéances de la Concordia Estates Ltd. ont fait peur à d'autres entrepreneurs qui auraient voulu tenter une expérience semblable ailleurs. Les professionnels au Service de l'habitation et de l'urbanisme ont commencé à comprendre l'enjeu et ils se sont divisés en deux groupes: les élitistes, pour qui l'aspect professionnel du projet était le plus important (surtout la direction du Service) et ceux qui voyaient que les résidents d'un quartier étaient menacés d'expulsion par une planification orientée vers l'esthétique d'une élite professionnelle plutôt qu'aux besoins des résidents eux-mêmes.



(Photo Antoine Désilets)

À Montréal, les bas quartiers semblent envahis par les gratte-ciels qui menacent les espaces "dégagés"... dégagés pour la construction de nouveaux gratte-ciels

La passion de la paroisse de Sainte-Elizabeth du Portugal

J'ai appris une leçon importante avec le projet Cité-Concordia: il y avait moyen de gagner certaines batailles au niveau professionnel, mais on ne pouvait pas les gagner sans l'appui des citoyens qui, eux, pouvaient influencer le pouvoir établi. J'ai été appelé à mettre cette leçon en pratique dans la paroisse de Sainte-Elizabeth du Portugal, au sud de l'autoroute Ville-Marie, dans Saint-Henri. Le curé de l'église a demandé que la ville construise des logements publics dans sa paroisse à la place de certaines structures nuisibles à la vie du quartier: une cour de ferraille et une compagnie de transport dont les camions débordaient sur le trottoir d'une école élémentaire. Le projet m'a été transmis après que mes supérieurs aient déjà décidé de refuser la demande du curé, prétendant que le secteur n'était pas apte pour la résidence et devrait être transformé en zone industrielle. On m'a demandé de transmettre cette décision aux citoyens dont le curé était le porte-parole. J'ai assisté à la réunion, malgré le fait que je n'étais pas d'accord avec la prise de position du Service. J'ai expliqué le raisonnement du refus aux citoyens et ils ont patiemment réfuté chaque point que mes supérieurs avaient invoqué. Ils ont demandé de participer à une tentative de planification avec les responsables du Service afin de faire valoriser leurs idées. J'ai transmis un compte rendu de la réunion au Service, mais la demande de participation des citoyens a été refusée, ainsi que leur demande que le Service revienne sur la décision de transformer le quartier en zone industrielle.

Sur ma propre initiative, j'ai préparé un dossier de planification ainsi qu'un schéma d'aménagement préliminaire où j'ai amplement justifié les demandes des résidents. Je l'ai transmis au curé en lui suggérant de s'adresser au président du Comité exécutif de la ville, sans mentionner d'où venait sa documentation, ce qu'il a fait. Le dossier a fait son chemin, cette fois avec la recommandation du président du Comité exécutif. J'ai fait un rapport favorable au projet (le mien), et la décision du Service a été rendue en faveur d'un projet de logements publics qui a été construit (Lenoir — Saint-Henri). Les résidents du coin ont eu gain de cause contre la logique aveugle de quelques technocrates.

La bataille contre l'autoroute Est-Ouest, dite Ville-Marie

Le projet de l' "autoroute" a été conçu à l'époque où toutes les grandes villes d'Amérique du Nord se préparaient à poser le geste de hara kiri, en s'ouvrant le ventre à de longues tranches de circulation véhiculaire qui laissaient en ruines les quartiers populaires. A Montréal, les premières tranches d'autoroute suivaient des tracés plus ou moins dégagées, de sorte que les dégâts du passage n'étaient pas catastrophiques. La première réaction publique à la construction de l'autoroute à Montréal a éclaté dans la partie sud de Westmount où l'autoroute Est-Ouest menaçait les résidences de la rue Selby. Malgré les protestations des résidents, plusieurs centaines de familles ont été expulsées de leurs logements sans voir eu un logement de rechange assuré. L'emprise déblayée pour l'autoroute est restée vacante pendant plusieurs années en attendant la réalisation du projet, soit le même phénomène qui s'est produit à l'emplacement de Radio-Canada.

Le gouvernement provincial a ressuscité le projet après la crise d'Octobre 1970 dans le but de créer des emplois au moment où le taux de chômage au Québec frôlait 12 pour cent. On avait d'autres projets d'une envergure semblable, aussi avancés que celui de l'autoroute, v.g. l'usine d'épuration des eaux usées à Rivière-des-Prairies ou le prolongement du métro, mais on a choisi la voie rapide comme projet prioritaire. La réaction publique a été rapide. Un comité contre l'autoroute s'est formé pour protester contre la réalisation d'un projet qui prévoyait la démolition d'au moins 1,500 logements dans l'est de Montréal où les loyers étaient bas. Une campagne de publicité soutenue par des réunions populaires a éclaté à travers les quartiers impliqués dans le projet.

Au Service d'urbanisme, la réaction a été confuse. C'est au Service que le projet a été conçu, il y a plus de vingt ans, mais depuis quelques années, les autoroutes en milieu urbain ont été progressivement combattues en Amérique du Nord. Les urbanistes ne savaient plus à quoi s'en tenir. A titre de délégué du Service, je faisais partie du Comité sur l'habitation du Montréal métropolitain et, à ce titre, je m'opposais publiquement à la réalisation de l'autoroute, à la télévision et à la radio. Pour la première fois de ma vie professionnelle, j'ai été convoqué au bureau du directeur où j'ai appris que le ministère de la Voirie provinciale voulait que je cesse de parler contre l'autoroute. On m'a assuré que j'avais le droit de contester le projet sur mes propres heures, ce que j'avais toujours fait, et toujours à mon nom propre, sans impliquer le Service. Ce qui m'a le plus surpris, c'est le fait que d'autres personnes parmi les cadres étaient elles aussi opposées au projet, mais qu'elles n'avaient plus la possibilité de parler à leur propre nom, à moins d'être prêtes à donner leur démission pour pouvoir parler librement. Puisque je ne faisais pas partie des cadres, j'étais libre de continuer à parler, ce que j'ai fait. C'était dans une cause perdue. Le tracé de l'autoroute est resté tel quel: 1,500 logements ont été démolis et la grande majorité des locataires impliqués ont subi une hausse de loyer.

A suivre dans nos prochaines éditions

SOS patrimoine

N.D.L.R. C'est le temps des retrouvailles. Pour souligner cet événement, LE JOUR publiera pendant les prochains jours des entrevues avec des personnes que l'intérêt pour notre patrimoine a menées à agir d'une façon concrète dans leur milieu.

Jean-Raymond Bourgault, de Saint-Jean Port-Joli

Les vieux outils sont toujours prêts à travailler



(photo Alain Duhamel)

par Alain Duhamel

SAINT-JEAN PORT-JOLI — "Ils sont toujours utiles. Je les considère toujours prêts à travailler aujourd'hui comme ils l'ont fait hier".

Jean-Raymond Bourgault parle de ses vieux outils de menuisier et de sculpteur. Son atelier à Saint-Jean Port-Joli en contient toute une collection dont il se sert de temps à autre.

On aura deviné que notre interlocuteur appartient à la famille des Bourgault de Saint-Jean Port-Joli qui nous a valu, depuis trois générations, parmi les plus remarquables sculteurs sur bois du pays.

Chaque outil a son nom (la doucine, le cavet, la gorge, le talon, la baguette, etc.) selon la moulure pour laquelle il a été conçu.

Se pourrait-il que parmi les vieux outils, ils s'en trouvent quelques-uns inventés par des Québécois?

"Bien des artisans ont souvent inconsciemment amélioré un genre d'outil et même créé un genre de moulure sans trop s'en rendre compte en faisant des formes, en ajoutant ou en enlevant".

"Je sais que mon grand-père travaillait ses propres outils. Il prenait un morceau de bois et une pièce de fer où il allait chez un dénommé Morneau qui était taillandier".

Son père aussi, Médard Bourgault, a fait ses propres outils de sculpteur. Les plus vieux sculpteurs de Saint-Jean Port-Joli ont encore des gouges en bois qu'ils soumettaient en guise de modèle au forgeron.

"Quand on me demande de réparer un vieux meuble, si je m'aperçois qu'il a été raboter à la main, je ne suis pas pour aller remettre une moulure d'une régularité parfaite parce que la machine fait une coupe régulière".

"L'outil à main coupe le bois, il le tranche. Tandis que la machine tourne tellement vite qu'on dirait qu'elle amolit le bois et lui donne une forme". Avec l'outil à main, des copeaux de bois tombent au sol. Avec la machine, il en sort de la poussière...

Jean-Raymond Bourgault, après plusieurs années consacrées à l'étude des styles anciens de meuble et à la restauration, croit que le temps est venu de songer à un meuble contemporain québécois.

"Je me dis qu'il est temps qu'on le fasse".

Mais qui pourrait le faire? L'école du meuble fondée par Jean-Marie Gauvreau n'existe plus comme telle. Les écoles forment des décorateurs ensembliers ou forment des ouvriers pour les usines. Elles ne forment plus des ébénistes ou des créateurs.

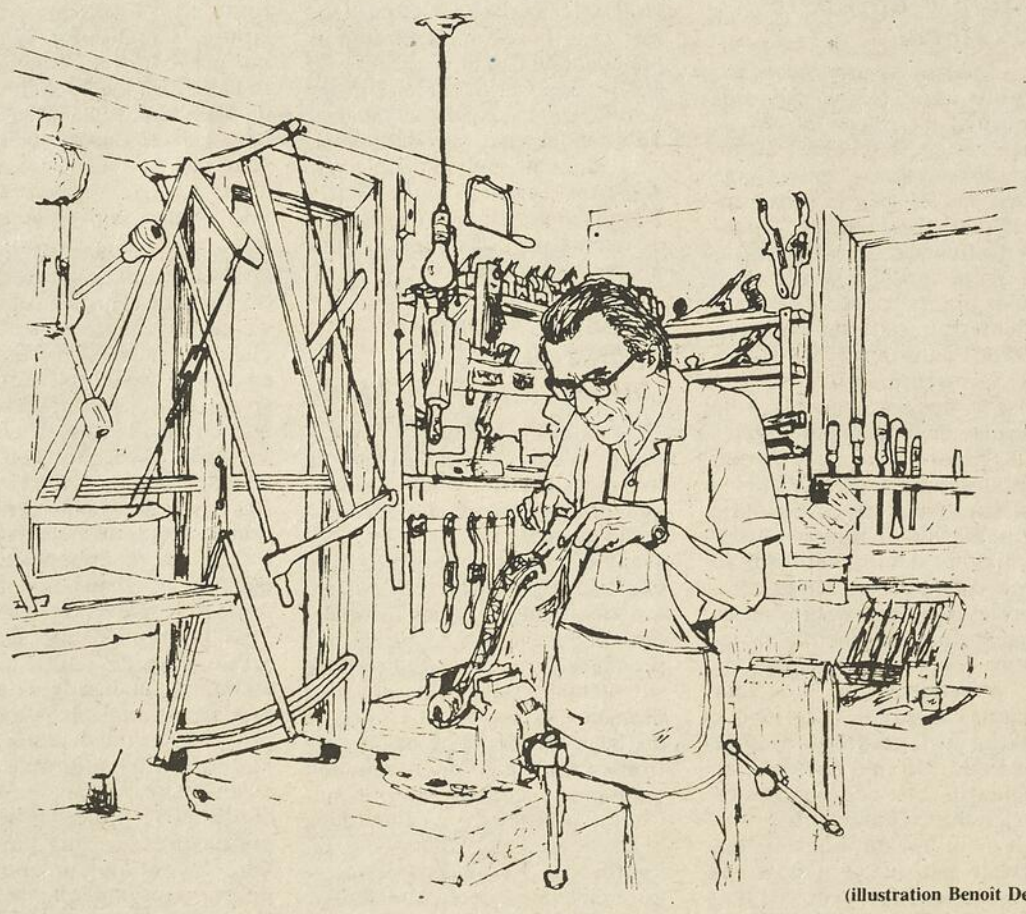
A son avis, l'Etat pourrait contribuer en soutenant ceux qui se sentent prêts à tenter l'aventure. "Il faudrait que l'Etat entre dans le jeu pour essayer tout au moins de les partir".

Un meuble contemporain québécois fait dans l'esprit du "bel ouvrage" et parfaitement adapté aux conditions actuelles.

"Le bel ouvrage d'il y a cinquante ans, c'était un ouvrage qui était parfait en tout point. C'était un bel ouvrage parce que c'était beau, parce qu'on trouvait que l'homme qui l'avait fait était habile, on sentait le coeur du gars dedans".

"Aujourd'hui, ce qu'on appelle le bel ouvrage, c'est quelque chose de bien fini; c'est une façade. Il y a quelque chose d'impersonnel dedans, de pris ailleurs. C'est fardé".

Jean-Raymond Bourgault se dit bien que ses vieux outils pourraient encore servir à fabriquer ce meuble québécois d'aujourd'hui.



(illustration Benoit Deschênes)

Jean-Raymond Bourgault, dans son atelier de Saint-Jean Port-Joli.

Des guillaumes, d'aujourd'hui et d'autrefois.

le temps des retrouvailles

SEMAINE DU PATRIMOINE · 20 AU 27 JUIN 1976

Nouvel ombudsman: Bourassa propose Me Luce Patenaude

(LE JOUR) — Si l'Assemblée nationale accepte la proposition du premier ministre Bourassa, le prochain Protecteur du citoyen, qui prendra la relève de Me Louis Marceau, sera une avocate montréalaise, Me Luce Patenaude.

Le premier ministre a fait part de sa proposition mercredi, dans un communiqué émanant du conseil exécutif, et l'Assemblée nationale devra approuver dans une proportion minimum des deux tiers la nomination de Me Patenaude au poste d'ombudsman.

Me Louis Marceau, premier Protecteur du citoyen au Québec, a quitté son poste en décembre 75, accédant à la magistrature. L'intérim était assuré depuis ce temps par Me Robert Lévêque, adjoint de Me Marceau.

Me Luce Patenaude, qui devrait s'installer au bureau du Protecteur du citoyen à compter du premier septembre, est actuellement professeur de droit des personnes, de la famille, des régimes matrimoniaux et donations à l'Université de Montréal. De 62 à 73, elle a été attachée de recherche au centre de recherche en droit public à la même université.

Médaillée par le Lieutenant-gouverneur en 56, Me Patenaude fût admise au Barreau de Montréal en juin 57, diplômée en droit public de l'université d'Ottawa en 63 et elle obtenait un doctorat en droit à Ottawa en 72.

Grève à Niobec et Oka, les 2 mines de colombium du Québec

(L.F.) — Les deux mines de columbium du Québec sont maintenant paralysées par des grèves.

Les 110 travailleurs de la nouvelle mine Niobec à Saint-Honoré, près de Chicoutimi, ont cessé le travail, hier, tout comme leurs camarades de la mine St. Lawrence d'Oka qui, eux, ont débrayé le 4 février dernier.

La Niobec est une entreprise propriété conjointe de la Société québécoise d'exploitation minière (SOQUEM), une société d'Etat, et de la Copperfield Mining de Toronto. Quant à la St. Lawrence Columbium, elle appartient aux intérêts de l'homme d'affaires Jean-Joffre Gourd.

Les grévistes des deux mines sont membres du syndicat des Métallos (FTQ).

A la mine Niobec, les travailleurs ont rejeté à 66% les dernières offres patronales. Les points de friction sont les salaires, les vacances, l'assurance-salaire, les primes pour le travail de fin de semaine et le bonus.

les choix du jour

Télévision

Le monde de la caricature (R.C.) à 11h30: L'humour nouvelle vague se caractérise par l'absurde. Animateur: Normand Hudon.

Réseau-Soleil (R.C.) è 1h35: Sujet: les sports de participation. Jocelyne Gosselin rencontre P.H. Bergeron, Bob Larouche, Ghislain Dufour, Gaston Vandal, le curé Elzéard Bergeron et des personnes âgées du foyer Ste-Marie.

Encore debout (R.C.) à 7h: Invité: le **quintette de jazz de Moncton.** Animateur: Calixte Duguay.

Science-Réalité (R.C.) à 21h30: Sujets: l'alimentation des athlètes; la flamme olympique sera-t-elle allumée au laser? La limite des athlètes des courses du 100 mètres et du 800 mètres. Invité: **Fernand Séguin.**

Cinéma (R.C.) à 11h: **L'arrangement,** drame psychologique d'E. Kazan, E.U. 1969. Un publicitaire refuse de retourner à son travail après avoir tenté de se suicider. Avec Kirk Douglas, Deborah Kerr et Faye Dunaway.



Plume

Radio

Pierre Paquette (CBF 690) à 19h05: Invité: **Gaston Miron,** poète. Il raconte son enfance à St-Agricole dans les Laurentides.

Colette Devlin (CBF 690) à 9h31: Invités: **Sylvain Lelièvre** et **Nicole Martin.**

Le point du jour (CKAC 73) à 2h: Comment faut-il enseigner notre histoire. Invité: **Jacques La Coursière.**

Théâtre

Au théâtre des Marguèries, à Trois-Rivières, **Hermine** de Claude Magnier, comédie—vaudeville avec Janine Sutto, Léo Ilial, Roger Garceau, Jean Brousseau, Aubert Pallascio, Jean-Louis Paris, Georges Carrère et Elisabeth Chouvalidzé.

Cinéma

A l'église Unitaire du Messie: **Eliza's Horoscope** de Gordon Sheppard. **Femme sous influence** de John Casavetes à l'Elysée.

Variétés

A la grande scène du Lac aux Castors, **A quelle heure la parade?** avec Louise Forestier, Plume, Michel Séguin, Jean Lapointe, Le rêve du diable, et l'Enfant fort. Le groupe **Conventum** à la scène du chalet à 21 heures. Toujours au Chalet, à minuit, le groupe rock, **le Pouls.**

petites annonces

305 antiquités à vendre

Bois de grange excellent état. A vendre .40 le pied 651-3138.

LIQUIDATION
A prix réduit. Antiquaire fermant ses portes.
SAMEDI ET DIMANCHE SEULEMENT
DEUX DERNIÈRES SEMAINES!
Boutique La MaGdeleine Enr.
253 Saint-Ignace
Laprairie 659-0734.

310 articles de ménage

Petit bureau en merisier 7 tiroirs pour jeune fille ou étudiant table à café rectangulaire plaqué chêne. Table de cuisine en arborite avec 5 chaises finition cuir.
Télévision 19' noir & blanc, Viking (meuble) mobilier chambre à coucher en noyer.
Appareils électriques divers. Tél.: 274-8438.

319 instruments de musique

A vendre guitare Fender "Telecaster" avec et la Fender de luxe. Très bonne condition. FU22 s'adresser au "JOUR" ou appeler 819-265-2880.

A LOUER, discothèque mobile Mada, pour toutes occasions. Jean: 722-8805 Yvon: 666-6836.

330 materiaux de construction

Super-marché moderne, prix $18,500. comptant: $8,500., balance payable en 5 ans, cause: retraite. Pas d'agent. Visible de 6 à 9 pm. 194 rue Smith, Ville Lasalle. Contactez Emery.

332 effets de bureaux magasins - restaurants

Dactylo, vente, location, I.B.M. Olympia, etc... Jour: 274-8462, soir: 387-4959.

335 tableaux - peintures

Plusieurs répliques de tableaux des grands maîtres de la peinture à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

Quelques tableaux de jeunes peintres québécois plus un voilier des ateliers Bourgault à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

Sculpture "La mère et l'enfant", reproduction d'urnes grecques faites à la main, à vendre à bon compte. Particulier 279-5276.

338 artisanat

Ourdissoir à vendre de quatre verges ayant servi un mois. S'adressez à Richard entre 9 heures et 4 heures p.m. 384-2413.

Fabriquons en cuir véritable, tout article sur demande. Fait à la main, et sur mesure. Daniel ou Carole. 382-6300.

349 lingerie - fourrures - vêtements

FOURRURE LESSARD
& REHEL
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais. Manteau de cuir pour homme et femme. Passez nous voir sans obligation. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre suite 802, 849-2520.

Chapeaux mariées, voyages de noces, fleurs, formes, tulle, grand choix, 6870 St-Hubert. Mtl.

379 divers à vendre

Je casse maison, j'ai quelques meubles, bibelots etc... à vendre. 279-5276.

2 tapis vert 12 x 9 or 12 x 10 et 9 x 9 très propres. Le tout $300. avec sous tapis 7249 Blvd. Pie IX. 727-8427.

379 divers à vendre

IMPRESSION DE T-SHIRTS de tous genres. Design gratuit. André soir ou matin. 670-9835.

Boîte à guitare 12 cordes, doublé feutre rouge. 334-4618.

380 divers demandé

Troupe de théâtre cherche local de répétition. Tél.: 277-9090.

Professeur de Maths demandé niveau secondaire I 332-6008.

410 rembourreur

A la Clinique (de rembourrage) Beau-Bien Enr. Spécialité recouvrement de sets de salon; sans problème ni souci travail garanti par écrit estimation gratuite. Prix défiant la concurrence. Réservez immédiatement une facturation. Nous vendons des mobiliers de salon flambant neufs. Information: 277-9970.

417 denturologiste

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires 728-3401.

438 déménagements transport camionnage

ENTREPOSAGE déménagement à prix modique, local ou longue distance 521-8873. Acceptons Bien-Etre Social.

AMAS: prix accepterait petit déménagement rapide. 525-6872.

DÉMÉNAGEMENT estimation gratuite. Prix à l'heure assurances sur les meubles. Hommes d'expérience Daniel Bélanger, jour: 259-1626 soir: 253-2664.

Camion pour déménagement 279-1432.

438 déménagements transport camionnage

APPELEZ PIERRE, déménagement en tout temps, estimation gratuite. 866-0335 676-0498.

440 services divers

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822, est rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a. b.péd. b.ph. l.ès lettres. Tél.: 524-3852.

L'ÉCHANGE
ACHAT VENTE ÉCHANGE
—Disques usagés
—Livres (science fiction et policiers
Artisanat québécois
3706 St-Denis 849-1913.
Métro Sherbrooke

444 lavage - nettoyage

Lavage murs, vitres, tapis plancher, sablage, varathan, peinture. Estimation gratuite, service 7 jours M. Roger 676-3332.

Nettoyage de tapis à la machine Après 6 heures. 727-1460.

455 impôts - tenue de livres

DECLARATIONS
D'IMPOT
Formule depuis 1968 tenue de livres. Tél.: 381-5425.

602 activités sociales

Discothèque mobile - maître de cérémonie, musique continuelle pour toutes occasions. Satisfaction garantie. G. Lajeunesse, 642-8169.

830 hommes - femmes demandés

Comédien metteur en scène cherche travail avec groupe sérieux qui vise un fini professionnel quelque soit le genre de spectacle. Appelez 525-5211.

630 avis légaux - appels d'offres demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-12-061154-765
(Aide Juridique)
COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)
NICOLE BELLEFEUILLE, épouse séparée de biens, résidant et domiciliée au 47 Bélanger, à St-Constant, district de Montréal.
Requérante
C
MAURICE DUBOIS, d'adresse inconnue
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé MAURICE DUBOIS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Longueuil, le 16 juin 1976
(SG) CLAUDE DUFOUR
REGISTRAIRE
BROSSARD, FERRARI & CARPENTIER
115 St-Charles ouest,
Longueuil, Qué.

830 hommes - femmes demandés

Pâtissier demandé. 336-5515.

845 emplois demandes

GALERIE D'ART, CHERCHE ASSISTANT(E) BILINGUE. TÉL.: 279-2188.

903 bateaux moteurs yachts

Voilier OD11 à vendre. Aubaine 1975. 1 mois d'usage. Jean Chartier 725-1280.

918 motocyclettes

Suzuki GT 250 1974, 3,500 M. Casque $525.00. 744-0383.

999 autos à vendre

RENAULT 8, 1970, à vendre pour les pièces, moteur en bon état. $100. Demander Christian. 331-8961.

RENAULT 15-1973, automatique radio AM-FM, 29 mm. parfaite condition. $2,300. Femme seule propriétaire. Soir 388-5305.

Austin Healey 1963 pour pièces, moteur, 4 pneus, roues rayons, toit rigide $200. 464-0662.

Oldsmobile Delta 69, très bonne condition, radio AM-FM vitres électriques, 8 cyl., de luxe, $650. Yves ou Marcel, 727-7719 (sam. de préférence).

RENAULT 8, 1970, à vendre pour les pièces, moteur en bon état. $100. Demander Christian. 331-8961.

Mustang convertible 73 très propre, (urgent) demander Jean: 581-9220.

Austin Mini Cooper. 1971. Moteur: excellent. Carrosserie: bonne. Système électrique: pourri! Prix à discuter. 272-0358.

Pinto brune 74 sedan 2 portes 2000cc manuelle pneus radiaux très bon état environ $1700. Tél.: jour: 872-6670 ou 354-7335.

Convertible Mustang 73, excellente condition, cause départ demander Pierre: 739-0808.

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

50 messages

DISCOTHÈQUE MOBILE CLAUDE ET ANDRÉ POUR TOUTE OCCASION MUSIQUE DE TOUT GENRE PRIX RAISONNABLE. **274-4910 — 322-7914.**

Désire acheter une Suzuki 500 Titan accidentée pour pièces, aussi une fourche de Suziki 550 avec frein à disque. Appelez 279-9520.

Auberge fort sympathique et à prix modique $5.00 par soir (A Saint-Etienne de Bolton, près d'Eastman, à 1 1/2 mille de la sortie 58 de l'autoroute des Cantons de l'Est. Merveilleux site. Informations: (514) 297-2188.

51 messages divers

Club social recherche participation féminine. Bienvenue aux 16-20 ans. But: sorties de groupes plein air projets divers. Ecrire à: Mon Club 6615 Cartier app. 2 Montréal H2G 2V8.

Jeune homme 28 ans nouvellement établi à Rivière-du-Loup recherche jeune dame pour partager sa solitude dans sa maison: Écrire à Alain Géroux à 1-rang I Ste-Epiphane à Québec.

Homosexuels(es) vacances voyages aller-retour. Province Town Cape Cod. Une semaine ou deux. Autobus. Hôtel au bord de la mer au coeur même de la ville. Départ tous les samedis. Prix à partir de $175.00 pour une semaine. Pour réservations Ronald: 332-6261.

Cherche compagne avec auto pour voyage Vancouver. Partirais mi-juillet Danie: 256-3935.

101 propriétés à vendre

St-Benoît Mirabel Bungalow, belle terrasse grand jardin ruisseau 670-6568.

ST. HILAIRE: Dans boisé avec ruisseau, isolé, tranquille, splendide bungalow garage, 6 1/2 grandes pièces, 2 salles bain, sous-sol fini avec foyer, construction supérieur. Faut Voir. T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS

BELOEIL: Splendide Split level face Club Golf, garage, 8 1/2 grandes pièces, salon bay window, 4 chambres, 2 salles bain, buanderie, sous-sol fini, entrée câve extérieur, terrain paysagé, clôturé. Secteur choix, tranquille, près toutes commodités. Faut Voir. T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS

BELOEIL: Occupation immédiate splendide bungalow brique 5 1/2 grandes pièces, terrain très paysagé, arbres matures, propriété impeccable, près toutes commodités. Prix pour tout acheteurs. T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS

BELOEIL: Spacieux bungalow Colonial brique, entrée cave extérieur 6 1/2 grandes pièces, salon foyer, salle diner, belle cuisine, sous-sol fini, chauffage électrique, près toutes commodités, près golf, construction supérieur. T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS

ST. BRUNO
Secteur établi. Split, solide construction '66, tout brique. 4 chambres, salle à diner. Magnifique terrain. Hypothèque 6 1/4%. $44,800.
Elle a un petit parc. 14,618 p.c. de terrain avec bungalow 3 chambres, foyer, garage. $47,800.
Sommet Trinité! Cottage brique & cèdre, 3 chambres, grande salle à diner, foyer au salon. Coin champetre. $68,500.
Hypothèque 6 1/2%. Balance de vente possible. Bungalow brique 4 chambres. Taxes basses. Rue tranquille. $38,000.
Aubaine. Cottage 5 chambres, central, tranquille, avec un revenu de 2 logements. $38,500.
Voulez-vous un foyer, salle à diner, garage, terrain boisé, taxes basses? Bungalow brique 3 chambres, très central. $39,500.
TERRAINS
17 terrains, tous les services, près du nouveau centre d'achat. $1.25 p.c.
TERRAIN
Sommet. 1 acre environ de terrain, prix & taxes modiques.
Pauline Martel 653-2496 653-3257.

ST. BRUNO: Rue de Pont Gravé! Split-level de stucco, 4 chambres, salle familiale au niveau avec portes patio triples et foyer pierre des champs. Modèle exclusif. Marthe Toutant 653-8307.
MONTREAL TRUST, COURTIERS

Aux Iles-de-la-Madeleine. A vendre maison 2 logements meublés située sur Baie de Plaisance à la Martinique. Plage privée, terrain boisé. Proximité des bancs de magueraux et mollusques. Endroit idéal pour plongée sous-marine et chasse au gibier de mer. $35,000. Libre immédiatement. (418)986-2017 ou 986-2988.

BELOEIL: Magnifique Split entrée bungalow 6 1/2 grandes pièces, belle cuisine, salle diner portes patio ouvert salon, 3 grandes chambres. Construction supérieur, occupation immédiate. Prix porter de tout acheteurs, près commodités. T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS

ST. THOMAS D'AQUIN: Cottage Canadien bois 8 1/2 grandes pièces, cuisine, salle diner portes françaises, cave ciment, chauffage centrale, terrain 155' x 200'. Toit tôle rouge pointu. Prix intéressant $32,500 flexibel. T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS

132 fermes à vendre

Cantons de l'est 34 âcres boisés avec Maison Cape Cod 7 pièces près pentes de ski et Lac Memphrémagog. Dernier domaine sur chemin sans issue finissant au Vermont. La tranquilité pour $55,200. Directement du propriétaire 1-819-843-5422.

ST. CHARLES SUR RICHELIEU: Ferme 120 arpents plus cottage canadien bois bord de l'eau splendide, plus 4 bâtiments, plus sucrerie tout équipé plus animaux produits laitiers, plus machineries complète. Bord de l'eau, quelques pas transcanadienne. Idéale grande culture, unique dans secteur. T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS



Cause départ, sur les rives du Richelieu, à l'abri des inondations, maison en cèdre, 2 foyers, terrain 84' x 225', 3 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bain, à trente minutes du centre ville par la future autoroute 30. Offre à considérer. 514-785-5637.

132 fermes à vendre

ST. THOMAS D'AQUIN: Fond de terre boisé 40 à 45 arpents droit passage, érables, trembles, épinettes, cèdres, hêtres. A Qui La Chance. Prix $22,500. T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS

ST. CHARLES SUR RICHELIEU: Ferme 120 arpents dont 120 arpents boisé face rivière, près transcanadienne, plus 4 bâtiments parfaite condition, sucrerie. Idéale grande culture, très bonne terre, rentable. T. TRUDEAU LARIVIERE 467-6115 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS

202 appartements à louer

Châteaubriand près métro Jean-Talon 2 1/2 sous-sol meublé. Tuiles et tapis. Edifice neuf. Chauffage électrique offert au couple qui s'occupera de la conciergerie à temps partiel 697-4186. Après 6 heures: 322-8009.

209 appartements demandés

Jeune couple recherche logement ou appartement dans St-Lambert ou Outremont 4 1/2 ou 5 1/2 d'ici le 1er septembre Tél: Mme Corbeil 845-6203 entre 1h00 et 5h00 PM.

214 logements à louer

769 Outremont 8 pièces rénové chauffé garage $400.00. 523-4109 430-3546.

Ahuntsic ouest, logement 6 pièces appeler de 5h. à 7h. p.m. Libre 1er août. Près métro. 331-1434.

239 bureaux et locaux à louer

LOCATION IMMÉDIATE. Ste-Catherine coin Pie IX Locaux pour bureaux ou pour petites entreprises 700 pi. car. Chacun divisible 697-4186.

283 on demande à louer

Cherche garage à louer (Montréal) pour travail de mécanique sur mon véhicule maintenant: Durée: un mois. Appeler après 6 heures p.m. 522-6456.

P.Q. Marguerite-Bourgeoys recherche local dans La Salle spécialement dans secteur Ste-Catherine. Labouré, 2 pièces 1/2 environ, beau, bon, pas cher! 366-3788.

300 marchandises

Climatiseurs Electrohome - 6,000 BTU - 8,000 BTU - 10,000 BTU - En stock, service et garantie inclus, appelez-nous pour prix. Maison Beaudet Inc. 8723, 10ième ave. 729-5217.

302 ameublement

Cause mortalité: poêle, frigidaire, mobiliers: cuisine, chambre, salon, lampe, cadre, etc... 7121 Beaudrière app. 3, Anjou.

214 logements à louer

302 ameublement

Lit d'eau, pins ou finis merisier, ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DÉCOR PLUS 1203 Crescent. 871-8008.

MATELAS
Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds... etc...
MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS
Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc...
207 Beaubien est, Montréal
276-9067
45 Beaubien est, Montréal
270-2093
790 Atwater, Montréal
935-6716
Fermé le mercredi

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

PRENEZ AVIS QUE MADAME ANNETTE BOURGET DUBUC A ETE NOMMEE CURATRICE AUX BIENS DE MONSIEUR ROGER DUBUC DOMICILIE AU 1120, BOULEVARD DESAULNIERS, LONGUEUIL, par jugement de l'Honorable Juge Joncas, de la Cour Supérieure de Montréal, le 2 juin 1976.
LONGUEUIL, ce 21 juin 1976.
LARIVIERE ET BRAULT, AVOCATS,
482, rue Ste-Hélène,
Longueuil, province de Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 05-009724-764-500
COUR SUPERIEURE
RENE ST-CYR, DAME YVETTE ST-CYR, résidant et domiciliés à Longueuil, district de Montréal.
Demandeurs
C
TILDEN RENT-A-CAR, ayant une place d'affaires au 1200, rue Stanley, Montréal, district de Montréal
ET
GRANT ANDERSON, d'adresse inconnue
Défendeurs
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, GRANT ANDERSON, est requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication du présent avis.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été déposés pour lui à la Cour Supérieure, Palais de Justice de Montréal.
De plus, soyez aussi avisé que si vous faites défaut de comparaître ou de contester ladite action dans le délai susdit, les demandeurs procéderont par défaut et un jugement pourra être prononcé contre vous.
LONGUEUIL, ce 21 juin 1976
LARIVIERE ET BRAULT, AVOCATS,
482, rue Ste-Hélène,
Longueuil, province de Québec
PROCUREURS DES DEMANDEURS.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

AVIS - 2e PUBLICATION
Commission des Transports du Québec
Modification de certains tarifs suivant les articles 2.66 et suivants du règlement 2 (1975) sur les règles de pratiques et de régie interne de la Commission, dans le cas de Transport par camion citerne. Requérant: Service Pierre Joron (1975) Limitée 1315-A rue St-Paul Chicoutimi Québec. Prenez avis que le requérant sus-mentionné a obtenu de la Commission des Transports du Québec la modification de ses tarifs comme suit:
Montréal à Bagotville $0.0446 du gallon Chicoutimi à Bagotville $0.00575 du gallon Québec à Chicoutimi $0.0295 du gallon.
Transport de produits pétrolifères par citerne de Montréal à Bagotville, de Chicoutimi à Bagotville et de Québec à Chicoutimi. Cette modification entrera en vigueur le 15 juin 1976 et demeurera en vigueur jusqu'au 14 décembre 1976. Tout intéressé peut s'opposer à cette modification dans les 4 jours de la 1ère publication en formulant à la Commission une opposition à cette fin. André Jolicoeur Procureur de la Requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-02-008614-765
COUR PROVINCIALE
KARABET MANOUKIAN
Demandeur
VS
SERGE BRADETTE
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
Avis est donné à SERGE BRADETTE de lieux inconnus de comparaître au greffe de la Cour Provinciale dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication de cet avis.
Une copie a été laissée au Greffe de la Cour Provinciale au palais de justice au no 10 est rue Craig, Montréal, du bref et déclaration.
A. Beaulieu
Greffier adjoint
Cour Provinciale
Me Alexandre Savoyan,
Bernstein, Feifer, Beaupré & Savoyan,
625 Dorchester Ouest, Suite 800,
Montréal, P.Q. H3B 1R2
Tél.: 871 3856 (514)

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
CAUSE NO: 12-060319-765
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
DAME MIREILLE BILODEAU, domiciliée à Montréal, district de Montréal.
Requérante
partie demanderesse
C
AIME DUBOIS, de domicile inconnu
L'intimé
partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé: AIME DUBOIS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susbits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 18 mai 1976
A. Beaulieu
Régistraire adj. des Divorces
MES TRUDEL, LABERGE & TOULET., avocats
1010, est, rue Ste-Catherine., #530
Montréal
Procureur de la requérante.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
Prenez avis que Marie Henriette Gisèle Charbonneau, épouse de Paul Adrien Gagnon, domiciliée au 1251 rue Montpellier, Ville St-Laurent, district de Montréal, présentera une requête pour changement de nom au Ministre de la Justice, en vertu de la Loi du changement de nom de la province de Québec, afin d'adopter le prénom de Ninon.
Montréal, ce 3e jour de juin 1976.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
CAUSE NO: 12-061122-762
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
SUZANNE VAILLANCOURT, domiciliée à Montréal, district de Montréal.
Requérante
partie demanderesse
C
SYLVAIN DUVAL, de domicile inconnu
L'intimé
partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé: SYLVAIN DUVAL est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susbits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 10 juin 1976
A. BEAULIEU
Régistraire adj. des Divorces
MES TRUDEL, LABERGE & TOULET., avocats
1010, est, rue Ste-Catherine., #530
Montréal
Procurer de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
CAUSE NO: 12-060688-763
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
REJEANNE THERRIEN, domiciliée à Montréal, District de Montréal
Requérante
partie demanderesse
C
GEORGES FORD, de domicile inconnu
L'intimé
partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé: GEORGES FORD est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susbits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 25 mai 1976
Claude Dufour
Régistraire adj. des Divorces
MES TRUDEL, LABERGE & TOULET., avocats
1010, est, rue Ste-Catherine., #530
Montréal
Procureur de la requérante.

Vous déménagez?
Communiquez dès maintenant
avec le bureau de l'Hydro-Québec lē plus près de chez vous.
Abonnés de l'Ile de Montréal: 381-4611
Abonnés de la rive Sud: 672-7520
Ainsi, nous pourrons vous assurer un service rapide et efficace.

VOIR SUITE DES ANNONCES CLASSÉES en page

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinémas

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Midway": 12.10, 2.30, 4.50, 7.20, 9.40.
ATWATER 2 (étage mode): "Taxi Driver": 7.20, 9.20 sam. et dim.: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "All The President's Men": 1.00, 3.25, 6.10, 8.55
BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1932. "Red white and blue": 12.00, 2.50, 5.45, 8.30. "The Fancy Lady": 1.35, 4.25, 7.15, 10.05.
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424, "L'odyssée du Hindenburg": 2.15, 6.00, 9.50. "Une bible et un fusil": 12.20, 4.10, 7.55.
BIJOU: 5030 Papineau. "Règlements de femmes à O.Q. Corrall": 1.20, 4.40, 8.00, "A bout de sexe": 2.55, 6.20, 9.40.
CARTIER: 1019 Cartier, Québec, 525-9340. Vendredi et samedi: "The wind and the lion": 7.00. "La nuit des morts vivants": 9.30. Dimanche: "Jonathan"...! 2.00. "Harold et Maude": 4.00. "Que la fête commence": 7.00. "Dupont Lajoie": 9.30.
CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "Ilsa la louve des SS.: 2.55, 6.15, 9.35, "Ilsa gardienne du harem: 1.15, 4.35, 7.55.
CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "Tony le Sicilien": 2.20, 6.00, 9.40. "La faille": 12.20, 4.00, 7.40.
CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "L'ibis rouge": 12.35, 2.30, 4.25, 6.20, 8.15, 10.10.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "L'agression": 9.30, sam: 5.20, 9.30. dim.: 1.15, 5.20, 9.30. "L'héritier": 7.30. dim.: 3.05, 7.30.
CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "L'histoire d'Adèle H": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "Big Bus": 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25.
COMPLEXE DESJARDINS, Salle 1: "Sept morts sur ordonnance": 1.15, 3.20, 5.30, 7.15, 9.45. **Salle 2:** "Attention les yeux": 1.00, 2.45, 4.35, 6.20, 8.10. **Salle 3:** "Il pleut sur Santiago": 12.50, 2.50, 4.55, 6.55, 9.00.
Salle 4: "L'important c'est d'aimer": 1.30, 3.30, 5.35, 7.35, 9.40.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Le shérif est en prison": 6.25, 9.40. Sam. et dim.: 3.10, 6.25, 9.40. "New-York ne répond plus": 8.00. Sam. et dim.: 1.30, 4.45, 8.00.
DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Les veces étaient fermés de l'intérieur": 8.00, sam & dim.: 2.00, 5.00, 8.00. "Léonor": 6.30, 9.30, sam & dim.: 12.30, 3.30, 6.30, 9.30. **Salle MacLaren:** "Parfum de femme": 7.30, 9.30, sam. dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
ÉGLISE UNITAIRE DU MESSIE: Coin des rues Sherbrooke et Simpson. 931-3753. "Eliza's Horoscope" de Gordon Sheppard, de mardi à dimanche: 9.00.
ÉLYSÉE: 35 Milton, 842-6053. **Salle Renais:** "Femme sous influence": 7.00, 9.30, sam. et dim.: 1.30, 4.15, 7.00, 9.40. **Salle Eisenstein:** "Cousin, cousine": 7.30, 9.30, sam. et dim.: 1.30, 3,35, 5.30, 7.30, 10.00 (dim: 9.30).
LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Logan's Run" Jeudi à dimanche: 1.45, 3.15, 5.25, 7.40, 9.10. Lundi à mercredi: 7.40. **Salle 2:** "L'homme qui voulut être roi": 6.15, jeudi à dimanche 3.55, 9.00. "Papillon": 1.15, 6.15. **Salle 3:** "The small town in Texas": 7.30, jeudi à dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. **Salle 4:** "Tony le Sicilien": 6.15, jeudi à dim. 2.55, 6.15, 9.35. "Mon nom est Pecos": 6.15, jeudi à dim, 1.15, 4.35, 7.55. **Salle 5:** "Buffalo Bill and the indians": 7.00, jeudi à dim.: 12.10, 2.25, 4.40, 7.00, 9.15.
KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Peter Pan": 1.00, 3.00, 5.00, 9.00.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "Le shérif est en prison": 6.30, 9.45, sam. dim.: 12.00, 3.15, 6.30, 9.45. "New York ne répond plus": 8.05, sam. dim.: 1.35, 4.50, 8.05.
MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "I Will, I Will For Now": 1.20, 5.15, 9.25. "Romantic English-woman": 3.10, 7.20.
OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Vendredi: "Play it again Sam": 7.30. "Casablanca": 9.30. "From beyond the grave": minuit. Samedi: "The birds" 7.00, "Psycho": 9.30, "From beyond the grave": minuit. Dimanche: "Casablanca": 2.00 "Play it again Sam": 4.15, "Roméo et Juliette": 7.00, "François et le chemin du soleil": 9.30.
PARC: 720, Avenue de l'église, 768-2509 "Attention on va se fâcher": 6.05, 9.30, sam. & dim. 1.00, 4.25, 7.55. "L'uniforme de la honte": 7.55, sam. & dim.: 2.35, 6.05, 9.30.
PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991 "The small town in Texas": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
PAPINEAU 1: 4519 Papineau, 521-6853 "Elle ne pense qu'à ça": 1.30, 4.45, 8.00. "Tango 2001": 3.05, 6.20, 9.35. **Salle 2:** South Pacific" (fr): 12.30, 3.10, 5.50, 8.30.
PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. **Salle 1:** "Logan's run": 12.50, 3.05, 5.15, 7.30, 9.40. **Salle 2** "Big Bus": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. **Salle 3** "Le solitaire": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10. **Salle 4** "Buffalo Bill and the indians": 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30. **Salle 5** "Exebition": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Butch Cassidy and the sundance kid": 7.15, 9.00, sam. dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30. **Petit cinéma:** "Bad news bears": 12.30, 2.20, 4.35, 6.50, 9.05.
PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent. 845-5215. "Hollywood she Wolves": 12.00, 3.00, 5.45, 8.30. "Room II": 1.30, 4.20, 7.10, 10.00. "Court Métrage": 2.50, 5.35, 8.20.
RIVOLI 1: 6906 St-Denis, 277-4129. **Salle 1:** "L'homme qui voulut être roi": 3.45, 8.50. "Papillon": 1.05, 6.10. **Salle 2:** "Exébition": 2.25, 5.45, 9.10. "Quand les jeunes filles sont en fleurs": 12.50, 4.10, 7.35.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Peter Pan": 12.30, 2.30, 4.30, 6.35, 8.35.
SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "The great Scouts and Cathouse thursday": 7.20, Jeudi à dim.: 1.25, 3.30, 5.35, 7.35, 9.45.
ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "Les deux fils de Trinita": 1.30, 4.55, 8.20. "Véra Cruz": 3.00, 6.25, 9.55.
VAN HORNE: 6150 Côte-des Neiges, 731-8423. "Mother Jugs and Speeds": 12.55, 3.00, 5.05, 7.10, 9.00.
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "L'Odyssée du Hindersburg": 8.00, sam. & dim.: 1.45, 5.40, 9.30. "Une bible et un fusil": 6.10, 9.40. sam. & dim.: 3.30, 7.40.
VIAU: 226 boul. des Laurentides, Laval. "Le petale de l'amour" et "Super Suzan": Lun à sam. continuel dès 6.00. Dim. continuel dès 12.30.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Quand les dinosaures dominaient le monde": 8.00, sam. dim.: 1.00, 4.30, 8.00. "Doc Sauvage arrive": 6.20, 9.55, sam. dim.: 2.40, 6.15, 9.50.
YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "The Great Scouts and Cathouse thursday": 1.15, 3.05, 5.00, 7.00, 9.00.
WESTMOUNT SQUARE: 1, Wesmount Square, 931-2477. "That's entertainment part II": 12.15, 2.25, 4.40, 7.00, 9.15.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve, 879-4349. Vendredi: "You're a big boy now": 7.00. "Suspicion": 9.00. Samedi: "The informer": 5.00. "Gold diggers of 1935". 7.00. "Gypsy": 9.00. dimanche: "Bringing up baby": 5.00. "Litter from and unknow woman": 7.00, "Dr. Strangelove": 9.00.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Vendredi: "Le jour se lève": 7.30. "Derrière la façade": 9.30. Sam. dim. et lundi: relâche.

Theatres

LE THÉÂTRE D'ÉTÉ DE "SUN VALLEY" autoroute des Laurentides, et route no 11, 229-3514. "L'oeuf à la coque", comédie de Marcel Frank, avec Henri Norbert, Madeleine Sicotte, Louis Lalande, Françoise Lemieux et Sylvia Gariépy. Du mardi au vendredi à 9.00. Samedi: 8.00, 10.30. Dimanche: 8.00. A partir du 19 juin.
LE THEATRE DES PRAIRIES: Notre-Dame-des-Prairies, 756-0559. "Je veux voir Mioussow". Comédie de Valentin Kataïvev avec Roger Lebel, Françoise Faucher, Dérise Morel, Béatrice Picard, Serge Turgeon, Yvan St-Ange, Michel Forget et Jean Duceppe. A partir de la fin de juin.
THEATRE DE LA FENIERE: 1500 de la Fenière, Ancienne-Lorette (418) 872-1424. "Le noir te vas si bien" comédie burlesque de Jean Marsan, avec Jean-Marie Lemieux, Rachel Lortée, Lénie Scoffié, Pierre Brisset DesNos, Marie-Hélène Gagnon, Réjean Roy, Irène Roy et Louis Poirier, mise en scène: J. M. Lemieux. Relâche jusqu'au 1er juillet.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine. 861-7488. Relâche jusqu'au 1er juillet.
LE THÉÂTRE DE LA MARJOLAINE: Eastman (514) 297-2862. "Les héros de mon enfance" comédie musicale de McCielt et Sylvain Bel, avec D. Berregman, Edgar Fruitier, Gaétan Labrèche, Mireille Lachance, V. Le Flag, Pauline Martin, Denis Mercier, André Montruren, Marjolaine Hébert. Mise en scène de Gaétan Labrèche. Du 26 juin au 5 sept.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 rue St-Denis, 844-1793. Relâche.
THÉÂTRE DES MARGUERITES: à Trois-Rivières, (819) 377-3223. "Hermine" de Claude Magnier, comédie-vaudeville avec Janine Sutto, Léo Iléal, Roger Garceau, Jean Brousseau, Aubert Pallascio, Jean-Louis Paris, Georges Carrère et Elisabeth Chauvalidzé. Du mardi au vendredi: 9.00. Samedi 7.30 et 10.00. Entrée $4.00. Samedi $5.00. Du 24 juin au 4 sept.
THÉÂTRE À LA BRÛNANTE: 64 nord, rue Merry, Magog, 843-1177. "Ménage à quatre", d'Armand Laroche, Marc Hébert et Robert Lavoie, mise en scène: Robert Lavoie. Dim, lun. & mardi du 27 juin au 31 août à 9.00.
THÉÂTRE DE QUAT'-SOUS, 100 est, av. des Pins. "Pieds nus dans le parc", de Neil Simon, adaptation française d'André Roussin, avec Louise Turcot, Nini Durand, Réjean Lefrançois, Georges Groulx et Gaston Lepage. Mise en scène de Richard Martin.
STUDIO-THÉÂTRE DA SILVA: Autoroute des Laurentides. Sortie 27 est. 1155, rue Morel Ste Sophie-de-Lacorne, 514-436-1304. "La grande Aurore", comédie de Serge Mercier avec Louise Beauséjour, Lise Leclerc, Claire Villeneuve, Jean-Marce da Selva. Mise en scène: Robert Lavoie. Du mercredi au samedi à 9.00. Entrée $5.00. Du 23 juin au 18 sept.
LE THÉÂTRE DE L'ESCALE: St-Marc-sur-le-Richelieu (514) 584-2226. "Dites-le avec des fleurs". Comédie écrite en collaboration par Jean Barbeau et Marcel Dubé avec G. Godin, André Boucher, Louise Latraverse, Christiane Raymond, Christiane Raymond, Claude Frenet, Jean-Pierre Bélanger et Raymond Bouchard. A partir de vendredi le 18 juin.
LE THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: à Raxton Falls, 467-3078. "Iganarelle et la jalousie de Barbouillé", du jeudi au dimanche à 21.00. Jusqu'au 18 juillet.
LE THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DE MONTREAL, 320, Notre-Dame est, 879-1306. "Une femme, un homme" avec Pol Pelletier et Robert Gravel, mise en scène: J.P. Ronfard à 21h30. "Garden Party": dim.: 10.30 lundi et mar. 9.30.

Varietés

PANCHO 1442 Bleury 844-3130. Relâche.
CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691. Tous les mercredis: Soirée de poésie, avec Janou St-Denis.
ÉVÈCHÉ: Place Jacques-Cartier, 861-5731. "Eclypse" 9.30, 11.30. ven & sam.: 9.00, 11.00, 1.00. dim.: 9.30, 11.30.
CAFÉ DU QUAI: Magog, (819) 843-9007. Spectacle comique de Paul & Paul". Vendredi, samedi & dimanche.
LA POUDRIERE: de l'Ile Ste-Hélène, 526-0821. "Absurd person singular" jusqu'au 31 juillet. "Le petit monde de l'île Ste-Hélène", théâtre pour enfants, de merc. à sam. à 2.00, en français et à 4.00 en anglais, jusqu'au 28 août.
GRAND SALON DU DOMAINE MASCOUCHE: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. "Fin de semaine de folklore" à partir du 23 juin.
CAFE DES BERGÉS: 805 St-Antoine, Lachine. Relâche.
CAFE DU PORT: 356 Berri. 845-8765. Relâche.
LE PATRIOTE: Ste-Agathe, 523-1131 ou (819)326-3655. Du 26 juin au 4 juillet: Louise Forestier.
SOLEIL LEVANT: 286 rue Ste-Catherine, ouest. 861-0657. Vendredi et samedi: "Stephen Barry Blues band".
CAFÉ LA CHACONNE, 338 rue Ontario, 843-8620. Vendredi, samedi & dimanche: "Lucie Gascon et Paul Marcotte (harpe et cor français) à 9.00.

LA CROUTE: 191 rue St-Paul ouest, 843-7444. Richard "Jos" Leroux, Marcel Picard: 20.00. Entrée libre.

IMPRÉVU DE L'HOTEL IROQUOIS: "Les frères Brosse", 10.00, minuit. Vendredi et samedi: 10.00, 11.30, 1.30. Entrée: libre.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Relâche jusqu'au 30 juin.

THEATRE MAISONNEUVE (Place des Arts): Relâche jusqu'au 30 juin.

LA BOITE A CHANSONS, de l'Hotel Mérindien, 4, Complexe Desjardins, 285-1450. "Jacques Blanchet": du 23 juin au 4 juillet, 9.00 et 11.00.

PLACE DES NATIONS, Lundi 28 juin: "Gentle Giant".

LA BOITE, 303 Lindsay, Drummondville (819) 472-3117.

AUBERGE LE BATELIER, à Philipsburg (Lac Champlain) Samedi: Spectacle de Jean Marcoux, 10.00 et minuit. Lunch (veau braisé): 8.00. Radio pirate de Michl et orchestre de rock Barry White.

HOTEL DE FABREVILLE, 259-6163. De jeudi à dimanche: le groupe "Av'nir".

Télévision

●9.00
12 Romper room — Enfant
●9.30
6 Summer schools
7 Dessins animés
12 Kareens' yoga
●9.45
7 Informa 7
●9.55
10 Bienvenue CFTM
●10.00
6 The friendly giant - Enfant
7 10 30 A la bonn'heure
12 The Community — Information
●10.15
2 (9) 13 En mouvement
5 6 Mon ami - enfant
●10.25
12 Take Kerr
●10.30
2 (9) 13 Saturnin — Enfant
6 Mr. Dressup - Enfant
12 Ed Allen — Culture physique
●10.45
2 (9) 13 La souris verte — Enfant
●11.00
2 (9) 13 Conseil-express
6 Sesame street - Éducation
12 The Joyce Davidson show — Interview
●11.15
30 Dessins animés
●11.30
2 Le monde de la Caricature
7 10 30 Fanfan Dédé — Enfant
(9) En manches courtes
12 The art of cooking — Cuisine
13 Midi-soleil— Magazine
●12.00
2 (9) Un enfant parmi tant d'autres — Documentaire
6 The Bob McLean show - Variétés
(6) Ed Allen — Culture physique
7 Informa bloc
8 C Montreal
12 Pay Cards
10 30 Patof raconte
12.30
2 (9) (11) 13 Le vieux Montréal
7 10 30 Les Tannants
12 Magic Tom's Road Show
●12.55
6 News
●1.00
2 (9) (11) 13 Sur des roulettes
6 Mary Hartman, Mary Hartman
12 Summer theatre
●1.30
2 (9) (11) 13 Le téléjournal
6 Coronation Street
7 Bonjour l'été
10 Ciné-vendredi - "De nouveaux hommes sont nés".
30 En prenant le thé "Django le proscrit".
●1.35
2 (9) (11) 13 Réseau-soleil
●2.00
6 All in the family
●2.30
2 (9) (11) 13 Cinéma - "Les trois mousquetaires: la vengeance de Milady".
5 6 The edge of night — Téléroman
7 Théâtre des étoiles
12 What's the good world - Jeu
●3.00
5 6 30 from Winnipeg — Actualité
7 12 Another world — Téléroman
7 10 30 Pour vous mesdames
●3.30
5 6 Celebrity Cooks
●4.00
2 (9) (11) 13 Sesame
5 6 The Forest Rangers
7 10 30 Patofville
(9)NC Mireille et sans sonnette
12 Celebrity dominoes - Jeu
●4.30
2 (11) Pour tous - "Toula ou le génie de l'eau".
5 6 Mon ami — Enfant
7 10 30 Les cadets de la forêt
(9) 13 Francis chez les fauves
(9)NC Sesame street
12 Definition — Jeu
●4.45
5 6 The friendly giant — Enfant
●5.00
5 6 It's your choice
7 10 30 Thierry la fronde
(9) 13 Cinéma de 5 heures - "Les as d'Oxford".
12 It's your move - Jeu
30 Furie — Aventure
●5.30
5 6 The Partridge family - Comédie
7 10 30 Thibaud
(9)NC Vivre en santé
12 The price is right - Jeu.
●6.00
2 (11) Ce soir — Information
4 7 10 30 Parle, parle, jase jase...
6 The best of Groucho
(9)NC Mille et un emplois
12 Pulse — Information
●6.30
5 6 The city at six
(9) 13 La soeur volante
●7.00
2 (11) Encore debout
5 6 Ryan's Fancy — Variétés
7 Quelque part quelqu'un
9 Le 9 vous informe
(9)NC Quebec URSS
10 Le 10 vous informe
12 Sanford and son — Comédie
13 Le 13 vous informe
30 Le quotidien - Information
●7.30
2 (9) (11) 13 Marcus Welby, M.D. — Drame
5 6 Mr. Chips
7 10 Comédies musicales - "Croisière surprise".
9NC Scene 1, prise 5
12 Friday Mystery Movie - "The deadly cure".
30 Comédies musicales "Le tombeur de ces demoiselles".
●8.00
5 6 The Mary Tyler Moore Show
(9)NC Les arts martiaux
17 Portraits
●8.30
2 (9) (11) 13 Hors séries
5 6 M*A*S*H
●9.00
5 6 The Sunshine hour
(9)NC Dollars et douleurs
17 Le temps qu'il fait sur mon pays
●9.30
2 (9) (11) 13 Science réalité
(9)NC Posons-lui la question
12 Grand old country
13 Au coeur des événements
17 Divers au printemps
●10.00
2 (9) (11) 13 Dossier
6 Police story
7 10 13 (30) La corne d'abondance
12 The best of Kojak — Policier
(9)NC A la découverte
●10.15
7 Information santé
7 10 La couleur du temps
13 Documentaire
●10.30
2 (9) (11) 13 Le Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
(9)NC 24 heures à la fois
●10.50
2 (9) (11) Nouvelles du sport et météo
13 Le 13 vous informe
●11.00
2 (11) Cinéma - "L'arrangement".
7 10 La couleur du temps
(9) Ciné-soir - "Rachel, Rachel".
(9)NC Mille et un emplois
13 Programme double "La rupture" — "L'enfer avant la mort".
30 Outaouais aujourd'hui
●11.20
12 Pulse
●11.22
6 Special assignment
5 The Merv Griffin show - Variétés.
●11.25
7 10 Sans pantoufles - "Face d'ange".
●11.30
6 Montreal tonight
30 Ciné-jourd'hui "Au service du diable".
●11.55
6 Ciné-six - "The Jolson Story".
12 Perfecta 6/36
●12.00
(9)NC Télé-sexe
12 The Twelve midnight movie - "Fool's parade".
●12.30
(9)NC Posons-lui la question
●1.00
2 (11) Ciné-nuit "A nous deux France".
(9)NC The Checkered Flag
10 Sans pantoufles - "Commanche".
●1.30
(9)NC AFL's And NFL's Greatest Games
●2.00
(9)NC Roller Derby
●2.30
2 Téléjournal
10 Le 10 vous informe
●3.00
(9)NC Cowtown Rodeo

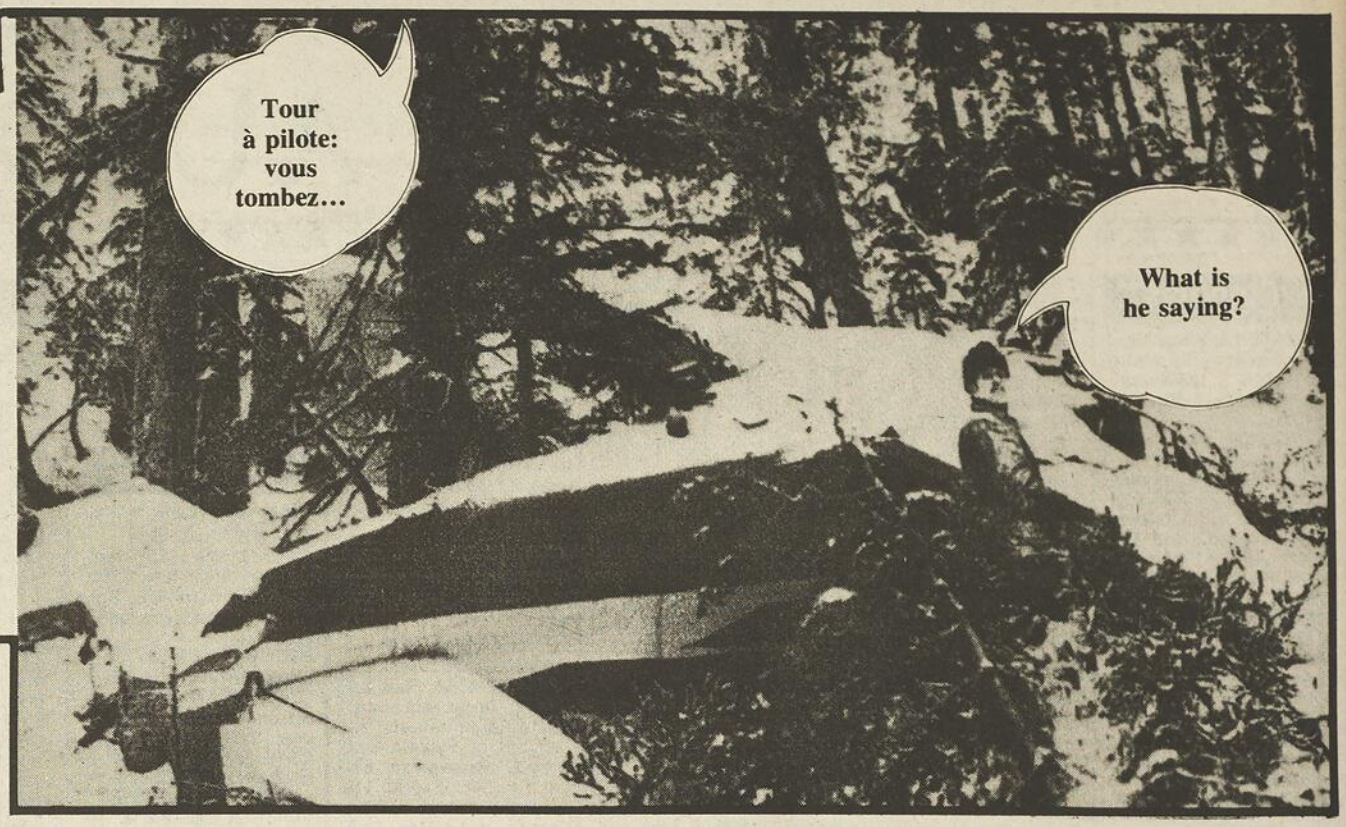
2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.).
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

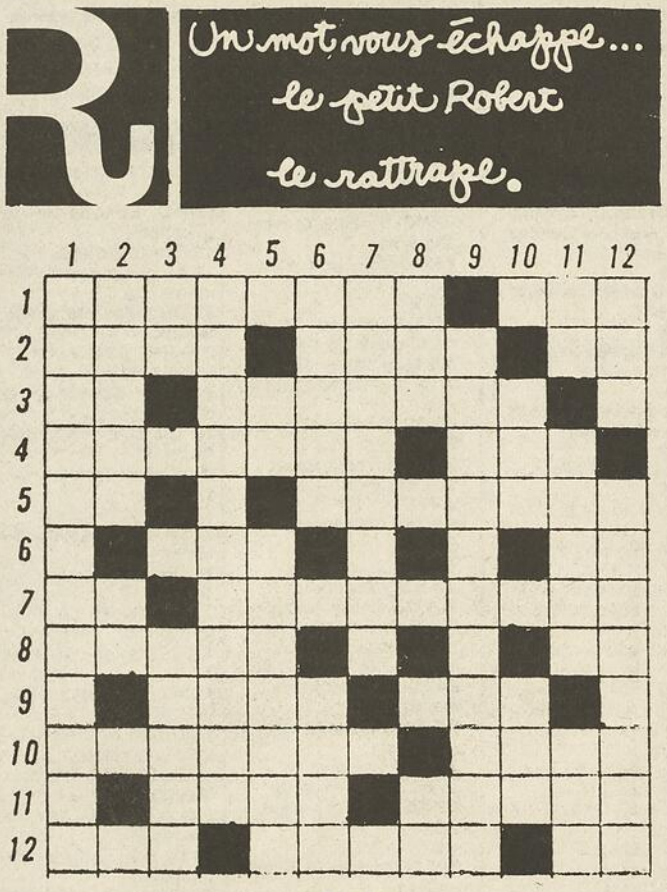
Le ballon du jour

de Serge Langevin

Le french tower



Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.



par TAUMA

HORIZONTALEMENT

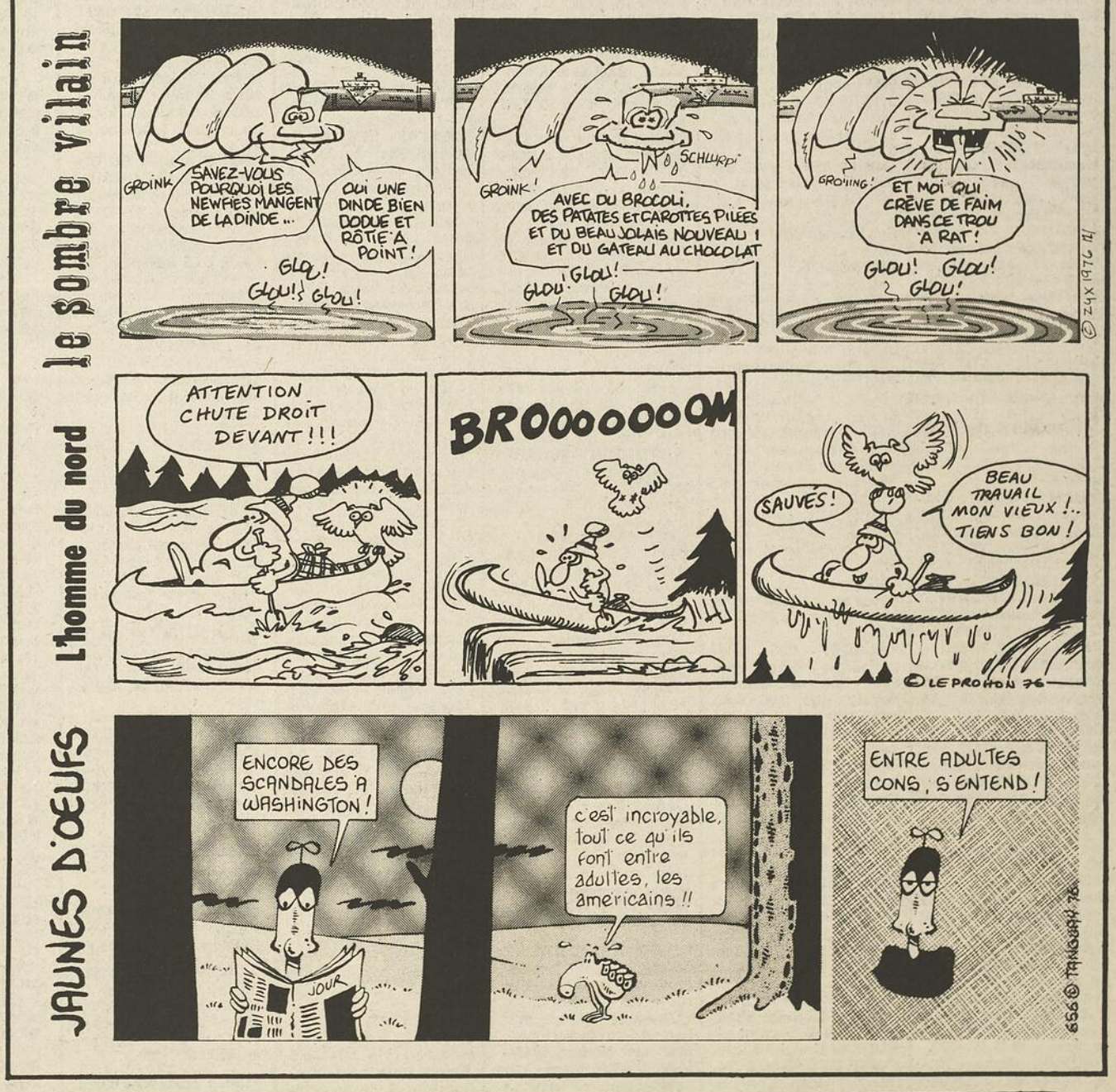
1—Genre d'orgue — Au pied du cheval.
2—Risque — Mesure d'ivrogne — Lettre grecque.
3—Mesure chinoise — Planche pleine de noeuds.
4—Repas d'apparat — Haut d'une bouteille.
5—Dans le folklore — Contraction musculaire.
6—Berceau — Particule universitaire.
7—Fille d'Inachos — Rapport total.
8—Endossement — Mène à Paris.
9—Etats physiologiques des animaux — Enduit tenace.
10—Parais à ce qui peut être désagréable — Traitement médical.
11—Soulève les jupes — Nature humaine.
12—Occit — Coupe superficielle du globe — A elle.

VERTICALEMENT

1—Tâtonnement initial.
2—Autrement dit — Le monde.
3—Dans la gamme — Au tennis, coup qui renvoie la balle avec force.
4—Krach.
5—En quel endroit — Qui reste.
6—Outil ou instrument de travail de nos arrières grands-mamans — Paysage pittoresque.
7—Qui n'a pas d'étendue.
8—Monnaie à Séraphin — Conseiller qui ne conseille pas souvent.
9—Petite lutte quelconque.
10—Esprit émané de l'intelligence éternelle — Zigouilla.
11—Conjugaison — Chaînes d'un prisonnier — Divinités qui présidaient à la gaieté.
12—Rassure, si fait par un tout petit bébé — Jugera.

Solution du dernier numéro:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	N	O	R	M	A	N	D	■	A	P	R	E
2	A	V	I	O	N	■	O	U	R	S	I	N
3	T	E	■	N	E	U	T	R	E	■	M	O
4	I	■	U	T	■	N	A	U	S	E	E	S
5	O	R	N	A	S	■	U	S	■	O	S	T
6	N	E	I	G	E	U	X	■	O	C	■	O
7	A	V	E	N	I	R	■	S	P	E	O	S
8	L	E	■	E	N	■	P	■	E	N	T	E
9	E	L	U	■	E	M	U	■	R	E	A	S
10	■	A	N	A	■	U	R	N	E	■	R	■
11	L	I	E	R	N	E	■	O	■	A	I	E
12	A	S	■	A	U	T	O	N	O	M	E	S



Le seul horaire Québécois
C'EST PLUS QU'UN HORAIRE TÉLÉ!
TÉLÉ 7 JOURS
EN VENTE PARTOUT
appartenant à des Québécois

L'équipe des USA...

Une chance qu'il y avait l'AMH!

par la Presse canadienne

NEW YORK — Le directeur-gérant des Black Hawks de Chicago Tommy Ivan, co-gérant avec Bill MacFarland, des Roadrunners de Phoenix, de l'équipe nationale des Etats-Unis qui participera au tournoi international de hockey Coupe-Canada de septembre prochain, a dévoilé les noms des 32 joueurs sélectionnés, ajoutant que cinq autres seront ajoutés dans les jours qui viennent.

L'équipe, qui comprend 20 joueurs de la Ligue nationale et 12 de l'Association mondiale, sera dirigée par Bob Pulford, des Kings de Los Angeles, avec l'aide de Harry Neale, des Whalers de la Nouvelle-Angleterre.

Voici la liste des joueurs invités au camp d'entraînement de l'équipe nationale américaine.

Gardiens de but:

Pete LoPresti, North Stars du Minnesota; Cap Raeder, Whalers de la Nouvelle Angleterre; Ernie Wakeley, Mariners de San Diego; Mike Curran, de l'équipe olympique américaine puis des Fighting Saints du Minnesota.

Défenseurs:

Rick Chartraw, des Canadiens de Montréal; Mike Christie, des Golden Seals de la Californie; Lee Fogolin, des Sabres de Buffalo; Mike Milbury, des Bruins de Boston, Bill Nyrop, des Canadiens de Montréal; Lou Nanne, des North Stars du Minnesota; Gary Sargent, des Kings de Los Angeles; Jim Niekamp, des Roadrunners de Phoenix; Marty Howe, des Aeros de Houston, et Gord Roberts, des Whalers de la Nouvelle-Angleterre.

Centres:

Curt Bennett, des Flames d'Atlanta; Harvey Bennett, des Capitals de Washington; Bobby Sheehan, des Black Hawks de Chicago; Doug Palazzari, des Blues de St.. Louis; Robby Ftorek des Roadrunners de Phoenix, et Larry Pleau, des Whalers de la Nouvelle-Angleterre.

Ailiers droits:

Fred Ahern, des Golden Seals de la Californie; Craig Patrick, des Scouts de Kansas City; Dean Talafous, des North Stars du Minnesota, Warren Williams, des Golden Seals de la Californie; Tim Sheehy, des Oilers d'Edmonton, et Dan Bolduc, des Whalers de la Nouvelle-Angleterre.

Ailiers gauches:

Stan Gilbertson, des Penguins de Pittsburgh; Steve Jensen, des North Stars du Minnesota; Gerry O'Flaherty, des Canuck de Vancouver; Mike Polich, des Canadiens de Montréal; Mark Howe, des Aeros de Houston, et Alan Hangsleben, des Whalers de la Nouvelle-Angleterre.

Akii Bua, absent des JO

Le Finlandais **Lasse Viren**, dit-on, sera en grande forme lors des JO au cours desquels il défendra ses titres sur 5,000 et 10,000 mètres, conquis à Munich en 1972. Il a en effet inscrit la meilleure performance mondiale de l'année sur 10,000 mètres quand il a couru cette distance en 27:42.95 minutes lors de la seconde journée des Jeux mondiaux qui se déroulent présentement à Helsinki. Son compatriote **Seppo Hovinen,** lanceur de javelot de son état, a pour sa part expédié son engin à 93m54 pour s'approcher à seulement 54 centimètres du record mondial détenu par l'Allemand de l'Ouest **Wolfermann.** Il s'agissait pour **Hovinen** de la meilleure performance mondiale de l'année...

Ce n'est pas de trois centimètres que le perchiste **Dave Roberts** a amélioré le record du monde du saut à la perche, mais bien de deux. Une vérification d'usage a permis de déterminer la hauteur atteinte par Roberts à 5m69, et non pas à 5m70...

L'Américaine **Madeline Manning Jackson** est devenue la première femme à courir le 800 mètres en moins de deux minutes (1.59:81). Cette athlète a déjà remporté la médaille d'or du 800 mètres à Mexico, et celle du relais 4x400 mètres à Munich...

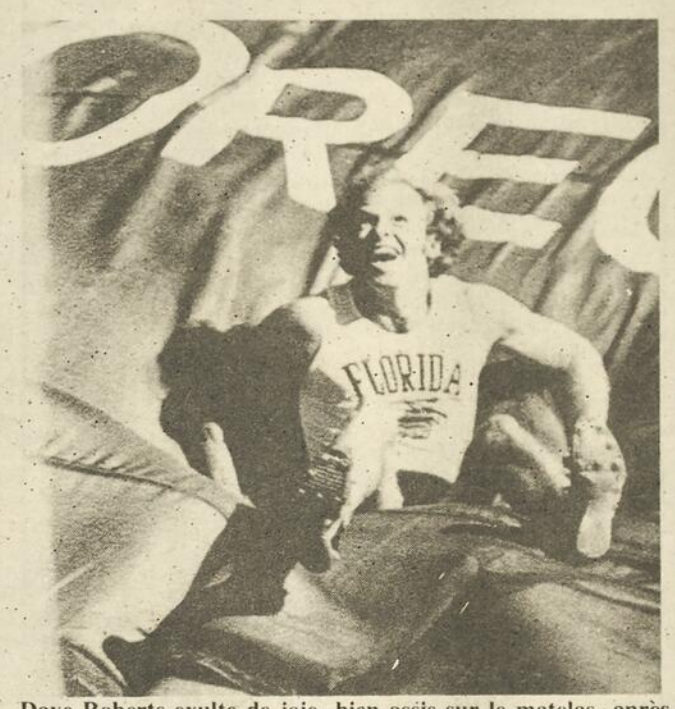
Le détenteur du record du monde du 400m-haies, **Akii Buade** de l'Ouganda ne participera pas aux JO en raison d'une rupture de ligaments à la jambe.

L'Allemande de l'Ouest **Inge Helton,** favorite des épreuves de vitesse lors des prochains Jeux, a porté le record du monde du 100 mètres féminin à 11.04 secondes, juste un mois avant la grande fête sportive. Elle a ainsi éclipsé l'ancien record détenu conjointement par sa compatriote **Renate Stecher** et l'Américaine **Wyomia Tyus** et qui était de 11.07 secondes...

Les sélections olympiques américaines d'athlétisme se sont poursuivies, hier, après un jour de repos, à Eugène. Et **Randy Williams,** champion olympique de saut en longueur, s'est mis en évidence avec un magnifique saut de 8 mètres dans le première épreuve de la journée, la qualification pour la finale de la longueur, prévue pour aujourd'hui...

L'ancien athlète **Hart Hubbard,** qui fut le premier Noir américain à gagner une médaille d'or aux Jeux olympiques de 1924, est mort avant-hier à l'âge de 72 ans. Il avait remporté sa médaille aux JO de Paris avec un saut en longueur de 7m44...

Dans le premier match du tournoi féminin pré-olympique mondial de basket-ball qualificatif pour les JO, la Corée du Sud a battu la Bulgarie 67-65, et Cuba a vaincu l'Italie de justesse 51-50. L'Espagne a eu raison des Pays-Bas 97-86 au cours de la troisième journée du tournoi masculin. A la mi-temps, pourtant, les Hollandais menaient 44-30.



Dave Roberts exulte de joie, bien assis sur le matelas, après avoir porté le record du monde du saut à la perche à 5m 69...

aligNement
inc.
alignement, freins et suspension pour autos et camions
7010 St-Dominique, Mtl.
270-4244
prop. N. Lauzon
Pièces de suspension garanties à vie
"Aussi longtemps que vous serez propriétaire de votre voiture".

Mal pris?
Ecrivez-nous:
"Le labyrinthe"
vous répondra.
Notre chronique
du vendredi

VISITEZ L'EUROPE EN AUTOMOBILE
Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez ainsi découvrir à votre famille les merveilles de l'EUROPE.
— DEUX FORMULES —
— Le plan AUTO VACANCES. (21 jours à 6 mois) Voiture neuve - Kilométrage illimité - Assurance tous risques sans déductible - Un forfait tout compris.
SIMCA CHRYSLER * RENAULT * CITROEN * PEUGEOT * V.W. * AUDI * FIAT *
— Le plan LOCATION EUROPCARS — CAMPING-CAR
• Le plus vaste réseau EUROPÉEN à votre service
• Kilometrage illimité
• Plus de 9,000 véhicules disponibles
Pour un excellent service à meilleur prix demandez à votre agence de voyage le catalogue :
AIR FRANCE — EUROP AUTO
EUROP AUTO — 5193 Côte des Neiges, Montréal
Nom ..... Tél. .....
Adresse ..... Mon agence est .....
Me faire parvenir votre catalogue 1976 Permis N° 50493
RENAULT
SIMCA VOITURE DE L'ANNÉE

CLIC, Foote!
CLIC, Morales!...
Journée de la caméra.
Ce soir et samedi à 8h05 ainsi que dimanche à 2h15, les Expos affrontent les Pirates. Ce soir, on fête la Saint-Jean. Avant la partie, il y aura un spectacle de danses et de chansons et la soirée se terminera par un éblouissant feu d'artifice. Dimanche, c'est la Journée de la caméra de Bellevue Photo. Entre 1h15 et 1h45, vous pourrez photographier les joueurs sur le terrain. En plus, il y aura un grand tirage: 1 voyage pour deux à Freeport aux Bahamas, gracieuseté de Treasure Tours; 1 week-end de baseball pour deux à Pittsburgh via Nordair et 100 autres prix intéressants. Les billets sont en vente à Jarry et à tout comptoir TRS. Pour renseignements, composez 273-0433.
eb expos

SPECIALISTE TAPIS
guy riopel ltée
décoration
tapis - draperies
tuiles - prélarts
et tapisseries
Nettoyage de tapis
279-8545
550 est, St-Zotique
Service à domicile
ESTIMATION GRATUITE

info-loisir

Heureuse initiative, le Service des sports et loisirs de Montréal offre gratuitement aux jeunes Montréalaise, jusqu'au 27 août, un programme d'initiation au baseball dans 32 parcs du territoire municipal. Des instructeurs spécialisés dans différentes positions du jeu, tant à l'offensive qu'à la défensive, initieront les jeunes au baseball ou tenteront d'améliorer l'habilité de ceux qui s'adonnent déjà à ce sport. Ces sessions auront lieu, entre 9 et 17h, à différentes périodes de l'été. Pour obtenir de plus amples informations sur les dates et les endroits de ces cours, téléphonez à 872-3455...

Depuis hier, les citoyens de Pointe-aux-Trembles peuvent profiter de leurs piscines publiques. Et les parents qui désirent envoyer leurs enfants sur le terrains de jeux pourront le faire à compter de lundi prochain...

De nouvelles sessions de cours de natation pour toute la famille débutent le 5 juillet prochain au centre Immaculée-Conception. Vous aurez le choix entre quatre sessions d'une heure par semaine et vous pourrez également profiter des heures de bain libre mixte à tous les jours de la semaine, de 14h30 à 16h ou de 19h30 à 21h. Robert Binette vous donnera de plus amples informations si vous le rejoignez à 527-1256...

L'Association canadienne des auberges de jeunesse, organisme à but non lucratif qui offre habituellement un programme d'activités par fin de semaine, vous en offre deux, au choix, pour samedi et dimanche prochains. En effet, l'ACAJ peut vous amener dans les Laurentides pour aussi peu que $20, transport, nourriture et logement compris. Ou peut-être préférez-vous une excursion de canot camping au Mont-Tremblant, au prix de $27.50. Rappelons que le coût de chaque fin de semaine est établi sur une base d'autofinancement de façon à garder les prix le plus bas possible. Alors si ça vous intéresse, signalez 842-9048 pour vous inscrire. Le départ a lieu samedi matin de Montréal et le retour s'effectue dimanche soir. Il n'y a aucune limite d'âge...

Et l'Association des nageurs de fond du Québec qui n'organisera que des marathons de calibre amateur cette année, dont la longueur variera entre un et 10 milles. Le premier aura lieu le 3 juillet prochain à la plage publique de Magog. Tous ceux qui seraient intéressés à participer le peuvent en s'inscrivant sur les lieux du départ...

Le championnat provincial de parachutisme a débuté hier, mais il se poursuivra jusqu'à dimanche, le 27, à St-Antoine du Richelieu (anciennement St-Antoine des Laurentides), alors que vous pourrez voir des sauts de groupe, soit de 2, 4 ou 8 personnes ensemble qui tenteront de former en chûte libre diverses formations. Pour ceux qui ont le cou solide...

Québec a sa traversée du fleuve en canot sur la glace; le Lac St-Jean, sa traversée à la nage; la Gaspésie, elle, a sa traversée de la Baie des Chaleurs en baleinières. Bien que la distance (21 milles) entre Petit Rocher, au Nouveau-Brunswick, et Bonaventure, en Gaspésie, soit relativement courte, cette épreuve sportive demeure ardue et demande de ses participants un entraînement soutenu. L'humeur de la Baie des Chaleurs est en effet imprévisible en juillet. Calme comme une mare, il peut y faire un temps d'enfer quelques heures plus tard. Tantôt, c'est un soleil de plomb qui torture les rameurs, ou bien le vent du golfe qui souffle ses rafales glacées. Et à ne pas manquer surtout les fêtes qui se dérouleront du 1er au 5 juillet, où vous pourrez notamment déguster des fruits de mer à satiété...



Les cinq rameurs ont déjà commencé à s'entraîner pour la 10e édition du festival de la traversée de la Baie des Chaleurs, qui aura lieu du 1er au 5 juillet prochain, à Bonaventure, en Gaspésie.

plein air

Le feu, ce dangereux ami de la nature...

par Mario Villeneuve

A peine les arbres avaient-ils retrouvé leurs feuilles que les media d'information rapportaient l'activité de plusieurs feux de forêt au Québec. Outre ces incendies d'origines naturelles qui dévorent bien quelques boisés, il y a ces brasiers qui datent d'une minuscule étincelle provoquée par l'homme et qui viennent entre autres rompre un équilibre que seule la nature peut et doit contrôler.

Il semblait pourtant bien innofensif ce bivouac que le campeur avait eu tant de peine à amorcer. Mais il faut bien se le dire, il aurait du investir davantage d'énergies pour l'éteindre que pour l'allumer. Pressé de poursuivre sa route, de retourner taquiner le poisson ou de lever le camp, il aura abandonné la goutte de feu qui innondera la région. Résultat: toute la population d'arbres massacrée, une flore déchue, une large portion de la faune décimée et le reste délogé, sans compter un paysage qui arborera longtemps les cicatrices de cette négligence.

D'année en année, le nombre d'amateurs de plein air qui s'engagent dans la voie sauvage augmente. Ces gens que les terrains de camping organisé n'ont pu satisfaire réorientent leurs passions pour finalement considérer la forêt comme lieu de convalescence idéal. Ces impulsions tenant généralement davantage de l'émotion que du raisonnement relèguent à l'arrière-plan la nécessité de mesures préventives. En forêt, personne ne pense pour l'individu; il doit tout prévoir, tout considérer. Il a tous les pouvoirs, toutes les responsabilités, toutes les libertés. Il devient alors impensable de se soustraire à une connaissance minimale des limites physiques de l'être humain et des éléments dont il dépendra.

Dans le bois, l'homme aura mille et une raisons de se faire un bon feu. Pour manger, boire, se réchauffer, faire sécher son linge, demander du secours ou tout simplement se reposer avant la nuit. Il sera alors bienheureux de retrouver dans son sac à dos ce petit contenant étanche empli d'allumettes de bois. Car les cartons d'allumettes craignent l'eau et les allumettes à l'épreuve de l'eau arrivent en boîtes non imperméables qui, une fois détrempées, rendent impossible l'utilisation de la surface de frottement. Notre campeur entreprendra alors ses recherches dans le sous-bois pour rapailler son combustible. Si des pluies persistantes ont imbibé le sol, il aura tout intérêt à dénicher du "bois debout"; ou bien des branchages suspendus ou encore des pics de stature moyenne. Si par ailleurs le tapis forestier semble peu humide, il n'aura qu'à se pencher pour faire sa provision. Vaut toujours mieux prendre le temps d'en amasser en bonne quantité afin de profiter au maximum du feu et de ne pas risquer de manquer de bois après la tombée du jour.

Il convient ici de mentionner que les bois mous tels l'épinette et le sapin donnent beaucoup de chaleur pour une courte durée et ne produise que peu de braises. Par contre les bouleaux, érables, merisiers, chênes, pins rouges et autres bois durs sont plus lents à s'enflammer mais fournissent une chaleur intense et durable même verts en plus de procurer une braise des mieux appréciées pour les collations de fin de soirée. L'écorce du bouleau ainsi que des bouts de branches de sapins morts et brindilles qui peuplent le sous-bois constituent l'allume-feu par excellence. Pour ménager les alumettes, l'homme des bois aiguise des bouts de bois sec en soulevant les copeaux sans toutefois les couper complètement avec l'aide de la lame de son couteau. Il obtient ainsi quelque chose comme un porc-épic de bois appelé "prayer stick" qui prend facilement en feu.

Cette étape terminée, l'individu doit demeurer très circonspect dans le choix de l'endroit. Il lui faut d'abord considérer l'état du sol. Il n'est que trop recommandé de creuser jusqu'au sable car l'humus et les racines sont des dangereux conducteurs de feu. Ce n'est que deux ou trois jours après le départ des campeurs que survient l'incendie dont le foyer se camoufflait innocemment sous terre. De même, les herbes séchées par le soleil réagissent aussi rapidement que le naphta. Un coup d'oeil en hauteur permettra de détecter la présence de toits de branches ou la proximité d'un arbre mort qui n'attend que l'étincelle pour flamber. Bien des gens ont l'habitude d'encercler le lit du feu d'un rang de pierres. Cette manie peut cependant dégénérer en danger réel si les pierres en question proviennent d'un point d'eau. Les "pores" de la roche contiennent justement cette eau qui, à grande chaleur, provoque une explosion capable de blesser ou d'éparpiller les braises du feu aux alentours.

Enfin, après avoir placé son bois de façon à permettre une circulation d'air essentielle à la combustion, notre homme sera en droit de savourer, en paix, tous les bienfaits d'un feu bien fait. Sachant bien qu'il est plus aisé de contrôler un petit feu bien fait. Sachant bien qu'il ne lui en coûtera que moins de bois. Avant de s'absenter ou de continuer son expédition, le campeur doit S'ACHARNER à BIEN éteindre son feu. La recette? Verser de l'eau et brasser. Ajouter de l'eau et brasser. Encore un peu d'eau et encore brasser. Et du sable s'il vente. Avec de l'eau... Mieux vaut trop!

Le feu de camp joue un rôle psychologique en forêt. Il sécurise, il assure un confort moral. Il devient nécessaire et utile... à l'homme. Pour le reste, la nature s'en charge. Elle a ses raisons qui échappent à l'homme et qui le frustrent. Selon certains, si on avait laissé la nature combattre la tordeuse de bourgeons, celle-ci n'existerait plus depuis belle lurette. A force de s'ingénier à importer des fourmis et des oiseaux susceptibles de la supprimer, l'homme lui a donné l'opportunité de développer des mécanismes de défense qui l'ont rendu plus coriace. De sorte qu'elle ravage encore. Il est suffisamment de fléaux naturels (innondations, sécheresses, maladies, vieillissement...) et criminels (pollution, coupe incontrôlée, cadeaux à des firmes multinationales...) que d'en ajouter, même accidentellement, pavé la voie menant au point de non-retour sans trop de détours.



Pour que le feu ne devienne pas un cauchemar... **(photo Antoine Desilets)**

Ce sera le Tour de Thévenet

SAINT-JEAN-DE-MONTS (Reuter) — On s'y attendait, car il est pratiquement imbattable dans des épreuves de ce genre: le sprinter belge Freddy Maertens a remporté la victoire jeudi dans le prologue vendéen du Tour de France.

Maertens a terminé avec 17 secondes d'avance sur son rival le plus proche à l'arrivée des huit kilomètres entre Merlin-Plage et Saint-Jean-de-Monts.

Le Belge ne se fait toutefois guère d'illusions sur ses chances de remporter la "grande boucle" qui comporte cette année 10 dures étapes de montagne sur un total de 22.

"Je suis très heureux d'avoir gagné ici, mais ce n'est que le commencement", a-t-il déclaré. Maertens ne passe pas en effet pour un grimpeur et personne n'attend de lui qu'il conserve son avance dans la montagne.

En France, tous les regards sont braqués sur Bernard Thévenet, spécialiste de la montagne par excellence, qui a empêché, l'an dernier, le jusque-là invincible Eddy Merckx de remporter sa sixième victoire dans le tour.

Les chances de Thévenet cette année ont été considérablement accrues par le retrait du superchampion belge qui souffre d'un furoncle mal placé.

Le Bourguignon, qui, bon nom ne saurait mentir, est originaire du village "Le Guidon", a montré qu'il était aussi un sprinter en terminant troisième dans le prologue de jeudi, à 20 secondes du filiforme Maertens.

"Je ne suis jamais très à l'aise dans ces prologues", marmonnait-il à l'arrivée, mais il était néanmoins manifestement satisfait de sa performance.

Le tour proprement dit démarrera aujourd'hui avec la première étape de route disputée sur 176 kilomètres entre Saint-Jean-de-Monts et Angers. Il prendra fin le 18 juillet sur les Champs Elysées. Les coureurs auront alors couvert au total 22 étapes et quelque 4,050 kilomètres.



Merckx... un furoncle mal placé.

on est prêt

Oui, on est prêt!
Il y a de quoi être fier de nous
et de nos ouvriers québécois
qui ont travaillé au plus
grand chantier du monde,
fier surtout du défi
relevé par le Québec
en prenant les Jeux en main.
Le monde entier
s'en souviendra.

Bonne chance à tous les
athlètes.

Gouvernement du Québec
Ministère des
Communications

les statistiques

baseball

Matches d'hier non compris

Ligue nationale

Lanceurs probables pour aujourd'hui

New York, Matlack (8-2) à Chicago, Burris (3-9)
St-Louis, Curtis (5-6) à Philadelphie, Christenson (7-3)
Pittsburgh, Kison (3-4) à **Montréal, Warthen (1-8)**
Cincinnati, Hinton (0-0) à Houston, Rondon (2-1)
Atlanta, Moret (2-2) à San Diego, Freislenben (6-1)
San Francisco, Montefusco (7-7) à Los Angeles, Hooton (5-7)

Mercredi

Chicago 6, Pittsburgh 5
Chicago à Pittsburgh, 2e remis, noirceur
Atlanta 5-3, Montréal 2-0
Philadelphie 4, Cincinnati 2
Los Angeles 1, Houston 0
New York 5, St-Louis 4
San Francisco 7-8, San Diego 6-7

Hier

San Diego à San Francisco
Pittsburgh à Chicago
Montréal à Atlanta
Philadelphie à Cincinnati
Los Angeles à Houston

Classement
Section est

	G	P	Moy.	Diff.
Phil.	45	19	.703	—
Pitts.	36	27	.571	8
N.Y.	34	37	.479	14
St-L.	30	37	.448	16
Chic.	29	37	.439	17
Mont.	**23**	**38**	**.377**	**20**

Section ouest

Cin.	42	26	.618	—
L.A.	38	31	.551	4
S.D.	36	31	.537	5
Hou.	31	37	.446	11
Atl.	30	37	.448	11
S.F.	27	44	.380	16

Ligue américaine

Lanceurs probables pour aujourd'hui

Chicago, Barrios (1-2) ou Foster (1-4) à Texas, Petterson (1-3) ou Perry (7-5)
Cleveland, Brown (6-2) à Baltimore, Cuellar (4-7)
Détroit, Ruhle (5-3) à Boston, Jenkins (5-7)
Milwaukee, Travers (8-4) à New York, Ellis (7-4)
Californie, Ross (5-8) à Kansas City, Splittorff (6-6)
Minnesota, Goltz (7-4) à Oakland, Torrez (6-8)

mercredi

Chicago 4-9, Minnesota 3-5
Baltimore 3, Boston 2
Cleveland 4, New York 1
Milwaukee 9, Détroit 5
Texas 7, Kansas City 5
Oakland 8, Californie 2

Hier

Chicago à Minnesota
Oakland à Californie
Kansas City à Texas
Cleveland à New York
Détroit à Boston

Classement
Section est

	G	P	Moy.	Diff.
N.Y.	38	24	.613	—
Clev	32	30	.516	6
Balt.	32	32	.500	7
Bos.	30	32	.484	8
Dét.	29	34	.460	9
Milw.	25	35	.417	12

Section ouest

K.C.	39	25	.609	—
Tex.	35	27	.565	3
Oakl.	33	34	.493	7
Chic.	31	32	.492	7
Minn.	30	35	.462	9
Cali.	28	42	.400	14

Rendement des Expos

Au bâton

	ab	pts	cs	cc	pp	moy.
Lyttle	43	5	14	1	7	.326
Morales	57	7	18	2	10	.316
Mangual	150	25	45	3	14	.300
Roenicke	59	7	16	2	5	.271
Foli	209	18	55	4	25	.263
Rivera	48	6	12	0	4	.250
Jorgensen	162	15	40	4	14	.247
White	177	21	43	2	18	.243
Carter	155	16	37	4	21	.239
Foote	142	15	34	4	12	.239
Mackanin	211	27	50	5	22	.237
Dwyer	73	7	16	0	5	.219
Parrish	190	24	40	2	23	.211
Frias	29	3	6	0	3	.207
Thorton	148	19	30	5	25	.203
Cox	29	2	5	0	2	.172
Scanlon	17	2	2	1	1	.118

Au monticule

	g	p	ml	cs	bb	rab	mpm
Stanhouse	5	2	58.0	46	28	19	2.48
Murray	0	4	47.1	40	15	17	3.25
Rogers	2	4	70.2	59	25	44	3.42
Fryman	7	5	90.0	95	32	51	3.61
Granger	1	0	31.0	31	16	15	3.81
Carrithers	3	5	60.1	61	39	30	3.90
Dunning	0	2	23.0	26	8	18	4.23
Scherman	2	2	34.1	31	11	15	4.50
Kirby	1	5	42.2	38	32	26	4.92
Lang	1	0	13.2	8	12	7	5.27
Warthen	1	8	58.0	53	42	47	5.58

Les meneurs

Ligue nationale
(basé sur 125 apparitions)

	m	ab	p	cs	Moy.
McBride, SL	47	180	28	63	.350
Foster, Cin	62	243	36	83	.342
Oliver, Pit	55	222	33	75	.338
Griffey, Cin	61	222	54	75	.338
Morgan, Cin	55	176	49	59	.335
Robinson, Pit	46	157	23	52	.331
Cey, LA	63	230	37	76	.330

Circuits: Kingman, New York 23, Schmidt, Philadelphie, 19, Foster, Cincinnati, 15, Morgan, Cincinnati, 12, Monday, Chicago, Cedeno, Houston, Cey, Los Angeles et Winfield San Diego, 11.
Points produits: Foster, Cin. 60; Schmidt, Phil., 52; Schmidt, Phi., 52; Perez, Cin., 51; Kingman, NY., 50; Morgan, Cin., 48.
Lanceurs: 7 décisions: Jones, S.D., 13-3 .800; Longborg, Phi., 9-4; Matlack, N.Y., 8-2.

Ligue américaine
(basé sur 125 apparitions)

	pj	ab	pts	cs	moy.
Brett, KC	64	266	39	94	.353
LeFlore, Dét	58	240	43	83	.346
McRae, KC	64	238	42	82	.345
Bostock, Min	44	159	22	52	.327
Carew, Min	64	254	39	82	.323
Bell, Cle	62	235	41	75	.319
Rivers, NY	54	243	41	76	.313
Wynegar, Min	61	211	21	66	.313
Staub, Dét	63	224	28	70	.313
Lynn, Bos	54	205	27	64	.312

Circuits: May, Baltimore, 13; Rice, Boston, Yastrzemski, Boston, 12; Otis, Kansas City, chacun 12.
Points produits: Burroughs, Texas, 50; Chambliss, New York, 45.
Lanceurs 7 décisions: Garland, Balt., 7-0 1.000; Bird, K.C., 7-1, .875.

Crosse

Ligue de crosse senior du Québec

Hier
Magog à Montréal

Dimanche
Montréal à Magog

Classement

	g	p	n	bp	bc	pts
Caug	12	0	1	216	128	25
Mont	6	6	2	176	188	14
Vall	6	6	0	163	159	12
Mag	0	12	1	151	213	1

Conférence de crosse junior du Québec

Hier
Windsor à Shawinigan

Dimanche
Montréal à Valleyfield
Québec à Windsor

Classement

	g	p	n	bp	bc	pts
Shaw	8	3	1	214	186	17
Vall	8	4	0	172	175	16
Mont	6	3	1	155	137	13
Wind	5	9	0	216	225	10
Qué	2	10	0	174	218	4

Tournoi de Wimbledon

Okker: première tête de série à disparaître

LONDRES (AFP) — Le tournoi de Wimbledon n'est pas épargné par la vague de chaleur: il faisait 41 degrés sur le central, dont l'herbe jaunit de jour en jour, hier après-midi. Le soleil brûlant n'avait pas freiné l'engouement du public toujours aussi nombreux, plus de 30,000 personnes. Mais par un de ces choix bizarres dont sont coutumiers les organisateurs britanniques, les meilleurs matches avaient été relégués sur des courts secondaires en plein soleil, tandis que le central, dont les places de tribune offraient l'avantage appréciable d'être dans leur grande majorité placées à l'ombre, était presque exclusivement réservé à des parties sans intérêt de doubles dames...

C'est ainsi que le Hollandais Tom Okker a été la première des têtes de série à disparaître depuis le début du tournoi, battu facilement par le joueur de la coupe Davis australien Phil Dent, dans l'indifférence du court No. 14. En dehors de l'échec de Okker, la hiérarchie n'a pas été bouleversée et les quelques rares matches de simples messieurs (16e de finale) tournèrent tous à l'avantage des joueurs qui en étaient les favoris.

Ainsi, Arthur Ashe, Ilie Nastase et Bjorn Borg, rejoignirent Jim Connors en 8ème de finale sans perdre un seul set. Mark Edmondson, qui avait été l'hiver dernier, un surprenant vainqueur des Internationaux d'Australie, fut nettement éliminé par Ashe qui, après un début de tournoi difficile, semble se reprendre peu à peu. Borg fut impressionnant d'efficacité devant Colin Dibley parvenant même à maîtriser le terrible service de l'Australien, connu pour être l'un des plus lourds et les plus rapides de l'époque. Ilie Nastase, de son côté, fut une nouvelle fois brillant, réussissant les coups les plus difficiles devant Kim Warwick.

8e de finale

D'autre part un champion revient doucement au plus haut niveau après deux années de médiocres résultats: c'est l'Américain Stan Smith, vainqueur de Wimbledon en 1972, qui se retrouve lui aussi en 8e de finale. Malheureusement pour lui, son prochain adversaire sera Jim Connors, le grand favori du tournoi, un homme qui rêve de renouveler son triomphe de 1974, qui a disputé 15 compétitions depuis le début de l'année, et n'a subi que trois défaites, une devant son compatriote Tanner, et les deux autres devant Nastase.

Ainsi, sept joueurs se retrouvent déjà en 8e de finale: les quatre Américains, Jim Connors, Arthur Ashe, Stan Smith et Vitas Gerulaitis, le Suédois Bjorn Borg, le Roumain Ilie Nastase et l'Australien Phil Dent.

Le simple dames n'a pas réservé non plus de grandes émotions. Toutes les favorites se qualifient les unes après les autres, la meilleure d'entre elles, l'Américaine Chris Evert continue de survoler le tournoi. En trois matches, elle n'a perdu que trois jeux seulement. Elle est imitée par celle qui sera certainement sa rivale en finale, l'Australienne Evonne Goolagong-Cawley.

Le dernier match des 16e de finale du simple messieurs entre l'Italien Adriano Panatta et l'Américain Charles Pasarell, a été interrompu peu avant la nuit alors que les deux joueurs étaient à égalité 2 sets partout. L'Italien, récent vainqueur des Internationaux d'Italie et de France, avait enlevé les deux premières manches 9-8 et 6-4 puis perdu les deux suivantes 6-4 et 7-5.



C'est dans une vieille salle de cinéma que Bobby Orr a signé officiellement hier son contrat de $100,000 par année pour 3 ans... avec les Black Hawks de Chicago. Le maire Daley l'a ensuite fait citoyen honoraire de sa ville devant les caméras de télévision. Tout le monde avait l'air bien heureux, spécialement Arthur Wirtz, le pdg des Hawks...

Vida Blue menace...

NEW YORK — L'agent d'affaires du lanceur Vida Blue, l'avocat Paul Corvino, a menacé le commissaire du baseball Bowie Kuhn d'une poursuite en dommages et intérêts de plusieurs millions de dollars, s'il ne prenait immédiatement des mesures pour que son client puisse poursuivre sa carrière dans le baseball majeur.

Blue, qui n'a pas lancé depuis le 11 juin, estime que cet arrêt lui est préjudiciable et tente de faire annuler le contrat signé le 15 juin avec les Athletics d'Oakland afin d'obtenir le statut d'agent libre.

Paul Corvino, qui s'est entretenu avec le commissaire Bowie Kuhn, hier à New York, a dit que si Blue n'obtenait pas le statut d'agent libre, il entreprendrait aussitôt les poursuites judiciaires dont il avait menacé le commissaire.

Par ailleurs, le président de la Ligue américaine de baseball Lee MacPhail a laissé entendre que le propriétaire des As d'Oakland, Charles Finley, recevra aujourd'hui une mise en demeure lui ordonnant d'avoir recours aux services des lanceurs Vida Blue et Rollie Fingers et du voltigeur Joe Rudi.

Charles Finley, qui a vendu les contrats de ces joueurs la semaine dernière, avait ordonné au gérant du club Chuck Tanner de ne pas les utiliser tant que les tribunaux ne se seront pas prononcés sur le bien fondé de la décision du commissaire du baseball annulant la transaction.

Les grands moments du baseball

NEW YORK (AP) — Le baseball majeur a rendu hommage hier à Don Larsen, Hank Aaron et Joe DiMaggio, auteurs de trois des événements les plus mémorables dans le monde du baseball.

Des membres de la presse et des dirigeants du baseball ont choisi la partie parfaite de Larsen, le 8 octobre 1956 contre les Dodgers de Brooklyn, comme l'événement le plus mémorable dans l'histoire de la Série mondiale.

Le 715e circuit de Aaron, qui a brisé le record de tous les temps de Babe Ruth, le 8 avril 1974, a été choisi le moment le plus mémorable de l'histoire de la Ligue nationale et pour le moment le plus mémorable de l'histoire de la Ligue américaine, on a choisi la série de 56 matches d'affilée où DiMaggio a frappé en lieu sûr en 1941.

Une avant-première olympique

A moins d'un mois des Jeux,

découvrez les installations olympiques : le stade, la piscine, le vélodrome et plusieurs autres,
familiarisez-vous avec les sports olympiques ;
applaudissez 3000 athlètes québécois, canadiens et étrangers ;

Le tout à prix populaires : $1 $2 $3

Athlétisme	Stade olympique	26, 27 juin	$1, $2,
Aviron	Bassin olympique Ile Notre-Dame	26, 27 juin	$1, $2
Basketball	Centre Etienne-Desmarteau 3430 est, rue de Bellechasse	16, 17 juin	$1, $2, $3
Boxe	Arena Maurice-Richard	26, 27 juin	$1, $2
Haltérophilie	Arena Saint-Michel 3440 est, rue Jarry	26 juin	$1
Handball	Centre Claude-Robillard 1000, av. Emile-Journault	26, 27 juin	$1
Judo	Vélodrome olympique	26, 27 juin	$1, $2
Lutte	Centre sportif Maisonneuve	26, 27 juin	$1, $2
Natation	Piscine olympique	26-29 juin	$1, $2, $3
plongeon	Piscine olympique	26-29 juin	$1, $2, $3
water-polo	Piscine olympique	26-29 juin	$1, $2, $3
water-polo	Centre Claude-Robillard	26-29 juin	$1, $2
Tir	Stand de tir olympique de L'Acadie route 3 via Laprairie	26, 27 juin	gratuit

Achetez vos billets aux comptoirs TRS. Vous trouverez tous les détails sur place. Allons-y!

TRS
288-3651

Montréal :

Miracle Marts :
1, Place Alexis-Nihon
Montréal 216, Qué.
931-3861
6700, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal 249, Qué.
735-5246
399, boul. Taschereau
Greenfield Park, Qué.
671-5521
3, Place Longueuil
Longueuil, Qué.
679-6190
West Island Mall
3205, chemin des Sources
Dollard-des-Ormeaux, Qué.
683-3200
4325 est, rue Jean-Talon
Montréal 452, Qué.
725-2418
7455 est, rue Sherbrooke
Montréal 427, Qué.
351-3200
1101, boul. Curé-Labelle
Ville de Laval, Qué.
688-1010
1055, boul. des Laurentides
Ville de Laval, Qué.
669-1791
7850, boul. Champlain
LaSalle, Qué.
365-5213
180, boul. d'Anjou
Châteauguay, Qué.
691-3730
2800, rue Remembrance
Lachine, Qué.
637-4481
5800, boul. Cavendish
Côte-Saint-Luc, Qué.
482-4710

Simpsons :
977 ouest, rue Sainte-Catherine
Montréal 110, Qué.
842-3241
7895, les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou, Qué.
353-3300
6790, route Transcanadienne
Pointe-Claire, Qué.
697-4870
3045, Le Carrefour
Laval, Qué.
687-1540

Autres :
Montréal Trust
777 ouest, boul. Dorchester
Place Ville-Marie
Montréal 113, Qué.
861-1681

Québec :
Miracle Mart
2440, boul. Laurier
Sainte-Foy, Qué.
(418) 653-2891
Miracle Mart
4350, 1ère Avenue
Charlesbourg, Qué.
(418) 626-7341

Sherbrooke, Qué. :
Miracle Mart
50 sud, rue Belvédère
Sherbrooke, Qué.
(819) 569-9755

Sorel, Qué. :
Miracle Mart
250, rue Fiset, Sorel, Qué.
(514) 742-4521

Saint-Jérôme, Qué. :
Maison Hattem
340, rue Saint-Georges
Saint-Jérôme, Qué.
(514) 432-9795

Trois-Rivières, Qué. :
Miracle Mart
Centre des Rivières
4025, boul. des Forges
Trois-Rivières
(819) 379-1524

Ottawa, Ont. :
Miracle Mart
100, Bayshore Drive
Ottawa, Ont.
(613) 829-9191
Miracle Mart
1595, rue Merrivale
Ottawa, Ont.
(613) 224-6604
Voyageur Colonial Ltée.
265, rue Catherine
Ottawa, Ont.
(613) 238-5900

Burlington, Vt. :
Vermont Transit Lines
135, rue Saint-Paul
Burlington, Vt. 05401
(802) 864-6811 (802) 862-9671

Plattsburg, N.Y. :
Greyhound Bus Terminal
240, rue Cornelia
Plattsburg, N.Y. 12901
(518) 563-1480

Glen Falls, N.Y. :
First National Bank
237-241, rue Glen
Glen Falls, N.Y.

ETUDIANTS

vous êtes sans emploi cet été?

LE JOUR vous offre la possibilité de

FAIRE DE L'ARGENT

IMMÉDIATEMENT ET JUSQU'AU 1ER SEPTEMBRE

EN VENDANT À COMMISSION

DES ABONNEMENTS AU JOUR

par la poste ou par camelot

par camelot	**2.00**	*Commission payée* l'abonnement qui dure 8 semaines
par la poste	**10%** payés	sur les abonnements payés d'avance: 1 an $60 = $6; 6 mois $32 = $3; 3 mois $18 = $2

LE MEILLEUR VENDEUR D'ABONNEMENTS GAGNERA UN VOYAGE POUR DEUX À WEST PALM BEACH FLORIDE

En collaboration avec:

Treasure Tours

et VOYAGES ASTRA (CARDIN)

Permis no 50120

1235 est, rue Bélanger, Montréal

Tél: 273-2503

PHOTO PASSEPORT GRATUITE POUR TOUTE DESTINATION

EN PRIME

pour 5 abonnements postaux d'un an

OU

10 abonnements par camelot vous recevrez en prime

"OBELIX et compagnie" offert par DARGAUD

à paraître très bientôt

et

"La XXIe Olympiade" de BOJOUAL

C'EST URGENT!

Nous avons besoin de vous!

Téléphonez immédiatement à votre coordonnatrice:

ou écrivez à Lucille Lecompte

331-8961

Il vous donnera tous les renseignements nécessaires qui vous permettront de faire le plus grand nombre de commissions possible.

387 Boul Lebeau
St-Laurent
H4N-1S2

(Indiquez vos noms, adresse et numéro de téléphone)

REÇU LE
29 JUIN 1976
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC